This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

943,152

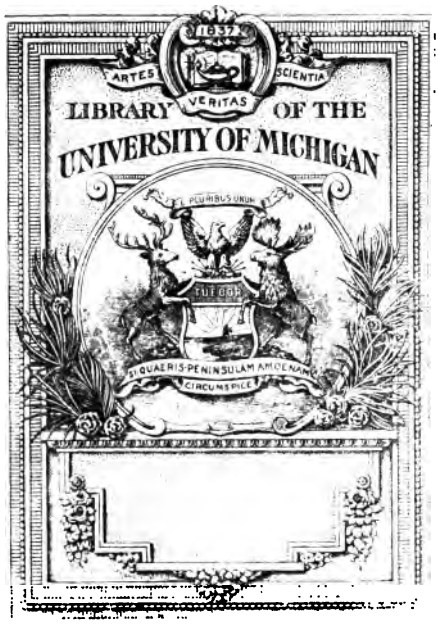
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

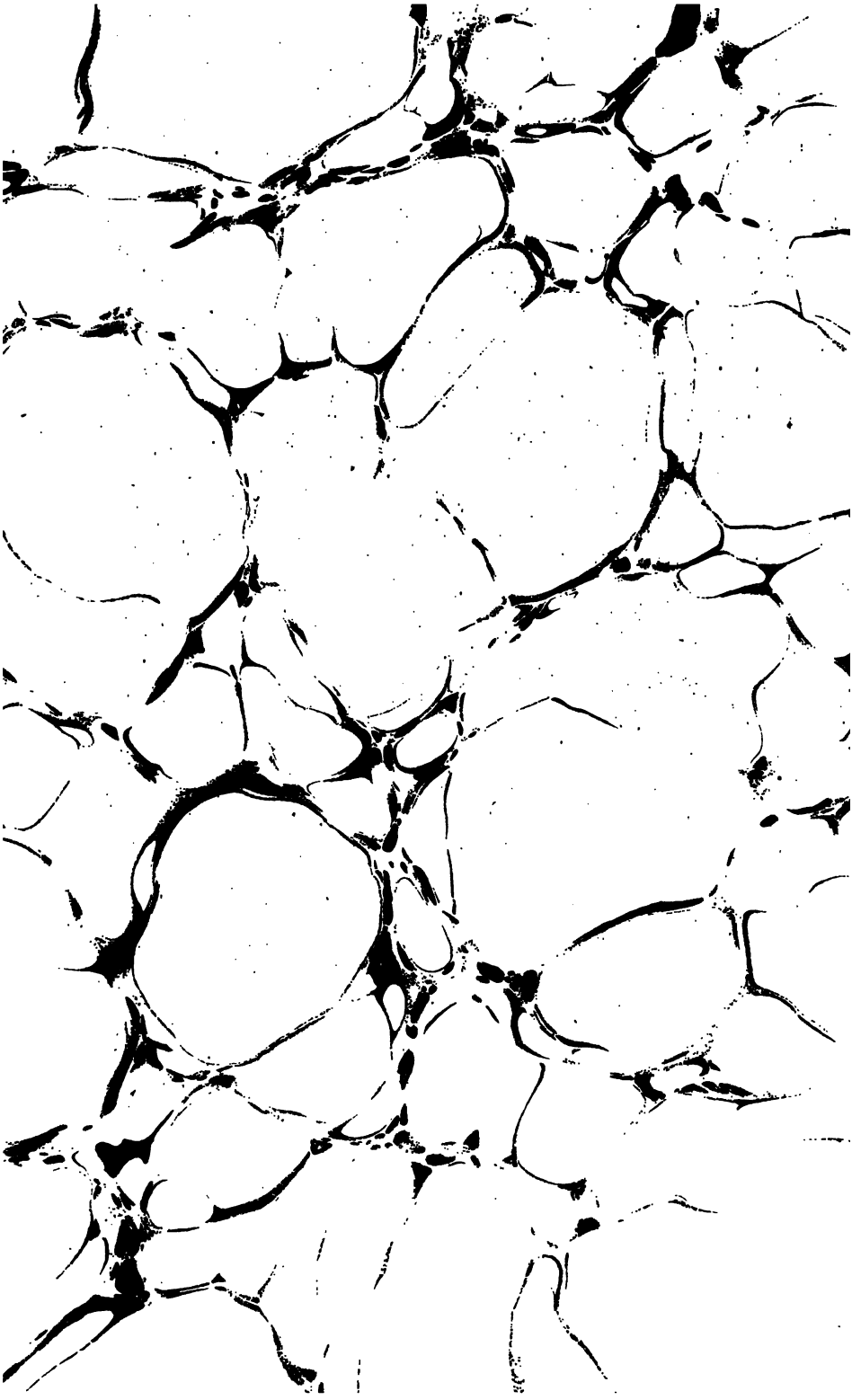

8vo, 5
Libel

ÉTUDES

DE

GRAMMAIRE COMPARÉE

DES

DIVISIONS DE LA LINGUISTIQUE

PAR

RAOUL DE LA GRASSERIE

Docteur en Droit

Juge au Tribunal de Rennes

Membre de la Société de Linguistique de Paris

PARIS

MAISONNEUVE ET CIE, LECLERC, ÉDITEURS

25, quai Voltaire, 25.

1889

A Monsieur le Docteur

Frédéric Müller

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE VIENNE

L'éminent linguiste et anthropologiste qui le premier a su faire la synthèse des langues connues,

Hommage respectueux de l'auteur.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

ÉTUDES

DE

GRAMMAIRE COMPARÉE

DES

DIVISIONS DE LA LINGUISTIQUE

PAR

RAOUL DE LA GRASSERIE

Docteur en Droit

Juge au tribunal de Rennes,

Membre de la Société de Linguistique de Paris.

PARIS

MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, quai Voltaire, 25.

1888

DES

DIVISIONS DE LA LINGUISTIQUE

La linguistique est une science qui, comme toutes, confine à plusieurs autres dont elle reste cependant essentiellement distincte; elle est, de plus, située sur une des limites de la science proprement dite et y confine aux arts.

Il importe avant d'examiner ses divisions propres, de circonscrire et de situer son domaine.

L'étude des langues vivantes ou mortes se fait à un triple point de vue, savoir : 1° ou dans le but de poursuivre les nuances de la pensée et du style dans les expressions qui peuvent les différencier, et dont chaque langue prise à part ne peut rendre que quelques-unes, et de les observer dans les productions littéraires de chaque peuple, tel est le but *philologique;* 2° ou dans celui de se servir de la connaissance d'une langue maternelle ou non, soit pour écrire littérairement ou pratiquement, soit pour parler pratiquement ou oratoirement cette langue, soit pour lire les ouvrages qui y sont écrits et user ensuite de ceux-ci comme d'instruments de l'étude d'autres sciences, soit pour l'intelligence plus grande ou le progrès de sciences connexes, par exemple, de l'histoire, soit enfin pour en tirer une utilité uniquement pratique comme voyageur ou comme commerçant; tel est le but que nous appellerons du nom générique d'*instrumental* ou *polyglottique,* qui fait que la langue n'est nullement alors apprise pour elle-même ni cultivée en soi; 3° ou dans celui, au contraire, d'observer la langue pour elle seule, de l'ana-

2082238

lyser, de la comparer, de retracer son évolution, de la classifier et de découvrir ses lois; tel est le but *linguistique,* lequel a seul une visée véritablement scientifique.

De là la *philologie,* le *polyglottisme* et la *linguistique.*

Le polyglottisme est certainement au degré inférieur; il ne fait partie ni des sciences, ni des beaux-arts, et on peut l'assimiler en quelque sorte aux simples arts mécaniques. Il faudrait dire plus exactement le *glottisme,* car cet art mécanique peut se borner à une seule langue étrangère, et même à la seule langue maternelle. Son mode d'enseignement peut d'ailleurs ne pas être purement empirique et renfermer des linéaments de théorie, quoique ordinairement il contienne des règles, mais non le *pourquoi* de ces règles. Son moyen ordinaire est l'enseignement oral, son but immédiat est de parler une langue.

Pour les personnes non lettrées, toute l'étude des langues vivantes ou mortes, classiques ou non, se réduit au *polyglottisme;* pour les lettrés même, en l'état actuel, toute l'étude des langues vivantes ou non classiques s'y réduit encore; toute celle des langues mortes et classiques atteint un degré de plus, la *philologie,* mais ne le dépasse point; la *linguistique,* il faut le dire franchement, n'est connue, même de nom, que de ses initiés.

On a comparé la linguistique à la botanique, et la philologie à l'horticulture; nous verrons que cette comparaison est inexacte. Elle devient, au contraire, exacte si on l'applique à la linguistique au regard du polyglottisme; le linguiste, en effet, anatomise le langage comme le botaniste la fleur, tandis que le polyglotte laboure intellectuellement, sème, soigne et récolte pour soi comme l'horticulteur.

La *philologie* est un *art*, un des *beaux-arts,* en prenant ce mot dans son acception compréhensive qui englobe la littérature. Suivant nous, la littérature est une branche des beaux-arts, comme la peinture et la musique. Or, la philologie est à son tour une branche de la littérature. La littérature est, en effet, nationale ou étrangère; toute la littérature

étrangère forme, au regard de ceux qui ne sont pas ses nationaux, la philologie. Celle-ci consiste donc à comprendre, à goûter, à analyser même, mais au point de vue esthétique, les productions de l'esprit revêtues du vêtement étranger, et même, quoique toujours un peu artificiellement, à penser et écrire dans d'autres langues, et à enrichir ses pensées des nuances qui n'existent pas dans la langue nationale propre, ou à traduire pour d'autres les ouvrages étrangers en défigurant le moins possible l'aspect intraduisible de l'idiome.

Rien n'est moins comparable à l'horticulture que la philologie. Le philologue est le peintre de cette flore dont le linguiste est le botaniste et le polyglotte seulement le jardinier.

Enfin, la linguistique est une science dans le sens spécial du mot; elle est reconnue telle depuis qu'on a su que les langues naissent, se développent, meurent, se reproduisent d'après des lois certaines et involontaires. Mais est-ce une science naturelle ou une science historique? On a longtemps discuté ce point.

La *linguistique* est l'*histoire naturelle* du *langage,* non pas que le langage soit précisément un *organisme;* il est une *fonction,* et comme on l'a dit avec raison, la vie ontologique, par conséquent l'histoire n'appartient qu'aux êtres. Mais il faut distinguer le langage ou faculté et acte de parler, lequel n'est en ce sens qu'une fonction, et la *parole déjà parlée,* laquelle est un *être idéal,* un *être social,* un *fait.* Or, tous les faits sociaux ont leur histoire, leur vie, et pris dans leur ensemble, comme des êtres réels, ils naissent, vivent et meurent.

Mais le langage diffère des autres faits sociaux en ce qu'il est involontaire non seulement pris par masses, mais même dans chaque individu. Il est *essentiellement* involontaire, ce qui le rend plus scientifique, ce qui en fait une science naturelle, et non une science sociale et historique, au moins dans ses fondements et à sa base. Au contraire, par ses ramifications et son expansion supérieures, il devient une science sociale. En effet, il y a un de ses éléments, son *substratum,*

sur lequel la volonté, le caprice humain ne peut rien ou presque rien, et là on a pu dire avec presque exactitude que *les règles ne souffrent point d'exception.* C'est la *phonétique.* Il en est un autre où la volonté humaine reprend sa part, où la linguistique rentre dans les sciences historiques; c'est la partie *psychologique,* qu'on appelle communément la *sémantique* et la *syntaxe.* En somme, la linguistique est une *science mixte, naturelle* dans toutes ses racines, *sociale et historique* dans sa frondaison.

La linguistique est totalement exclue de l'enseignement secondaire en France; le polyglottisme s'introduit dans l'enseignement spécial; la philologie, restreinte à deux langues mortes et classiques, a, au contraire, longtemps envahi tout l'enseignement secondaire; enfin, l'enseignement supérieur commence à s'entr'ouvrir à la linguistique, restreinte ordinairement à celle des langues indo-européennes et sémitiques.

C'est de la linguistique seule, à l'exclusion de la philologie et du polyglottisme, que nous nous occupons ici.

Quelles sont les sciences bien distinctes de la linguistique, mais auxquelles celle-ci confine? Ce sont l'*anthropologie* et l'*ethnologie.* Nous n'avons pas à définir ces sciences; voyons en quoi elles semblent se confondre avec la nôtre, et en quoi en réalité elles en diffèrent. Il semble naturel que les peuples de même race parlent la même langue ou des langues apparentées; or, cela est vrai en général, mais soumis à mille exceptions; en effet, les conquêtes, les autres circonstances ont souvent réuni des races diverses en une seule nation chez laquelle l'une des deux langues a éliminé l'autre; quelquefois même, sans cette réunion, il y a eu par une race abandon de sa propre langue et adoption d'une autre. La linguistique et l'ethnologie ne peuvent donc coïncider; cela est si vrai qu'on peut être polygéniste en linguistique, tout en étant monogéniste en anthropologie. Il semble alors, puisque le groupement politique a écarté la linguistique de l'anthropologie, qu'elle doit coïncider avec l'ethnologie, qui consiste précisément en ces groupements. Il n'en est rien pourtant; la

langue d'une race a persisté souvent, malgré la réunion de cette race à une autre en une seule nation.

Voici la linguistique ainsi délimitée. On peut maintenant la définir : *la science de l'évolution de l'expression de la pensée humaine et du sentiment humain.*

La pensée humaine peut s'étudier en elle-même en dehors de son expression; cette étude forme la *psychologie* et la *logique;* elle peut s'étudier aussi dans son accommodation pour l'expression, ou plus exactement *en tant qu'expressible.* Cette étude, qui n'a pas encore reçu de nom spécial, nous l'appellerons la *psychique.* Elle correspond en partie à ce qu'on appelle assez improprement la *syntaxe.* La psychique consiste en l'observation de la manière dont on conçoit les idées, manière bien différente chez les divers peuples, du mode de les classifier, de celui de les coordonner. C'est ainsi que beaucoup de peuples possèdent quatre mots de racines absolument différentes, dont l'un exprime l'idée de *frère aîné,* l'autre celle de *frère cadet,* le troisième celle de *sœur aînée,* le quatrième celle de *sœur cadette,* sans qu'ils possèdent aucun mot générique pour exprimer l'idée de frère, celle de sœur ou celle d'aîné, tandis qu'en grec le thème αδελφ sert pour les quatre dénominations précédentes. Le premier système est le *système concret,* le second le *système abstrait,* et tous les deux font partie de l'élément psychologique de la linguistique, de la *psychique.* Distinguera-t-on dans une langue le genre *masculin* et le genre *féminin,* ou bien le genre *animé* et le genre *inanimé?* Chacune choisit différemment entre les deux distinctions; l'étude de ce choix est du domaine de la *psychique;* le moyen pour exprimer la différence choisie fait, au contraire, partie d'une autre branche de la linguistique dont nous parlerons un peu plus loin, de la *morphologie.*

La première division de la linguistique, celle sans qui elle n'aurait pas de raison d'être ni de but, est donc la *psychique;* l'homme ne parle que parce qu'il pense.

Mais les moyens d'exprimer la pensée sont multiples, et la branche commune et simple de la linguistique, la psychique,

voit se ramifier en face d'elle les autres branches de la même science.

La linguistique, en effet, n'étudie pas seulement la *pensée intérieure,* mais celle *extérieure,* c'est-à-dire se manifestant, et premièrement dans ce but les instruments mis à la disposition de la pensée pour s'exprimer, puis les modes de se servir de ces divers instruments.

Tout d'abord les instruments utilisables pour l'expression de la pensée, et qui forment le *substratum* de cette expression, sont de plusieurs sortes. On doit les ranger en deux classes : les *instruments optiques,* les *instruments acoustiques.* La science de ces instruments pris dans leur ensemble, n'a pas encore de nom générique; nous proposons de lui donner celui de *séméiologie,* science des signes à employer.

Les instruments optiques forment : 1° la *mimique,* 2° la *graphique.* La mimique est encore usitée dans le langage des sourds et muets. Elle a dû constituer la plus grande partie du langage primitif. On parlait aux yeux et par gestes plutôt qu'aux oreilles. Des indices, à défaut de preuves directes, confirment cette théorie. Dans une langue de l'Amérique, le pluriel s'exprime par un geste. Le sauvage de nos jours, le paysan achèvent par des gestes l'expression de leurs pensées que la parole n'a pu qu'ébaucher. Enfin, les évolutions de l'art oratoire viennent confirmer cette idée; d'abord exubérante en gestes de toutes sortes, l'éloquence en devient de plus en plus sobre. Lorsque la pantomime se trouva insuffisante, on eut recours à la parole, et d'abord au cri, lequel fut la transition entre la mimique et la phonétique.

La *graphique* fut postérieure à la *mimique* et même à la *phonétique,* mais elle forme un second instrument *optique.* Au lieu de *mimer* sa pensée, on la *peignit;* elle ne fut plus fugitive. On la peignit du moins quelquefois; il serait plus exact de dire qu'on la dessina; mais on fit toujours l'un ou l'autre, souvent l'un et l'autre. Tel fut le stade de l'*écriture figurative,* la première en usage chez les Chinois et les Égyptiens.

Cette écriture, de *vraie peinture* qu'elle était, de *figurative* devint peu à peu *symbolique,* grâce à l'association des idées. En égyptien un vautour signifie une mère, parce que cet oiseau passe pour nourrir ses petits de ses propres entrailles.

Enfin, de symbolique qu'elle est, l'écriture se défigurant et par conséquent ressemblant de moins en moins aux objets qu'elle représente, si bien qu'on perd le souvenir de son origine, devient en l'état comme si elle était conventionnelle, comme si arbitrairement on avait chargé tel trait de style ou de plume de représenter telle idée. C'est ainsi que nous apparaissent maintenant beaucoup de caractères chinois et les japonais qui en sont dérivés.

Les *instruments acoustiques* sont beaucoup plus puissants et constituent le vrai langage; ils sont encore doubles : *le chant* et *la parole.*

Le premier en date, c'est le chant, qui ne fut d'abord qu'un simple cri. C'est par le chant et le cri que les animaux correspondent; seul l'homme possède la parole. Comme le sentiment précède le développement de la raison, le cri, puis le chant, furent et demeurèrent toujours l'expression spéciale du sentiment. La première expression acoustique se fit par un cri de joie ou de douleur. Cette primordialité du cri a laissé des traces dans nos grammaires; elle survit dans l'*interjection.*

Si le cri précéda la parole, on ne peut dire très exactement que le chant la précéda aussi, ou du moins il faut entendre alors par chant le *son* par opposition au *bruit,* c'est-à-dire la parole *purement vocalique* sans *articulations;* encore ce point est-il contestable. Quant au chant proprement dit, avec ses intonations et sa cadence, il ne vint qu'après la parole qu'il servit à fixer et perpétuer.

Si l'on fait abstraction du cri primitif, la parole fut donc le premier instrument acoustique. Mais elle présentait ce grand inconvénient de disparaître aussitôt que née : *verba volant.* Un moyen de la conserver à la mémoire se présenta bientôt,

ce fut celui de la *chanter,* puisqu'on n'avait pas encore découvert qu'on pût l'écrire. Peu à peu du chant complet, qui n'était pas nécessaire pour atteindre le but, disparut l'intonation; il n'en resta plus que la mesure, la cadence et les retours des mêmes sons : il devint *prosodie.*

D'où les deux instruments acoustiques, la *parole* et le *chant,* produisirent la *phonétique* et la *prosodie,* la *première* langage de la *pensée,* la *seconde* langage à la fois de la *mémoire* et du *sentiment.*

Le chant, comme instrument de mémoire, n'avait cependant qu'une puissance bien limitée; comment fixer la parole pour toujours?

On pouvait bien, il est vrai, fixer la pensée par la peinture, par l'écriture hiéroglyphique; mais la parole, cette forme de la pensée, qui réagit sur celle-ci, qui la moule, qui fait que la pensée a quelque chose de plus quand elle a passé par elle, ne se fixait pas par cette écriture, car les deux moyens d'expression n'étaient pas ou ne semblaient pas réductibles entre eux.

C'est cependant cette réductibilité qui fut enfin découverte; on put *convertir* à volonté l'instrument *acoustique* en instrument *optique,* et réciproquement. Voici comment :

Le mot : *bouche* est en égyptien : *ro;* la *main : tot;* telle est l'expression acoustique; l'expression graphique est pour la première la forme d'une bouche, pour l'autre la forme d'une main. Il y a indépendance entière entre les deux modes d'expression; on peut lire une page d'écriture figurative et la comprendre sans savoir l'égyptien; on peut aussi bien comprendre cette langue sans pouvoir déchiffrer cette page. Mais c'est ici que le système de *conversion de l'instrument optique en instrument acoustique,* que le *système acrologique* va être mis en œuvre. La *figure : bouche* ne signifiera pas seulement l'*idée : bouche,* figurée ailleurs par le *son : ro,* elle signifiera par extension, par filiation d'idées, le *son : ro* lui-même; puis lorsqu'on voudra exprimer ainsi non plus une syllabe entière, mais un son seul, elle figurera le son *r* partout où ce son ap-

paraîtra. Ce procédé est bien connu; nous n'avons voulu qu'en montrer la place.

En résumé, les instruments d'expression de la pensée *une* sont *divers* et forment trois classes : 1° les *instruments optiques,* 2° les *instruments acoustiques,* 3° les *instruments de conversion des instruments acoustiques en instruments optiques* par l'*écriture,* et de leur *réversion* par la *lecture.*

On obtint ainsi non seulement l'expression de la pensée, mais la conservation de cette expression; il restait à en obtenir la transmission à distance. C'est à ce but que tendirent les divers systèmes de télégraphie, dont nous devons dire un mot pour compléter cette synthèse.

La transmission directe de l'expression optique, lorsqu'il s'agit de l'écriture figurative ou de la mimique, se fait pour la première par le télégraphe Caselli, et se faisait pour la seconde par le télégraphe aérien.

La transmission directe de l'expression acoustique se fait pour la parole par le téléphone, pour le chant par le phonographe.

La transmission directe de l'écriture, soit du moyen de conversion entre l'expression acoustique et l'expression optique, se fait par le télégraphe électrique.

Quant à la transmission indirecte de l'écriture, elle a lieu par un simple moyen de transport matériel, la poste, ce qui est un moyen empirique et non scientifique dont nous n'avons pas à tenir compte ici.

La mimique, la graphique, la phonétique et la métrique constituent donc les instruments multiples d'expression de la pensée mis à la disposition de la pensée elle-même. Mais comment celle-ci va-t-elle s'en servir pour s'exprimer?

L'observation du mode de cet usage constitue une dernière partie de la linguistique, qui est la *morphologie.*

Cette partie, qui n'est que l'application de la psychique aux diverses divisions de la séméiologie, doit se diviser en se calquant sur les divisions de cette dernière.

Il existe donc une *morphologie mimique,* une *morphologie*

graphique, une *morphologie phonétique* et une *morphologie métrique;* mais il ne peut exister de morphologie spécialement applicable à la phonétique convertie en graphique, puisque cette conversion ne créait pas d'éléments nouveaux.

La morphologie mimique consisterait à employer tel geste ou telle réunion de gestes que la mimique a trouvés à l'expression de telle pensée ou de telle relation logique entre les pensées.

Il faut en dire autant, *mutatis mutandis,* de la morphologie graphique.

Mais ces deux morphologies, qui s'appliqueraient à des éléments qui ne sont employés que chez des peuples enfants ou chez des individus infirmes, ne feront pas l'objet de notre étude.

Deux morphologies seules occuperont notre attention, la morphologie qui emploie la *phonétique* et celle qui emploie la *métrique;* cette dernière constitue la *prosodie* et revendique le domaine du *sentiment,* de même que la *morphologie à base phonétique,* celui de la *pensée.*

Comment la morphologie emploie-t-elle les instruments fournis par la séméiologie? Prenons pour exemple ceux fournis par la phonétique. Elle choisira tel phonème pour exprimer telle idée, telle succession de phonèmes et de mots pour exprimer telle pensée, tel mot pour exprimer telle relation entre les idées.

Nous avons dit qu'en face de la séméiologie et de la morphologie multiples se trouve la psychique une et simple; il faut pourtant observer que la psychique étudie tour à tour des sentiments et des idées, et que précisément, dans les instruments acoustiques, un se rapporte plus particulièrement à l'expression des idées, l'autre à celle des sentiments; qu'il en est de même dans les instruments optiques, et par conséquent dans la morphologie qui les emploie. C'est ainsi que la prosodie est le langage du sentiment.

La linguistique observe, fait la synthèse et l'analyse, dans sa *psychique,* dans sa *séméiologie,* dans sa *morphologie*, de la

pensée en tant qu'expressible, de ses moyens d'expressions et de son emploi de ces modes. Cette distinction formera une des divisions du présent travail.

Mais, d'autre côté, la linguistique consiste à étudier tantôt une langue isolée, abstraction faite de toutes les autres, et même des états de cette langue antérieurs ou postérieurs à celui de la période observée; elle est alors limitée à la fois dans le temps et dans l'espace; tantôt, au contraire, plusieurs langues, mais seulement celles apparentées, ayant eu un point de départ commun, pour les comparer, comprendre leur évolution, leur filiation, leur parenté; tantôt, enfin, plusieurs langues ou toutes les langues non apparentées, ou abstraction faite de leur parenté, pour observer leurs ressemblances et leurs différences et en découvrir les causes à travers les circonstances et l'esprit humain. D'où une autre division de notre présent travail.

L'étude des langues isolées doit forcément précéder la comparaison des langues entre elles, et on ne peut comprendre les rapports moindres des langues non apparentées avant ceux plus visibles des apparentées.

D'où la division suivante, qui doit primer :

1° Linguistique consistant dans les lois de *constitution* des *langues isolées;* 2° linguistique consistant dans les lois de *filiation* des *langues apparentées;* 3° linguistique consistant dans les lois de *concordance* et de *discordance* des *langues non apparentées.*

Il est regrettable qu'il soit impossible d'effacer le troisième terme de cette division, et de le remplacer par le second. Les lois de filiation des langues sont certainement les plus intéressantes, l'étude approfondie à laquelle donne lieu le groupe indo-européen le prouve. La découverte d'un tel groupe constituant une famille naturelle fut même le point de départ des études linguistiques dans notre siècle; une telle découverte en fit espérer d'autres du même genre, et on essaya aussitôt de relier le sémitisme à l'indo-germanisme et le chamitisme au sémitisme; on alla même beaucoup plus

loin, mais en s'égarant, et il fallut revenir sur ses pas. Aujourd'hui un grand nombre de groupes sont constitués, mais semblent irréductibles entre eux. Il faut se contenter d'étudier leurs ressemblances, qui sont bien plus d'ordre psychique que d'ordre physique.

Cependant, ces ressemblances sont parfois telles qu'il en résulte un véritable air de famille qui semble révéler une parenté véritable dont le souvenir et les autres traces se seraient effacés. C'est ainsi qu'on range sous une dénomination collective le groupe ouralien et le groupe altaïque, dont le lexique n'a pourtant rien de commun. Il n'est pas impossible que beaucoup de groupes qui paraissent irréductibles soient réductibles entre eux; l'étude de comparaison des langues non phonétiquement et lexiquement apparentées présenterait un intérêt bien plus vif si ce pressentiment venait à se vérifier; elle ne se réduirait plus à son domaine psychologique.

PREMIÈRE PARTIE

LINGUISTIQUE DES LANGUES PRISES ISOLÉMENT.

—

PREMIÈRE DIVISION

SÉMÉIOLOGIE.

La séméiologie, comme nous l'avons dit, est l'étude du *substratum* de l'expression de la pensée, c'est-à-dire des divers instruments qui peuvent y servir pris en eux-mêmes et avant toute application.

Elle comprend les deux groupes, le groupe optique renfer-

mant à son tour la mimique et la graphique, et le groupe acoustique renfermant la phonétique et la rhythmique.

Nous excluons de notre étude la mimique, qui s'éloigne de l'ensemble de la séméiologie; il nous reste à observer dans leurs grandes lignes : 1° la *phonétique,* 2° la *rhythmique,* 3° la *graphique.*

TITRE PREMIER

DE LA PHONÉTIQUE.

La phonétique est la *science des phonèmes,* c'est-à-dire des sons et articulations de la voix humaine prêts à être employés à l'expression de la pensée.

Elle est *statique* ou *dynamique.*

La phonétique statique étudie les phonèmes dans leur production, leur consistance et leur effet acoustique, abstraction faite non seulement de l'expression de la pensée, mais aussi de toute action ou réaction de ces phonèmes les uns sur les autres.

La phonétique dynamique étudie les phonèmes non plus en eux-mêmes, mais dans leurs rapports, dans leur action et leur réaction mutuelle, mais aussi abstraction faite de la pensée.

Cette distinction en statique et dynamique est applicable à un grand nombre de sciences; il faut étudier l'objet d'une science d'abord *au repos,* pour pouvoir bien la comprendre *en mouvement.*

CHAPITRE PREMIER

PHONÉTIQUE STATIQUE.

La phonétique statique étudie les phonèmes au repos, mais elle ne les étudie point seulement séparés et analysés, mais

aussi réunis dans la syllabe, le mot et la phrase, toutefois avant que dans cette dernière position ils se soient mis en action réciproque.

En effet, le *phonème isolé* est une *abstraction;* on peut dire qu'il n'existe pas dans la nature et n'est que le résultat d'une analyse. L'homme ne prononce que par syllabe; cette syllabe, il est vrai, ne se compose souvent que d'un seul phonème; mais souvent aussi elle en comprend plusieurs qu'on ne peut qu'artificiellement séparer. La *syllabe* est donc l'*unité phonétique naturelle.*

Mais les syllabes réunies forment le mot, les mots réunis forment la phrase, et si l'on peut parler par syllabes, en pratique on ne parle que par mots ou même par propositions intégrales. On prononce celles-ci tout entières et d'un seul coup, de même que la pensée se forme d'un seul jet, et non par une juxtaposition d'idées.

Il faut donc étudier successivement, quand on s'occupe de phonétique statique : 1° le *phonème,* 2° la *syllabe*, 3° le *mot*, 4° la *proposition* bien entendu non en tant qu'exprimant une idée, mais en tant que présentant un agrégat divisible ou indivisible de phonèmes.

Ces unités, le phonème, la syllabe, le mot, la proposition, doivent être réparties en deux groupes.

1er GROUPE : l'unité *artificielle* résultant seulement de l'analyse, le *phonème.*

2e GROUPE : les unités *naturelles* qui comprennent la *syllabe,* le *mot,* la *proposition.*

Quel fut l'ordre historique de ces unités? Le phonème isolé n'exista oralement dans aucune langue; un phonème ne peut se produire en cet état qu'autant qu'il peut former une syllabe à lui seul, ce qui, nous le verrons, est fort rare, même quand il s'agit de voyelles. Le phonème fut donc une unité abstraite et tardive.

Cela est si vrai que l'histoire nous en fournit une preuve frappante dans une science parallèle à la phonétique, la gra-

phique; les écritures sont syllabiques avant de devenir abécédaires.

Parmi les trois unités naturelles, il y en a une qui est antérieure aux autres, et elles suivent entre elles une gradation qui est précisément l'inverse de celle qu'on croit généralement exister. Le mot est antérieur à la syllabe; la proposition est antérieure au mot. Le point de départ, le concret, aussi bien phonétiquement que lexiologiquement, c'est la proposition entière. Le sanscrit lui-même ne fait de cette proposition, même très longue, qu'un mot unique par l'emboîtement des mots partiels en vertu de ses règles du *Sandhi*. Cette unité est encore mieux réalisée dans les langues polysynthétiques emboîtantes. L'homme illettré, chez nous, ne saurait souvent séparer plusieurs des mots de sa proposition, qui pour lui sont dans certaines locutions devenues indivisibles.

Nous n'avons pas l'intention de développer ici ce sujet très difficile, non plus que les autres parties de la linguistique; notre seul but est de *classifier rationnellement*.

SECTION PREMIÈRE

PHONÉTIQUE DE L'UNITÉ ARTIFICIELLE OU DU PHONÈME.

Il y a lieu d'étudier successivement dans le phonème : 1° sa *tonalité*, 2° son *accent*, 3° sa *durée ou mesure*.

On peut dire que la tonalité du phonème en est le corps, que son accent et sa mesure, son accent surtout, en sont l'âme.

§ 1er. — *Tonalité du phonème.*

Le phonème est produit par le souffle humain traversant les organes de la phonation. Il importe donc d'abord d'étudier ces organes pour comprendre comment le phonème a pu se produire, quelle est la contiguïté ou l'éloignement de ces

phonèmes entre eux. La linguistique confine ici à l'anatomie et à la physiologie.

La classification des phonèmes n'est pas encore bien établie et n'a fait de réels progrès que depuis qu'on en a cherché les bases dans la physiologie elle-même, et non dans des rapprochements du domaine de la linguistique seule qui ne peut opérer ici sans secours.

Cette étude comprend celle : 1° de la *production physiologique* du phonème, 2° de son *effet acoustique,* 3° de son *emploi linguistique* dans l'évolution de l'histoire.

PREMIER POINT DE VUE

ÉTUDE DE LA PRODUCTION PHYSIOLOGIQUE DU PHONÈME

Les phonèmes se divisent à ce point de vue en : 1° *phonèmes complets* ou de *prononciation,* 2° *phonèmes incomplets* ou de *transition,* 3° *phonèmes doubles* ou de *combinaison.*

PREMIÈRE CLASSE

Phonèmes complets ou de prononciation.

Nous entendons par ces mots les phonèmes ordinaires, nous réservant seulement de définir ensuite les deux autres classes, beaucoup moins connues.

Avant d'étudier le mode de production de ces phonèmes, il faut connaître préliminairement les organes qui servent à cette production; d'où cette étude se divise en deux parties : 1° *partie anatomique,* 2° *partie physiologique.*

Premièrement. — Partie anatomique.

Cette étude, de la précision de laquelle dépend la certitude de toute autre ultérieure, porte sur les organes destinés à la phonation.

L'appareil de phonation consiste en :

1° Un *soufflet d'expiration,* le *poumon,* quelquefois remplacé dans les bruits de *claquement* par le *soufflet d'inspiration,* les *lèvres;* c'est dans le premier cas pendant l'expiration, dans le second cas pendant l'inspiration que le phonème se produit. Inversement pendant l'inspiration dans le premier cas, pendant l'expiration dans le second, il y a repos. Une grande division des phonèmes est fondée sur cette distinction entre l'inspiration et l'expiration.

2° Un *tuyau sonore* dans lequel le courant d'air, à son passage, peut entrer en vibration toutes les fois qu'il est plus ou moins arrêté dans sa course. Ce tuyau commence au larynx et se termine aux lèvres; la cavité nasale n'en fait pas partie.

3° Un *résonnateur* qui enfle le *son* ou le *bruit* du phonème et en modifie acoustiquement la nature, en lui donnant un *timbre* particulier, suivant la longueur et la forme qu'il prend au moment de sa formation. Ce résonnateur commence seulement dans la cavité buccale et exclut le larynx, mais par contre il comprend la cavité nasale.

Le voile du palais, qui sépare la cavité buccale de la cavité nasale, suivant les cas et selon qu'il laisse libre le passage de l'une à l'autre ou qu'il le ferme, étend le résonnateur aux deux cavités, ou le restreint à la cavité buccale, ou, au contraire, à la cavité nasale plus une partie limitée et fermée de la cavité buccale.

C'est de la triple action, de la collaboration de l'instrument de spiration, du tuyau sonore et du résonnateur que résultent tous les phonèmes.

Le *tuyau sonore* comprend trois parties principales : 1° le *larynx,* 2° la *cavité buccale,* 3° le prolongement *labial.*

Le larynx contient les *cordes vocales,* dont l'intervalle forme la *glotte;* ces cordes vocales peuvent être ou largement écartées, laissant passer le souffle sans influer sur lui, ou se resserrer, ou se serrer tout à fait, de manière à ne laisser qu'un étroit passage, ou se fermer.

Au-dessus de ses cordes vocales, à son extrémité supérieure, le larynx peut aussi rester largement ouvert, ou se fermer.

Une série nombreuse de phonèmes, et non pas seulement la voyelle, se forment dans le larynx.

La cavité buccale comprend l'organe inférieur, la langue, et aussi les dents inférieures, et l'organe supérieur le palais, depuis l'ouverture du larynx jusqu'aux dents supérieures.

L'organe inférieur joue dans la production du phonème le rôle actif.

L'organe supérieur, au contraire, joue un rôle passif.

L'organe inférieur, la langue, a pour auxiliaire la mâchoire inférieure, dont le mouvement est libre; l'organe supérieur, au contraire, reste fixe, ainsi que la mâchoire supérieure qui en dépend.

Les grammairiens indiens ont soigneusement distingué l'organe passif et l'organe actif et leur ont donné des noms différents, *sthana* et *karana*.

L'organe supérieur comprend dans le sens de sa longueur le *palatum molle,* le *palatum durum,* l'*arcade dentaire* avec ses *alvéoles*. Il se termine d'un côté à la luette, *uvula,* laquelle participe quelquefois à la phonation.

Enfin, le prolongement labial comprend les deux lèvres, qui prennent un point d'appui l'une sur l'autre, ou sur les dents.

Deuxièmement. — Partie physiologique.

Conformément à cette division anatomique, la physiologie distingue : 1° les phonèmes formés pendant l'*expiration,* et ceux formés pendant l'*inspiration;* ces derniers sont les *claquements* ou les *klicks* hottentots; 2° les phonèmes *produits* dans le *larynx,* ou dans la *cavité buccale,* ou dans le *prolongement labial;* 3° les phonèmes qui ont pour *résonnateur* à la fois la bouche et le nez, ou la bouche seulement, ou le nez et une portion seulement de la bouche, portion formant tuyau fermé, et d'autre côté ceux qui dédoublent leur résonnateur

ou l'allongent, ou le raccourcissent, ou lui font prendre des formes différentes par le jeu combiné du larynx, où aboutit le résonnateur, de la bouche et des lèvres.

Mais, en outre, elle divise les phonèmes non plus suivant la direction du souffle, l'endroit de leur production ou de leur résonnance, mais aussi d'après le genre de mouvement de l'obstacle qui le produit et d'après leur degré d'accomplissement.

Nous devons ici observer tout de suite que l'antique division des phonèmes en *voyelles* et *consonnes* ne peut être maintenue, au moins en ce qui concerne le point de vue de la production, et le phonème isolé. Nous la retrouverons, au contraire, modifiée, il est vrai, lorsqu'il s'agira du point de vue acoustique, et aussi lorsque nous traiterons de la composition de la syllabe.

La description que nous allons donner, dans la mesure où une classification l'exige, est purement analytique, et dans le phonème isolé nous envisageons successivement et séparément : 1° quel est son organe de prononciation, 2° quel est son organe de résonnance; pour arriver à une description naturelle, il faudrait rétablir la synthèse de tous ces éléments, que nous sommes obligé de séparer fictivement pour parvenir à les bien comprendre.

1° Classement des phonèmes d'après la direction du souffle au moment de leur formation.

Nous venons de voir que sur le souffle d'*inspiration* se placent seulement les *clicks* ou *claquements,* tandis que sur le souffle d'*expiration* tous les autres phonèmes. Ces claquements, du reste, se divisent par ailleurs, comme les autres phonèmes, suivant le lieu où ils se produisent; nous les y retrouverons.

Ce n'est pas seulement par l'inspiration et l'expiration que se distinguent les phonèmes, quant à la direction principale du courant qui les porte; c'est aussi par la direction de l'ex-

piration; celle-ci se dirige, en effet, vers les lèvres ou vers le nez, ou vers les deux à la fois; de là la *nasalisation,* qui affecte aussi bien la direction du souffle que la résonnance.

2° *Classement des phonèmes d'après le lieu où ils se produisent.*

Ici il faut distinguer la situation du phonème sur la *longueur* du tuyau vocal, sur sa *largeur* et sur sa *hauteur*. Le tuyau vocal, comme nous l'avons énoncé, comprend le larynx, mais exclut la cavité nasale, laquelle n'est comprise que dans le résonnateur.

A. — PHONÈMES SE PRODUISANT SUR DIVERS POINTS DE LA LONGUEUR DU CANAL VOCAL.

Sous le rapport du lieu où ils s'y produisent, il faut distinguer les phonèmes qui ne se produisent qu'en un *seul lieu continu,* et ceux qui se produisent à la fois en *plusieurs lieux différents.*

a) *Phonèmes ne se produisant qu'en un seul lieu.*

Les phonèmes qui ne se produisent qu'en un seul lieu peuvent le faire sur une plus ou moins grande surface des organes qui les forment ou qui concourent à les former. Cette distinction a lieu pour la plupart des organes, non pour tous. Dans l'un de ces cas, le phonème est *dorsal;* dans l'autre il est *coronal.* Le premier est exceptionnel, le second est ordinaire.

α) *Dans le larynx.*

Les phonèmes qui naissent dans le larynx sont dus à la situation respective des cordes vocales; mais quelques-uns, par exemple le *hha* arabe, doivent leur production aussi à un mouvement d'une partie plus avancée du canal à l'ouver-

ture supérieure du larynx. Cette classe comprend les voyelles et quelques consonnes.

β) *Dans la cavité buccale.*

Ici les phonèmes se placent sur les diverses parties de la longueur du palais, d'arrière en avant, comme instrument passif, et sur celle de la langue, dans le même sens, comme instrument actif.

Mais 1° une partie de la langue peut toucher une partie du palais qui ne lui correspond pas, 2° une surface plus ou moins longue de la langue peut s'appliquer sur une surface plus ou moins longue du palais.

1er CAS. — LA PARTIE CORRESPONDANTE DE LA LANGUE S'APPLIQUE SUR OU SE TEND VERS LA PARTIE CORRESPONDANTE DU PALAIS.

1er sous-cas. — Application d'un point à un point, ou système coronal.

1re situation. — Phonème postpalatal.

La racine ou la partie postérieure de la langue se met en contact, s'approche ou se tend vers le *palatum molle;* le phonème produit a été appelé successivement et improprement *guttural,* puis *vélaire; postpalatal* est plus exact, car il existe un phonème distinct qu'on peut appeler spécialement *vélaire.* Il comprend les consonnes : *k, g,* χ, γ, et aussi *q,* et se subdivise en *postpalatal antérieur* et *postpalatal profond.* Le postpalatal antérieur est le *k, g,* tel qu'on le prononce quand il est suivi de la voyelle *a;* le profond est le *k* ou mieux le *q,* tel qu'on le prononce avant les voyelles *o* et *u;* c'est le *qoph* des Hébreux et le *q* des Géorgiens.

Enfin, il existe à côté, et à l'endroit où s'ouvre le voile du palais pour monter vers la cavité nasale ou en descendre, un phonème qui est produit par l'ouverture brusque de la cavité

nasale au moyen de l'écartement du voile; c'est un phonème de *plosion* semblable à celui du *p* ou du *b* parmi les labiales. Il naît quand un phonème à résonnance purement buccale est suivi d'un phonème à résonnance nasale, le tuyau buccal étant fermé sur son parcours, par exemple, quand un *p* ou un *t* est suivi d'un *n* ou d'un *m*, comme dans *Etna*, lorsqu'on ne sépare pas les syllabes entre les deux sons. Nous nommons ce phonème *plosif postpalatal* le *postpalatal uvulaire*. Les grammairiens indiens lui donnent le nom de *jama*, mais en le considérant dans une de ses fonctions spéciales, dont nous traiterons un peu plus loin. De même il peut se produire une *vibration uvulaire*, qui consiste dans un tremblement de la luette analogue à celui de l'*r* ordinaire sur la partie antérieure de la langue.

2e situation. — Phonème médiopalatal.

Le phonème peut se produire entre la partie médiane de la langue et la partie médiane du palais, entre la langue et le *palatum durum*. Il n'équivaut pas au palatal du sanscrit, dont nous parlerons tout à l'heure, mais comprend les sons du *k*, *g*, χ doux, γ doux, lorsqu'ils sont suivis des voyelles *e* ou *i*.

De là deux sortes de phonème médiopalatal, le médiopalatal *postérieur*, celui des syllabes *ke*, *χe*, et le médiopalatal *antérieur*, celui des syllabes *ki*, *gi*, *χi*, *γi*. Il comprend le *ch* doux des Allemands avec la sonore correspondante tandis que le *ch* dur appartient à la classe postpalatale, et la semi-voyelle : *y*.

3e situation. — Phonème anté ou prépalatal ou dental.

Ces phonèmes sont au nombre de trois : 1° l'*alvéolaire*, le *t*, le *d*, l'*s*, le *z*, l'*n* ordinaire, sauf ce que nous dirons plus loin de ce dernier; la langue y touche les alvéoles ou tend vers elles; 2° le *postdental*; 3° l'*interdental*, qui comprend le *th* anglais, le θ grec; la langue passe entre les dents.

2e *sous-cas. — Application d'une surface à une surface, ou sur un ensemble de points contigus, ou système dorsal.*

Dans les exemples précédents, la langue, organe actif, ne s'appliquait qu'au point le plus restreint possible de la voûte palatale, organe passif.

Mais il se peut aussi que la surface d'un organe appliqué ou se tendant vers l'autre soit, au contraire, aussi étendue que possible.

Ce système ne s'applique dans la cavité buccale proprement dite qu'aux *antépalatales,* ou *dentales.*

On les prononce alors, par exemple, le *t,* le *d,* en appliquant la surface la plus grande possible de la langue contre la partie antérieure de la voûte palatale, tandis que la pointe de la langue vient toucher les dents inférieures.

2e CAS. — UNE PARTIE DE LA LANGUE NE S'APPLIQUE POINT A LA PARTIE CORRESPONDANTE DU PALAIS, MAIS A UNE PARTIE AUTRE DE CELUI-CI.

Ce système comprend les *dentales cérébrales,* qui consistent à toucher le milieu du palais avec la pointe non correspondante de la langue. Ainsi se produisent non seulement le *t,* le *d* cérébraux sanscrits, c'est-à-dire des explosives, mais aussi des continues et même des vibrantes.

γ) *Dans le prolongement labial.*

Ici, dans le sens de la longueur, on distingue : 1° la *linguo-labiale,* peu usitée, qui consiste dans l'articulation formée par la langue et une des lèvres; 2° la *dento-labiale,* où une lèvre et une arcade dentaire concourent, par exemple dans le phonème : *f;* 3° la *labiale pure,* où les deux lèvres se touchent ou tendent l'une vers l'autre.

b) *Phonèmes se produisant dans deux lieux différents à la fois de la longueur du canal vocal.*

Ces phonèmes sont les *sonores* ou *moyennes, d, b, g,* par exemple, par opposition aux *ténues t, p, k;* ils se produisent lorsqu'ont lieu à la fois un mouvement des organes buccaux et un des cordes vocales, le tout en même temps.

Toutes les consonnes, sans exception, peuvent être ténues et sonores, suivant que les cordes vocales se mettent ou non en vibration.

Ces phonèmes qui se produisent à la fois dans le larynx et dans la cavité buccale sont de deux sortes :

1° La prononciation buccale est la principale, la prononciation laryngienne ne consiste que dans une sonorité qui est ajoutée à la première. C'est le cas que nous venons de décrire;

2° La prononciation laryngienne vocalique est la principale; seulement le renforcement que le phonème émis reçoit dans le résonnateur passe les limites du renforcement à cause de la pression que les parois du résonnateur exercent en se resserrant sur la colonne d'air, qui rend ainsi un bruit de frottement, et une véritable articulation buccale accompagne l'articulation glottale; tel est le cas des semi-voyelles : *y, w,* nées des voyelles *i, u.*

B. — PHONÈMES SE PRODUISANT SUR DIVERS POINTS DE LA LARGEUR DU CANAL VOCAL.

Cette distinction n'a pas lieu dans le larynx ni sur les lèvres, ou tout au moins n'y est pas assez importante pour entrer dans la phonétique linguistique.

Au contraire, dans la cavité buccale, elle prend une importance extrême.

Suivant qu'un phonème prend naissance au milieu de la langue dans sa largeur, ou sur les côtés, il est *médian* ou *latéral.*

Nous verrons tout à l'heure que quant à leur mode de production et à leur hauteur dans la cavité buccale, les phonèmes se distinguent en *vibrants, fricatifs, plosifs* et *avulsifs*. Presque toutes ces divisions comprennent, à côté de beaucoup de phonèmes *médians,* un *phonème latéral.* Mais, par contre, souvent les phonèmes dentaux, médio et postpalataux n'ont qu'un seul phonème latéral pour tous.

a) *Phonème latéral des vibrants.*

Il est bien connu; l'*r* est le phonème *médian,* l'*l* est le phonème *latéral;* celui-ci consiste à faire vibrer les deux côtés de la langue, en laissant l'air s'échapper au-dessous d'eux.

De même qu'il y a plusieurs sortes d'*r,* comme nous le verrons, d'après leur situation sur la longueur du canal vocal, de même il y a plusieurs sortes d'*l* correspondantes.

L'intime parenté de l'*r* et de l'*l* est un fait acquis par la linguistique historique.

b) *Phonème latéral des fricatifs.*

La nature du phonème que nous indiquons comme tel est controversée. Il s'agit du son du *ch* français, *sh* anglais. Suivant les uns, le *sh* est un son composé, suivant d'autres, c'est une fricative simple correspondant à un certain ordre de *plosives dentales;* nous croyons que le *sh* est le phonème latéral des *antépalatales cérébrales* et des *médiopalatales fricatives* à la fois, c'est-à-dire d'une espèce d'*s* et du *ch* doux allemand. Pris à ce point de vue moyen, ce phonème latéral peut aussi servir d'expression latérale à tous les phonèmes *fricatifs* du palais.

c) *Phonème latéral des plosifs.*

Les phonèmes plosifs semblent ne pas posséder de pho-

nème latéral, car les seuls sons latéraux jusqu'à ce jour classés comme tels sont le *sh* et l'*l*. Nous croyons qu'ils en possèdent un commun, et historiquement très important; il s'agit du son exprimé par *tch, dj,* tel qu'il forme la palatale sanscrite et qu'il est prononcé en italien avant l'*i* et l'*e*.

On pense généralement, suivant nous, à tort, que ce phonème est double, qu'il comprend *t,* dentale plosive, + *sh,* latérale fricative, et on s'appuie, pour indiquer le caractère du premier élément, sur ce que la langue touche le palais; elle le touche bien aussi dans l'*l,* et cependant ce phonème n'est point plosif. La vérité est que *tch* se prononce par une seule articulation; cette articulation contient un *t,* parce qu'en effet le son est et reste *plosif;* le *sh* qui suit n'est que l'*écrasement* de cette articulation *plosive* qui va expirer des deux côtés de la langue.

L'histoire confirme cette idée; en effet, le *tch* sanscrit ne naît pas du *sh,* ni même du *t*, mais le plus souvent du *k;* on place dans la grammaire de cette langue les palatales après les gutturales, et l'étymologie prouve qu'elles sont dérivées des gutturales antérieures; dans ce cas elles n'ont rien de commun avec la lettre *t* qui sert à les figurer. En réalité, le phonème *tch* sert aussi bien aux postpalatales qu'au médio et aux antépalatales vraies de modification latérale, et se place au point milieu entre les médiopalatales et les dentales.

d) *Phonème latéral des avulsifs.*

On appelle phonèmes avulsifs les claquements des Hottentots naissant non pendant l'expiration, mais pendant l'inspiration, et consistant, comme nous le verrons, en mouvements de succion.

Parmi ces phonèmes très nombreux, se trouve un phonème *latéral.*

Ce claquement se produit en pressant la langue contre les dents de côté.

En général, tous les phonèmes latéraux sont bilatéraux,

c'est-à-dire se produisent sur les deux côtés de la langue à la fois; quelquefois ils sont *unilatéraux,* et se produisent seulement sur le côté *droit* ou sur le côté *gauche.*

C. — PHONÈMES SE PRODUISANT SUR DIVERS POINTS DE LA HAUTEUR DU CANAL VOCAL.

La cavité buccale, en particulier, qui forme un des trois centres de production de sons, possède une certaine hauteur; cette hauteur peut être augmentée ou diminuée, suivant que sa partie inférieure, consistant dans la langue et la mâchoire inférieure et qui est mobile, s'éloigne ou s'approche de sa partie supérieure qui est fixe.

Le phonème peut ainsi se produire : 1° lorsque la langue est dans sa position normale, 2° lorsque la langue se rapproche du palais, 3° lorsqu'elle vient à choquer celui-ci, 4° lorsqu'elle s'y attache; dans les derniers cas, le bruit n'est produit qu'au moment de la cessation du contact, ou de l'avulsion.

Mais comme la production du phonème sur un point plus ou moins haut de la cavité buccale est solidaire du mode de la production du phonème, pour ne pas faire de redites nous renvoyons plus loin à la description de ce mode.

Cependant de la hauteur où se produit le phonème dans le canal buccal dépend la question de savoir si ce sont les instruments inférieurs ou les supérieurs de la bouche qui sont principalement intéressés; ainsi la langue peut prendre seule action dans l'articulation du phonème, ou y prendre l'action principale, la voûte ne lui servant que de point d'appui ou de direction de tension. De là la classe des *phonèmes linguaux,* qui comprennent l'*r* et l'*l.* Ou bien la langue et le palais peuvent prendre une part égale au son; on a alors les phonèmes *fricatifs.* Ou enfin c'est le palais qui a la part principale, dans les plosifs et dans les avulsifs.

3° Classement des phonèmes d'après leur mode de production.

Les phonèmes, qu'ils soient glottaux, palataux, linguaux ou labiaux, dans le sens de la longueur, directs ou latéraux dans le sens de la largeur, plus ou moins élevés dans le sens de la hauteur du canal vocal, sont formés par le jeu d'un ou deux organes réunis opérant d'une manière différente sur la colonne d'air qui passe et qui par sa vibration peut seule produire un son ou un bruit.

Ces mouvements d'organes sont : 1° leur mouvement moléculaire, en appuyant sur eux le souffle à son passage, mouvement qui réagit ensuite sur celui-ci et y produit des ondes sonores; c'est la *vibration de l'organe;* 2° leur rapprochement l'un de l'autre, de manière à comprimer l'air à son passage entre les deux parois et à le faire frotter sur les deux, ce qui provoque dans cet air aussi des ondes sonores; 3° à faire se toucher les deux organes, de manière à arrêter complètement l'air à son passage et à le faire refluer vers le nez, dont la soupape, c'est-à-dire le voile du palais, s'ouvre, ou à lui livrer passage par la bouche, en faisant cesser l'obstacle, et après que le choc et l'ouverture ont fait naître dans la colonne d'air des ondes sonores; 4° à appuyer les deux organes l'un sur l'autre à frottement, et même quelquefois à succion, de manière à ne pas agir sur l'ondée d'air qui vient à l'instant du poumon, ou à agir seulement sur celui qu'on aspire avec la bouche.

De là les phonèmes : 1° de *vibration,* 2° de *frottement,* 3° de *plosion,* 4° d'*avulsion.*

Les phonèmes de plosion, c'est-à-dire de fermeture, suivie ou non d'ouverture, comprennent à leur tour plusieurs degrés : 1° la *plosion explosive,* lorsque la fermeture est suivie d'ouverture; c'est celle de *t,* de *p,* de *k;* 2° la *plosion occlusive,* lorsque la fermeture n'est suivie d'ouverture d'aucun côté; tel est le cas des mêmes phonèmes suivis immédiate-

ment de certains autres; 3° la *plosion uvulaire et nasale,* lorsque la fermeture est suivie de l'ouverture non des organes en contact, mais du voile du palais et de la cavité nasale; 4° la *plosion sans souffle,* lorsque la fermeture du larynx empêche l'air d'arriver des poumons au moment où elle se produit. Cette dernière variété sert de transition entre les phonèmes de *plosion* et ceux d'*avulsion.*

Les phonèmes de *vibration* comprennent à leur tour : 1° ceux de *vibration avec tension,* 2° ceux de *vibration sans tension,* ou de *tremblement.*

Au passage de l'air sur une lame mince ou à la surface d'un corps très flexible, si cette lame ou cette surface est tendue, le son produit sera un son de vibration de ce corps; si cette lame ou cette surface est lâche, sans résistance, elle cédera à chaque passage du courant qui la fera vibrer d'une manière spéciale, c'est-à-dire *trembler* ou *rouler,* et reviendra ensuite à sa position première. Ce retour a lieu aussi dans la vibration, mais autrement, ainsi que le déplacement lui-même, en raison de la résistance opposée. Cette différence distingue l'*r* roulé de l'*r* non roulé; l'*r* laryngien, de la voyelle : *ain.*

Quant à l'air lui-même, il va sans dire que sa vibration est nécessaire dans tous les phonèmes.

Ces phonèmes de vibration, de frottement, de plosion et d'avulsion peuvent se former non seulement dans la cavité buccale, mais aussi dans le larynx et dans le prolongement labial; cependant plusieurs y sont défectifs.

a) *Dans le larynx.*

Les cordes vocales peuvent ou rester tout à fait écartées et ne produire aucun son, ou se rapprocher de manière à occasionner dans l'air un frottement, ou se rapprocher davantage, de manière à entrer elles-mêmes en vibration, ou se fermer complètement.

Le cas le plus fréquent est celui où les cordes vocales s'ap-

prochent de très près, de manière à ce que le souffle les fait entrer en vibration; le phonème produit est alors la *voyelle,* c'est-à-dire ce phonème qui, au point de vue de l'acoustique, est *un son,* et non *un bruit.* Nous disons *la voyelle* et non *les voyelles.* En effet, en sortant du larynx, la voyelle est une; elle ne devient diverse que quand elle a pénétré dans la bouche et y a pris les timbres particuliers que chaque forme prise donne à ce résonnateur.

Mais les deux autres cas sont fréquents aussi, celui de *rapprochement,* de manière à produire un frottement de l'air, et celui de *fermeture* complète.

Le premier produit l'*h* et les sons dits *gutturaux,* l'autre un des *esprits* de la grammaire grecque.

Lorsque les cordes vocales sont assez rapprochées pour causer le frottement de l'air, naît le phonème *h,* lequel est un succédané de la voyelle. Lorsque de la voix haute on passe à la *vox clandestina,* la voyelle disparaît, mais l'*h* la remplace, et grâce aux résonnances diverses qu'il reçoit dans la bouche en passant dans ce résonnateur, peut reproduire dans le chuchotement la sensation de toutes les voyelles.

L'air, après la formation de l'*h,* continue de frotter les parois de la bouche à son passage ultérieur, ce qui a souvent fait considérer ce phonème comme une consonne palatale.

Si l'ouverture du larynx se resserre aussi très fortement au passage de l'*h,* le phonème devient alors le *hha* arabe.

Lorsque les cordes vocales vont jusqu'à se toucher, de manière à *fermer* la glotte, alors naît l'*esprit doux* grec. En effet, au moment de prononcer la voyelle, on séparera les cordes vocales réunies, d'où un bruit légèrement explosif. C'est aussi l'*aleph* des Sémites. Si, avant la prononciation, les cordes vocales sont mises dans la position requise, il y a *absence d'esprits;* si on les rapproche en passant par la position de frottement, naît l'*esprit rude,* équivalant à l'*h* que nous avons décrit.

Enfin, les cordes vocales peuvent être pressées l'une contre l'autre, laissant passer malgré cela l'air entre elles par petites

masses et se refermant. Cette position est analogue à celle que présente la surface molle de la langue dans la prononciation de l'*r*. C'est le cas du *aïn* arabe. De plus, l'ouverture du larynx est presque fermée. C'est la vibration devenue tremblement.

Le *larynx* donne ainsi naissance à des *consonnes* aussi bien qu'à des voyelles; mais il peut seul donner naissance à des voyelles, lorsqu'il emploie l'un de ses procédés, le procédé de *vibration* proprement dite.

b) *Dans la cavité buccale.*

Il faut distinguer entre les parties postpalatale, médiopalatale et prépalatale, et entre celles de la langue qui leur correspondent.

α) *Partie linguo-postpalatale.*

C'est là que se produisent les phonèmes actuellement appelés improprement *gutturaux*.

Ces phonèmes sont ou des *vibrants*, l'*r* dit *guttural*, ou des *tremblants*, le même *r* avec *roulement*, ou des *fricatifs*, le χ dur, le γ dur, ou des *plosifs*, le *g*, le *k*, le *q*, ou des *avulsifs*, le *click* guttural, ou des *latéraux*, l'*l* guttural.

β) *Partie linguo-médiopalatale.*

Là se produisent les bruits appelés aussi improprement gutturaux, par quelques-uns cependant palataux. Ce sont ou des *fricatifs*, le χ doux, le γ doux, ou des *plosifs*, le *k*, le *g* suivis d'un *i*, ou des *avulsifs*, le *click palatal*.

γ) *Partie linguo-prépalatale.*

Là se produisent les bruits dentaux sis aux divers points du palais antérieur que nous avons décrits. Ce sont ou des *vibrants* médians comme *r*, ou *latéraux* comme *l*, ou des *trem-*

blants, les mêmes avec roulement, ou des *fricatifs* médians comme *s*, θ, *z*, δ, *r* spirant, ou *latéraux* comme *sh*, ou des *plosifs* médians comme *t*, *d*, ou *latéraux* comme *tch*, ou des *avulsifs* médians comme les *clicks* dentaux, ou *latéraux* comme les *clicks* dits latéraux.

δ) *Partie à la fois prélinguale et médiopalatale.*

Ici se placent parmi les vibrants l'*r* et l'*l cérébraux*, parmi les fricatifs l'*s* et le *sh* de même ordre, parmi les plosifs le *t* et le *d* cérébraux du sanscrit.

c) *Dans le prolongement labial.*

Les phonèmes labiaux, labio-dentaux ou linguo-labiaux sont aussi ou *tremblants :* un *r labial* hors d'usage dans la linguistique historique, ou *fricatifs :* l'*f*, le *v*, le *w*, ou *plosifs* : le *b*, le *p*, ou *avulsifs :* le *click labial*.

Les phonèmes labiaux se réunissent aux palataux par le *th interdental;* les palataux se réunissent aux glottaux par les phonèmes *vélaires* ou *uvulaires*.

La vibration et le frottement peuvent se trouver réunis : c'est ce qui a lieu dans l'*r spirant;* de même la réunion de la plosion et du frottement se réunissent dans les sortes de phonèmes : *pf*, *ts*, *kχ*, qu'on appelle les phonèmes *affricatifs*, et qui sont très usités.

Tous les phonèmes de vibration se ressemblent sous un certain rapport; de même tous les phonèmes fricatifs, etc. On passe donc facilement de l'un à l'autre. C'est ce qui explique la conversion de l'*f* et de l'*s* en *h*, d'autre côté la parenté qui existe entre les voyelles, qui sont des vibrantes laryngiennes, et les autres vibrantes.

4° *Classement des phonèmes d'après leur résonnateur.*

Le résonnateur influe sur tous les phonèmes, mais surtout

sur ceux laryngiens de pure vibration qu'on nomme les *voyelles.*

Le résonnateur peut être : 1° composé de différents tuyaux de résonnance, 2° posséder le même tuyau mais allongé ou raccourci, 3° posséder un tuyau de même longueur, mais de forme et de hauteur différentes, ou même divisé en plusieurs parties.

a) *Résonnateurs différents.*

Nous avons dit que le résonnateur peut consister ou dans la cavité bucco-labiale seule, ou dans les deux cavités buccale et nasale, ou dans la cavité nasale seule, avec adjonction d'une partie, mais fermée, de la cavité buccale.

Dans le premier cas, les phonèmes sont *non-nasaux,* dans le second ils sont des *voyelles nasales,* dans le troisième des *consonnes nasales.*

Ce dernier cas est intéressant; en effet, la consonne nasale n'est pas une consonne dans ce sens que ce n'est pas un *bruit formé dans la bouche;* elle ne produit même pas de bruit, elle modifie seulement le timbre de la voyelle qui suit, ou donne un timbre au souffle qui précède.

Cependant on peut l'envisager aussi comme étant l'explosion en arrière de l'air arrêté derrière l'obstacle. Elle tient le milieu entre une simple action de résonnance et une action de bruit.

D'où : 1° *résonnateur buccal,* 2° *résonnateur naso-buccal,* 3° *résonnateur nasal.*

Dans ce dernier, la bouche forme tuyau fermé, mais ce tuyau est plus ou moins étendu, il peut comprendre la bouche entière, quand on vient jusqu'à l'*m.*

b) *Résonnateurs de dimensions différentes.*

Le larynx en s'élevant ou en s'abaissant, les lèvres en s'allongeant ou en se rétrécissant, la langue en se haussant ou en se baissant, les joues, enfin, en s'écartant ou en se

rapprochant, la mâchoire supérieure par un mouvement d'ascension ou de descente, donnent au résonnateur longueur, largeur et hauteur différentes, et changent ainsi à chaque instant les qualités du phonème.

Le plus important est ici la longueur, mais tous les mouvements marchent en même temps.

Ces facteurs affectent aussi bien les phonèmes buccaux, dits consonnes, que les phonèmes laryngiens, dits communément voyelles, mais cependant ont moins d'action sur les premiers, parce que ceux-là s'opèrent presque tous par arrêt ou rétrécissement d'une partie de la cavité buccale; cela rend le résonnateur pour eux moins considérable.

α) *Longueur et largeur du résonnateur.*

La longueur du résonnateur s'accroît à mesure que sa largeur diminue et réciproquement; ces mouvements sont solidaires.

La longueur du résonnateur est augmentée : 1° par la projection des lèvres, 2° par le resserrement des joues qui en est la conséquence; 3° par l'abaissement du larynx. C'est dans cette situation que se produit le son : *u*.

La longueur du résonnateur est diminuée : 1° par le serrement des lèvres contre les dents et le retrait des joues qui en est la conséquence, 2° par le haussement du larynx. C'est dans cette situation que se produit le son : *i*.

La longueur du résonnateur est normale, ainsi que sa largeur : 1° quand les lèvres gardent leur situation libre, 2° que le larynx reste à sa hauteur normale. C'est la situation où se produit le son *a*.

β) *Hauteur ou division du résonnateur.*

Cette hauteur et cette division sont déterminées par le mouvement de la langue, qui peut descendre tout entière, ou s'élever tout entière, ou s'élever dans une partie et s'abaisser

dans l'autre, de manière à faire deux résonnateurs d'un seul.

Dans le son de *a,* la langue reste stationnaire; le résonnateur est unique et de longueur moyenne, comme nous l'avons vu.

Dans le son de l'*u,* le résonnateur reste unique, la langue s'élève au fond du palais, puis s'abaisse; cette position de la langue est déterminée par l'allongement des lèvres et l'abaissement du larynx, dont elle est solidaire.

Dans le son de l'*i,* le mouvement contraire du larynx, qui monte, et des lèvres qui se resserrent, entraîne la langue à s'élever au milieu de la bouche et à diviser ainsi le résonnateur en deux.

Mais quelquefois la langue ne prend pas ces mouvements solidaires, mais les mouvements contraires.

La *langue* peut prendre la position de l'*i,* tandis que les *lèvres* prennent la position de l'*u;* on obtient alors l'*ü* français.

La langue peut prendre la position de l'*u* tandis que les lèvres prennent la position de l'*i;* alors on obtient l'*y* sombre ou russe.

De ces modifications dans la longueur, la largeur et la hauteur du résonnateur, le phonème de vibration laryngien, dit voyelle, reçoit des timbres différents.

Le schème de ces phonèmes est représenté par un triangle ou par une croix; nous préférons le second mode.

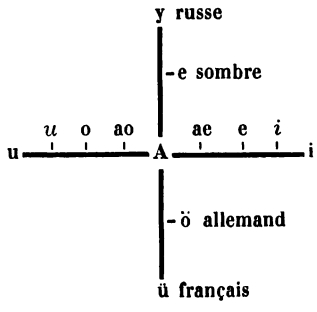

Nous indiquons seulement quelques-uns des sons intermédiaires.

Les quatre extrémités de la croix sont : *u, i, ü* français, *y* russe; le centre est : *a*.

Entre l'*u* et l'*o* il faut placer un son intermédiaire qui existe en anglais dans certains mots; entre l'*e* et l'*i* le son qui existe dans la même langue dans les mots : *pretty, slip;* l'*ao* anglais est le son de la voyelle dans le mot anglais : *wall.* L'*e* sombre existe dans la langue iakute.

Les voyelles tirant leur prononciation des organes laryngiens et non des organes buccaux ne sauraient à ce point de vue être appelées gutturales, palatales ou labiales; mais comme elles doivent leur différenciation à ce que le résonnateur est rétréci ou allongé par le mouvement de tel ou tel organe buccal et près de celui-ci, à ce dernier point de vue, la voyelle peut être dite laryngienne, ou palatale, ou labiale; c'est ainsi que l'*a* est une voyelle *glottale,* l'*i* une voyelle *médiopalatale,* et l'*u* une voyelle *labiale.* Cette localisation est plus sensible lorsque de ces voyelles on passe à leurs semi-voyelles.

Le résonnateur n'a pas seulement son influence sur le phonème laryngien de vibration, mais aussi sur le phonème laryngien de frottement, l'*h,* lequel, comme nous le savons, remplace le premier dans la *vox clandestina;* ce phonème prend tous ses différents timbres.

La forme du résonnateur buccal crée donc ces différences de son; l'addition du résonnateur nasal vient leur imprimer une nouvelle modification, de sorte que toutes les voyelles pures du schème ci-dessus peuvent se produire nasalisées.

Mais ce qui est très curieux et ce qui n'a pas été observé jusqu'ici, c'est qu'il n'existe pas d'abîme *infranchissable* entre la *production* et la *résonnance* d'un phonème, et qu'une position de résonnance peut lentement se convertir en une articulation de production d'un phonème.

C'est ainsi qu'on obtient ce qu'on a appelé des semi-voyelles.

Les voyelles, quand on ne considère pas leur fonctionnement dans la syllabe, mais leur nature intime, et cette nature intime non au point de vue acoustique, mais au point de vue physiologique de la prononciation, diffèrent des autres phonèmes en ce que, nées dans le larynx, elles subissent profondément l'influence du résonnateur qui, en vertu de leur naissance à l'origine du tuyau vocal, se trouve pour elles plus étendu.

Une voyelle, si ce mot doit être conservé, est donc, au point de vue de sa formation, un phonème *laryngien de vibration* différencié profondément par un résonnateur.

Mais lorsque le souffle, après avoir traversé la glotte, passe dans le résonnateur aux formes variées, il se peut que les parois du résonnateur se resserrent de telle manière, ou que le souffle soit assez intense, ou qu'il frotte tellement l'une des parois, qu'un bruit prenne naissance dans le résonnateur même, et vienne se joindre au son sorti du larynx; ce bruit varie suivant que c'est telle ou telle des parties du résonnateur qui cause le frottement de la colonne d'air.

Ainsi, dans la position du résonnateur pour produire l'*i*, si le souffle, au lieu de passer, appuie sur les parois, naît la semi-voyelle : *y*.

Dans la position pour produire *u*, si le souffle, au lieu de passer, appuie, il en résulte un frottement, donc un bruit, mêlé au son de l'*u*, et il naît la semi-voyelle : *w*.

Enfin, si le résonnateur prend la position de repos qui donne le timbre de l'*a*, le souffle plus intense peut frotter les parois de la bouche grande ouverte, alors naîtra la semi-voyelle : *h*.

Ici on nous fera de nombreuses objections, auxquelles le temps nous manque pour répondre, parce que nous ne voulons que classifier. On n'a pas coutume de compter l'*h* parmi les semi-voyelles, dont la liste est irrévocablement close. Puis l'*h* est un phonème glottal de frottement; il ne peut donc pas être un phonème buccal.

Le premier argument nous touche peu; il suffit d'augmen-

ter la liste. Quant au second, l'*h* est bien un phonème glottal de frottement, mais il peut être en même temps un phonème buccal de frottement aussi; en effet, le souffle peut frotter la glotte à demi-fermée, mais il peut aussi en augmentant le volume du souffle, et surtout en le dirigeant sur telle ou telle paroi, frotter les bords du canal buccal.

Les deux autres extrémités de la croix, l'*ü* français et l'*y* russe, doivent aussi produire des semi-voyelles, mais elles ne sont pas usitées.

Les voyelles ordinaires, par la conversion du *lieu de résonnance* en *lieu de prononciation,* produisent les trois semi-voyelles : *h, y, w.*

Mais les *vibrantes buccales,* qui sont des voyelles *sui generis* nées dans le canal buccal, peuvent aussi convertir leur résonnateur, quoique moins étendu que celui des vibrantes laryngiennes, en *lieu de frottement;* c'est ce qui arrive lorsque l'*r* devient *spirant.*

Il en est de même des vibrantes buccales latérales, comme l'*l,* qui peut devenir *spirante.*

5° *Classement des phonèmes d'après la perfection ou l'imperfection de leur prononciation.*

L'articulation d'un phonème quelconque peut être absolument complète ou arrêtée dans sa formation. Dans son état normal elle est complète.

Lorsqu'elle est incomplète, elle l'est de trois manières, soit parce que les organes nécessaires pour la former n'ont pas entièrement pris la position requise, soit parce qu'ils ne restent pas dans cette position le temps nécessaire, soit enfin parce que l'ouverture du canal vocal est trop étroite dans son ensemble ou à son extrémité pour que le phonème puisse sortir avec toute la résonnance qui lui est propre.

1er cas. — Les organes n'ont pas absolument pris la position nécessaire à l'existence du phonème.

Le phonème ne possède pas alors toutes les qualités qu'il devrait avoir; c'est ce qu'on appelle l'état de *réduction*.

Par exemple l'anglais : *I think* se prononce souvent à peu près : *I hink,* plus exactement entre : *I shink* et *I hink;* le *th* tend à devenir un *h;* le rétrécissement nécessaire pour former la spirante *th* ne s'en fait qu'à moitié. De même la semi-voyelle *y* se réduit à l'*i* voyelle, si le rapprochement qui de la voyelle avait fait la semi-voyelle diminue.

De même, la plosive ou la fricative buccale de sonore peut devenir muette, si la glotte qui donnait la sonorité par son rétrécissement s'ouvre de plus en plus.

Historiquement, de tels phonèmes se produisent très fréquemment : *wa* devient *u, ya* devient ou redevient *i.*

Les fricatives perdent souvent ainsi, en élargissant le canal buccal, leur bruit propre révélant dans quelle partie du canal buccal elles sont formées, et deviennent toutes un *h,* cette fricative qui résulte du frottement uniforme du canal buccal largement ouvert.

2e cas. — Le canal vocal n'est pas assez ouvert pour produire le phonème voulu.

Quand le rétrécissement du canal vocal est général, il n'en résulte qu'une moins grande netteté de certains phonèmes, et par conséquent une plus grande uniformité de sons, puisque les uns exigent normalement une plus grande largeur du canal buccal que les autres.

Mais l'effet est plus puissant lorsque le rétrécissement s'opère à l'une des deux entrées, à celle intérieure et profonde ou à celle extérieure.

Quand le rétrécissement s'opère à l'ouverture du larynx ou auprès du voile du palais, l'ensemble des phonèmes reçoit une *gutturalisation* prononcée.

Lorsqu'il a lieu à l'ouverture extérieure, aux lèvres, la voix devient sourde d'une autre manière.

Cet assourdissement des phonèmes. produit un effet analogue à celui que donne en musique, dans certains instruments, l'emploi de la pédale.

3e cas. — Les organes ne restent pas dans la position requise pendant le temps nécessaire ou y restent au-delà de ce temps.

Normalement les organes restent dans telle position aussi longtemps que la formation pleine du phonème l'exige, mais ils peuvent aussi y insister, ou au contraire ne faire que commencer le phonème.

Un tel effet peut se produire aussi bien pour les phonèmes communément appelés consonnes que pour ceux appelés voyelles.

Dans les consonnes on peut constater sous ce rapport pour chacune trois degrés que nous traduirons ainsi : *p', p, pp; t', t, tt,* etc.

Le degré *normal*, celui de *p* et de *t,* est bien connu.

Le degré *réduit* existe dans les langues samoïèdes surtout; le *p',* le *t'* sont des *p* et *t* à demi-prononcés; l'articulation s'arrête avant qu'on ait pu s'y reposer.

Le degré *renforcé* est plus général; on le rencontre dans toutes les langues, lorsque le redoublement de la consonne se fait sentir dans la prononciation, ou lorsqu'au phonème *t* plus énergique on oppose un *d non sonore*, mais seulement moins énergique.

Nous appellerons le phonème consonnantique à ces trois degrés : phonème *tronqué,* phonème *plein,* phonème *emphatique.*

Nous trouvons les mêmes degrés dans les phonèmes dits vocaliques.

Prenons pour exemple l'*o* et l'*i.*

Le son normal ou plein de l'*o* est celui qu'il a en français

dans le mot : *homme;* au contraire, le son emphatique se rencontre dans le mot : *jaune;* quant au son tronqué, le russe le fournit dans sa *demi-voyelle,* l'*ier dur.*

Le son normal de l'*i* existe dans le mot *: vivre,* le son emphatique dans le mot : *amie;* quant au son tronqué, il existe en russe dans sa demi-voyelle, l'*ier doux.*

Il en est de même de chacune des autres voyelles : *eu* a le son normal dans : *œuf,* emphatique dans : *œufs,* et tronqué dans l'*e muet.*

DEUXIÈME CLASSE

Phonèmes incomplets ou de transition.

Lorsqu'on passe de la prononciation d'un phonème à celle d'un autre, ou lorsqu'on prononce le premier phonème, peut-on le faire immédiatement, et sans avoir passé auparavant par la prononciation plus ou moins complète ou au moins par la position d'un autre phonème? Pas toujours.

S'agit-il de prononcer un *a*, par exemple, pour passer de l'état d'indifférence à la prononciation glottale, on pourra employer trois moyens différents : on placera le larynx dans la position d'ouverture voulue pour l'émission d'une voyelle, puis on fera passer le souffle, dans ce cas il n'y aura pas eu de phonème de transition.

Mais très souvent aussi on fermera préalablement la glotte, et c'est le souffle en passant qui l'ouvrira et produira alors le son *a;* ici le phonème de prononciation *a* aura été précédé d'un phonème plosif de transition qu'on appelle l'*esprit doux.*

Au contraire, on peut émettre le souffle, et pendant cette émission resserrer peu à peu la glotte, de sorte qu'elle passe par la position de phonème glottal de frottement avant d'arriver à celle de phonème glottal de vibration productif de l'*a;* c'est alors le cas de l'*esprit rude.*

Quand la voyelle cesse, on peut, avant de rentrer dans le silence ou de passer à un autre phonème de prononciation, retrouver un de ces deux phonèmes de transition.

Ces phonèmes de transition ne sont qu'ébauchés.

Quand on passe d'un phonème buccal à un autre, il en est de même. On ne peut souvent aller de la position d'un phonème à celle de l'autre sans passer par la position d'un phonème intermédiaire, position qui fait naître le bruit de ce phonème le plus faible possible, ou bien un son vague et indistinct.

Ce dernier son a en linguistique une extrême importance; nous ne l'avons pas placé sur le schème de nos voyelles parce qu'il a une place tout à fait à part.

Lorsque deux consonnes se juxtaposent dans la même syllabe, quelquefois ces deux consonnes se suivent tellement et entrent l'une dans l'autre si bien qu'aucun son intermédiaire n'existe, surtout si l'une des consonnes est une liquide, ou encore une fricative du même ordre que la plosive précédente : *tr, ts;* mais le plus souvent il se glisse un son intercalaire très court et qui ressemble à l'*e* muet français, quoiqu'il n'y soit pas identique et forme un son plus sourd et plus bref : *pt, kt, tk, tp.*

Ce son intermédiaire n'est pas nécessaire quand la première consonne est une sonore et non une ténue, ou plutôt il prend une teinte particulière, le bourdonnement qui accompagne alors la première consonne se continue et forme liaison entre la première et la seconde, mais ce bourdonnement donne une sensation auditive du même genre.

L'*e* muet, et même un son plus sourd et plus court que celui de l'*e* muet, a donc dans la phonétique un grand rôle; on peut dire que c'est la voyelle indistincte, primitive et générale, le *minimum* de voyelle nécessaire pour prononcer des consonnes. Il est même possible que cette voyelle ait d'abord seule existé.

Certaines langues affectionnent spécialement les consonnes : ce sont les langues sémitiques; et peut-être que si l'on pénétrait jusqu'au fond de leur système, on y trouverait ceci : rien que des consonnes, plus les semi-voyelles : *aleph* et *he, yod* et *waw*. Point de voyelles : *a, i, u,* ni à plus forte rai-

son : *e* et *o*. Une seule voyelle, la générale et vague que nous décrivons. Seulement, après les consonnes gutturales profondes, cette voyelle se prolonge et prend la teinte de l'*u*, *o*, tandis qu'après les gutturales médio et antépalatales elle prend celle de l'*i*. Puis différenciation. De cette influence des consonnes environnantes d'une part, de la condensation des semi-voyelles *aleph, yod* et *waw* d'autre part, naissent les voyelles : *a*, *i*, *u*. L'*a* contient l'*a* et l'*e*, l'*i* contient l'*e* et l'*i*, l'*u*, enfin, *u* et *o*. Enfin, une nouvelle différenciation introduit la distinction de toutes ces voyelles. Ce qui le prouve, c'est l'incertitude vocalique de ces langues; c'est aussi que l'arabe vulgaire suit encore ce très ancien système; qu'on y trouve, en dehors des voyelles claires que la semi-voyelle ou les consonnes ambiantes déterminent, seulement la voyelle vague et quasi muette placée là où les consonnes ne peuvent plus se prononcer seules. Il est vrai qu'en sanscrit c'est la voyelle *a* qu'on suppose sur la consonne, quand une autre n'est pas écrite; mais dans le bengali c'est la voyelle : *o* qu'on suppose à son tour, et dans d'autres la voyelle : *e*. En réalité, ce fut la voyelle sourde et générale qui fut seule prononcée d'abord.

C'est qu'en effet, les consonnes sont comme les montagnes du discours, montagnes dont l'érosion se fait insensiblement, mais qui ont dû exister d'abord très âpres et très hautes; pour retrouver l'état ancien il faut partout les reconstituer; à mesure qu'elles se dégradent, les voyelles se diversifient et s'enrichissent comme la plaine s'enrichit des dépouilles du mont. Donc les consonnes ont dû d'abord seules émerger du discours, et entre elles se plaçait une voyelle unique, peu distincte, qui a été le point de départ de l'évolution vocalique.

Nous la retrouverons ailleurs, où nous verrons que non seulement elle sert de trait d'union entre deux consonnes, mais que même elle est nécessaire à la prononciation d'une consonne isolée, à moins qu'un substitut ne la remplace.

Cette voyelle, dont le rôle avait été bien compris par eux, s'appelait *sphotana* dans la terminologie des grammairiens

indiens. Son substitut était le *jama,* son retranchement l'*abhinidhâna.* M. Kirste, dans une remarquable étude, a bien expliqué leur système. Enfin, la réunion de la plosive et du *sphotana* portait le nom de *varnakrama.*

Le *jama* consiste dans la substitution à cette voyelle muette qui suit l'articulation de toutes les *plosives,* seules ou accompagnées d'une autre consonne non liquide, d'une articulation uvulaire qui consiste dans l'ouverture brusque du voile du palais, où l'explosion déplacée se fait alors. Cela n'est possible que quand une consonne nasale placée postérieurement ou au même point dans la bouche suit une plosive. Nous avons décrit déjà ce cas dans les groupes : *pm, tn.* L'explosion de la plosive n'apparaît plus en son lieu, elle est transportée à la base du nez et s'y produit par l'effet d'un autre organe et en un autre lieu.

L'*abhinidhâna* se produit quand, par exemple, une plosive est suivie d'une autre plosive identique : *tt, pp,* etc. Alors aucune voyelle vague ne se place entre les deux.

Hors ces cas exceptionnels, la consonne est suivie du son vague, et il en résulte une syllabe composée d'une seule consonne véritable, ce qui est possible malgré les idées des grammaires pratiques sur ce point; cette syllabe est un *varnakrama. P* + voyelle vague, *t* + même voyelle, forment chacun à lui seul une syllabe. Mais une telle observation est prématurée ici, où nous ne nous occupons que des phonèmes.

La voyelle vague et sourde qui sert à relier deux consonnes a donc servi aussi à constituer une syllabe avec une seule consonne véritable; plus primitivement elle n'a pas eu de but, mais a fait partie de la consonne elle-même; c'est par là qu'elle nous intéresse en ce moment.

En effet, lorsqu'une plosive se prononce, la langue ou la lèvre inférieure forme avec l'autre lèvre ou avec le palais une fermeture, une implosion, puis à l'état de repos une occlusion, enfin, en s'en détachant, une explosion. C'est le son de cette explosion qui quelquefois est conservé, quelquefois est supprimé, et qui, lorsqu'il se produit, est lui-même la

voyelle générale et sourde, qu'on ne peut appeler voyelle que pour se faire mieux comprendre. Rigoureusement, c'est le phonème incomplet, ou de transition.

TROISIÈME CLASSE

Phonèmes doubles ou de combinaison.

Dans le système que nous venons de décrire, le phonème intermédiaire n'est évoqué que quand il s'agit de passer d'un phonème de prononciation à un autre, ou de rendre un phonème isolé prononçable, et lorsque l'émission du premier est terminée; mais chaque phonème conserve son autonomie; quelquefois, au contraire, le passage peut se faire en établissant une union intime entre les deux phonèmes qui se suivent.

Cette union intime peut être obtenue de deux manières différentes : soit en annexant un des deux phonèmes à l'autre, de sorte qu'ils soient prononcés par une seule émission syllabique de voix, et que l'un perde avec son autonomie une partie de ses qualités; soit, au contraire, en combinant les deux sons de manière à en produire un troisième commun, mais distinct des deux premiers; soit en réduisant les deux sons, en les affaiblissant. Ordinairement, ces trois effets se cumulent et se suivent de manière à former trois degrés.

Un tel système s'applique aussi bien aux voyelles qu'aux consonnes, mais avec cette différence que quand il s'agit de deux voyelles, on tend seulement à arriver à la combinaison que nous venons de décrire, mais que quand il s'agit de consonne et de voyelle, ou de deux consonnes se suivant, on prépare de plus l'articulation de la seconde dès avant de prononcer la première, ce qui rend la combinaison plus facile et plus entière. Ainsi dans l'ordre chimique les bases et les acides les plus éloignés les uns des autres se combinent le mieux.

Cette combinaison doit être étudiée séparément : 1° si deux phonèmes vocaliques se suivent, 2° si ce sont, au contraire,

deux phonèmes consonnantiques, 3° si un phonème vocalique suit un phonème consonnantique, ou, inversement, un consonnantique un vocalique.

a) *Combinaison de deux phonèmes consonnantiques.*

Ce cas est le moins frappant; lorsque deux consonnes se suivent, on passe de l'une à l'autre, autant que possible, sans faire sentir l'interruption, ce que l'on obtient en préparant pendant la durée de la première plosion la position nécessaire pour obtenir la seconde; cela ne se peut pas toujours; on le fait lorsque c'est une dentale qui suit une labiale, on a pu fermer le second organe avant que le premier se soit ouvert.

Cette combinaison est toujours faible et à un seul degré.

b) *Combinaison de deux phonèmes vocaliques.*

C'est le cas de la diphthongaison proprement dite. Elle s'opère en *réduisant* à la condition de semi-voyelle une des deux voyelles en contact. Ces voyelles sont celles pour lesquelles la semi-vocalisation est plus facile, c'est-à-dire : *i* et *u*.

Les diphthongues sont de deux sortes : celles où la voyelle demi-vocalisable occupe la seconde place, celles où la position respective est inverse.

Les premières sont les vraies diphthongues; elles sont susceptibles de plusieurs degrés de combinaison.

1er *degré :* La voyelle demi-vocalisable devient semi-voyelle; *ai, ei, au, ou,* deviennent : *ay, ey, aw, ow.*

2e *degré :* La voyelle semi-vocalisée agit à son tour sur l'autre, l'attire dans sa sphère, la rapproche, et se confond avec elle en un seul son intermédiaire : *ay* devient *e; aw* devient *o.*

Les secondes sont appelées improprement *fausses diphthongues;* elles sont pourtant vraies, mais leur combinaison est moins intense et ne peut dépasser le premier degré; *ia, ie,*

ua, ue, deviennent : *ya, ye, wa, we*, et ne se combinent pas au-delà.

c) *Combinaison d'un phonème vocalique et d'un phonème consonnantique.*

Cette combinaison est beaucoup plus énergique. N'observons qu'un seul cas, celui où c'est le phonème vocalique qui suit.

Dans ce cas, le premier degré de combinaison est déjà plus énergique; non seulement la voyelle est subalternisée et convertie en semi-voyelle, mais avant de prononcer la consonne, on place déjà les organes de phonation dans la position requise pour prononcer la semi-voyelle qui suit.

Le second degré transforme à la fois les deux phonèmes en un troisième absolument différent des deux premiers.

Le troisième réduit ce nouveau phonème.

Examinons l'effet de la combinaison des trois voyelles : *a*, *i*, *u* avec la consonne qui précède.

α) *Combinaison avec le phonème vocalique :* a.

C'est ce qu'on appelle l'aspiration.

1er degré : Lorsqu'on fait suivre une consonne de la voyelle : *a*, et qu'on veut combiner les deux phonèmes, on réduit la voyelle : *a* en la semi-voyelle correspondante : *h*.

De là naissent les combinaisons : *kh*, *th*, *ph*, etc., qui sont les *aspirées sanscrites*.

Dans ces aspirées, la consonne plosive et la semi-voyelle se prononcent par une seule émission de voix.

2e degré : La semi-voyelle : *h* attaque à son tour la *plosive*, se combinant entièrement avec elle; les deux phonèmes n'en font plus qu'un et deviennent une *fricative*.

Kh dur devient χ *dur; kh doux* devient χ *doux; th* devient θ; *ph* devient *f*.

3e degré : Le χ, le θ, l'*f* se réduisent, le frottement qui les

produit se relâche, car la combinaison n'était pas stable; la spirante n'ayant plus le resserrement suffisant devient un simple souffle.

χ devient *h;* θ devient *h; f* devient *h.*

β) *Combinaison avec le phonème vocalique :* i.

C'est ce qu'on nomme suivant les différents degrés : le *mouillement* et le *chuintement.*

1er *degré :* Il y a *mouillement*, et pour cela on prend, avant de prononcer le phonème consonnantique, la position nécessaire pour prononcer ensuite la voyelle : *i*, qu'on convertit en sa semi-voyelle : *y.*

De là naissent les combinaisons qui ne se restreignent plus aux plosives, mais s'étendent aux fricatives et aux vibrantes linguales :

Ky, *ty*, *py*, *sy*, θ*y*, *fy*, χ*y*, *ry*, *ly.*

Ces sons sont très communs en magyar et dans les langues slaves.

Dans celles-ci elles sont fréquentes à la fin du mot et se marquent par un accent : *k'*, *t'*, etc.

2e *degré :* Du *mouillement* on passe au *chuintement.*

La semi-voyelle *y* attaque davantage la plosive, se combine entièrement avec elle et disparaît; le premier son est conservé, mais est devenu *latéral.*

Ky, ty, py prennent le son latéral commun aux plosives : *tcℓ.*

χ, θ, *s*, γ prennent le son latéral commun aux fricatives : *sh.*

L'*r* et l'*l* ne modifient pas leur son ainsi, mais empruntent leur chuintante aux fricatives : *rzh.*

3e *degré :* Le son nouveau *tch* et *sh,* la chuintante, n'a pas une existence stable, il se réduit bientôt; le rétrécissement nécessaire pour le produire s'élargit trop, et il ne reste plus qu'un bruit de souffle.

Tch et *sh* deviennent *h.*

γ) *Combinaison avec le phonème vocalique :* u.

C'est ce qu'on a appelé en allemand *rundung*.

Dans cette opération il faut distinguer les trois mêmes degrés.

1er *degré :* L'*u* qui suit la consonne, pour se prononcer par une seule émission de voix, devient la semi-voyelle : *w*.

De là naissent les combinaisons suivantes :

Qu, ku, tu, pu, devenus *qw*, *kw*, *tw*, *pw*.

Ce sont les gutturales qui ont le plus d'affinité pour ce son : *u*.

2e *degré :* Le second élément de semi-voyelle devient consonne fricative, c'est-à-dire : *v*, *f*, d'où :

Qw, *kw*, *tw*, *pw* deviennent *qv*, *kv*, *tv*, *pv*, et souvent *hv*, *χv*, *θv*, *pf*.

3e *degré :* Le premier élément disparaît entièrement, surtout après être devenu une spirante, et le second élément, de spirante, devient ténue; d'où :

Hv, *χv*, *θv* ou *qv*, *kv*, *tv*, *dv* deviennent uniformément *b*, *p*. C'est ainsi que *bonus* a eu pour origine : *duonus; bis* = *dvis, duis; bellum* = *duellum*.

DEUXIÈME POINT DE VUE

ÉTUDE DE L'EFFET ACOUSTIQUE DU PHONÈME.

Il y a certainement coïncidence au fond entre le côté physiologique de phonation et celui d'audition ou acoustique; cependant il y a certaines distinctions qui ressortent mieux en se posant à ce dernier point de vue.

Au point de vue acoustique on distingue d'un côté les *sons* des *bruits*, d'autre côté les phonèmes *momentanés* des *continus*.

La distinction entre les *sons* et les *bruits* est fondamentale, mais elle n'est pas absolue; on passe du bruit au son par une série de transitions. Les sons simultanés et discordants de-

viennent des bruits; les bruits décomposés se résolvent souvent en véritables sons, mais multiples et discordants. Enfin, un son et un bruit peuvent se trouver réunis.

Le son diffère du bruit en ce que les vibrations en sont isochrones, et en ce qu'il dure assez longtemps pour qu'on puisse compter ces vibrations.

On dit d'une manière générale que les voyelles sont des sons, tandis que les consonnes sont des bruits. Cela est trop absolu.

Certains phonèmes sont des sons, certains autres sont des bruits, certains autres sont des bruits plus des sons.

Dans la première classe on comprend les phonèmes vibrants produits par la glotte et renforcés par le résonnateur, que ce résonnateur soit la bouche et les lèvres, ou ces organes plus la cavité nasale, ou une partie seulement de ces organes comme tuyau fermé, et la cavité nasale seule comme tuyau ouvert. Cela comprend la *voyelle pure*, la *voyelle nasale* et la *nasale résonnante*, qui est une espèce particulière de voyelle et touche à la consonne par l'occlusion qui se fait dans la bouche.

Dans la seconde classe sont compris les phonèmes produits par la cavité labio-buccale, et qu'en effet on appelle ordinairement consonnes, mais à l'exclusion de ceux ci-après.

Dans la troisième classe sont compris ceux qui sont produits par la cavité labio-buccale, mais qui sont accompagnés d'un autre produit simultanément par la glotte, c'est-à-dire les consonnes sonores : *b*, *g*, *d*, *j*, etc.

Les phonèmes produits par la vibration de la partie molle de la bouche, la langue, constituent-ils des sons comme ceux qui le sont par la vibration des cordes vocales du larynx? Nous croyons que oui, lorsque cette vibration surtout est pure et ne constitue pas un tremblement proprement dit; à ce titre les *linguales r* et *l* constituent des *sons*, comme les voyelles.

Les phonèmes se divisent donc sous ce rapport en :

Premièrement : *sons*, savoir :

1° Phonèmes *glottaux vibrants* comprenant : 1° les *voyelles*, 2° les *voyelles nasales*, 3° les nasales;

2° Phonèmes *linguaux vibrants* comprenant les différents *r* et *l*.

Deuxièmement : *bruits*, savoir :

Tous les phonèmes produits dans la cavité buccale, ou consonnes ordinaires, excepté les *linguaux vibrants*.

Tous les phonèmes non vibrants produits par la *glotte*, *h*, etc.

Troisièmement : *bruits* + *sons*, savoir :

Tous ceux de la catégorie ci-dessus sous la forme *sonore*, comme : *b*, *d*, *g*, etc.

Les sons des phonèmes linguaux vibrants peuvent se doubler d'une autre sonorité venant de la glotte, alors le phonème est *doublement sonnant*.

Les *sons* peuvent devenir des *bruits* de deux manières :

1° Quand le phonème glottal, sans cesser d'être sonore, reçoit dans le canal buccal, en outre du renforcement de résonnance, un bruit de frottement, c'est le cas des semi-voyelles : *y*, *w*, *h*.

2° Quand le phonème glottal, consistant en une vibration, devient un simple frottement, mais que le souffle qui a produit ce frottement passe, comme celui qui aurait produit la vibration dans le résonnateur, avec toutes les modifications de grandeur et de forme que celui-ci reçoit d'ordinaire pour la production des voyelles. C'est le cas des voyelles dans la *vox clandestina*.

3° Enfin, le *son* de la *nasale* devient un bruit de plosive, ou tend à s'en rapprocher, quand ce phonème se trouve syllabiquement dans la position *non occlusive*, mais *explosive*.

Au point de vue acoustique, on distingue parmi les *bruits* : les *momentanés* et les *continus*.

Les momentanés sont ceux que produisent les phonèmes plosifs et avulsifs.

Les continus sont ceux qui résultent des autres phonèmes, ricatifs ou vibrants.

Ces continus peuvent l'être plus ou moins, ce qui constitue plusieurs degrés de continuité.

Ces degrés de continuité forment à leur tour la transition entre le bruit et le son.

Lorsque le bruit se prolonge un certain temps, il tend alors à devenir un son, puisque la première cause de distinction du bruit, c'est qu'il ne dure pas assez longtemps pour pouvoir compter le nombre des vibrations. Il n'est plus alors un bruit que par le manque d'isochronisme; mais plus il se prolonge, plus aussi cet isochronisme tend à s'établir, sinon dans le bruit total, au moins dans les bruits composants.

Aussi, de même que nous avons vu les phonèmes dits voyelles devenir consonnes, de même nous voyons ceux dits consonnes devenir voyelles par l'intermédiaire des continues.

C'est ainsi que non seulement l'*n*, qui s'appuie d'ordinaire sur une voyelle, forme seule quelquefois ou principalement la syllabe, ainsi que nous le verrons en traitant de celle-ci, mais aussi l'*r* et *l*, et ce qui a été moins observé, l'*s* lui-même, qui dans les dialectes chinois devient une véritable voyelle sous la forme : *sz*.

TROISIÈME POINT DE VUE

ÉTUDE DE L'EMPLOI LINGUISTIQUE ET HISTORIQUE DU PHONÈME

L'histoire n'ajoute pas de nouveaux éléments à ceux que nous venons d'observer, pas plus, du reste, que l'examen acoustique n'en ajoutait à celui physiologique de phonation, car il y a une concordance nécessaire entre les résultats de ces observations, le côté *subjectif* d'une science devant coïncider exactement avec son côté *objectif*, sans quoi la science n'aurait plus de certitude.

Cependant, il est utile de se poser successivement à différents points de vue pour contrôler certaines observations les unes par les autres, et surtout parce que ce qu'on aperçoit à

l'un facilement peut être difficilement ou très tardivement aperçu à l'autre.

C'est ainsi que l'existence des sons cérébraux a été apprise par la grammaire sanscrite bien avant qu'on ait pu les classer physiologiquement. De même l'*r* voyelle, l'*l* voyelle sanscrits ont été longtemps des faits inexpliqués, mais qui ont mis sur la voie de la véritable nature des liquides. Enfin, la *nasale sonnante* n'a pas été révélée par la physiologie, mais bien par des besoins d'explication étymologique.

Le mouillement, l'aspiration, la *rundung* des consonnes dans leur évolution et avec leurs trois degrés successifs sont des faits que révèle l'histoire, que la physiologie se charge seulement d'expliquer, et qu'elle n'eût probablement pas découverts.

Enfin, sans l'évidence historique, qui aurait admis la loi de la *lautverschiebung*, qui semble en désaccord avec celle naturelle des organes consistant à se relâcher et à affaiblir de plus en plus les sons?

C'est l'histoire qui est le grand instrument de découverte en phonétique comme en psychologie.

§ 2. — ACCENT DU PHONÈME.

L'accent du phonème est de deux sortes : 1° l'*accent d'intensité*, 2° l'*accent d'élévation.*

1° Accent d'intensité.

Il consiste à prononcer plus ou moins fortement, c'est-à-dire soit avec un plus fort courant d'air, soit par une plus forte pression des organes de phonation, tel ou tel phonème.

Ce phonème peut d'ailleurs être une voyelle ou une consonne, mais l'accent est plus sensible pour la voyelle.

L'intensité peut résulter de ce que la prononciation se fait plus ou moins énergiquement que celle normale des autres phonèmes du discours,

Ou de ce que l'énergie va en croissant toujours, ou en décroissant toujours,

Ou de ce qu'elle va d'abord en croissant, puis en décroissant, ou au contraire en décroissant, puis en croissant.

Dans tous les cas, il n'y a qu'un seul accent d'intensité.

Cet accent peut aussi exister sans décroissance et sans croissance par une intensité subite et cessant aussitôt, cessant brusquement.

Enfin, le phonème, en général vocalique, peut porter deux ou trois accents. C'est quand la voix, après avoir été en croissant, décroît, puis croît de nouveau sur le même son.

Toutes ces différences se retrouvent dans l'accent d'élévation.

L'accent d'intensité est souvent solidaire de celui d'élévation, mais peut en être séparé.

2° Accent d'élévation.

L'accent d'élévation comporte les mêmes divisions que le précédent.

Lorsqu'il s'applique à un seul phonème, il est très curieux à observer dans le chinois, par exemple, et les langues monosyllabiques.

On y distingue : 1° l'accent de *hauteur,* 2° l'accent de *direction,* 3° l'accent *double.*

L'accent de hauteur comprend le *bas,* le *moyen* et l'*élevé,* suivant que la voix est plus basse, plus haute que son degré normal, ou égale à celui-ci.

L'accent de direction comprend l'accent *montant* et l'accent *descendant.*

L'accent double est une subdivision de celui de direction ; c'est celui qui remonte après avoir baissé.

Le rôle fonctionnel de l'accent du phonème est un rôle purement *lexiologique;* il sert à augmenter le nombre des racines qui servent à l'expression des idées principales.

Les accents sont l'âme de la parole et, comme nous le ver-

rons dans la phonétique dynamique, modifient profondément les sons eux-mêmes.

§ 3. — DURÉE DU PHONÈME.

La durée plus ou moins longue du phonème est à trois degrés : la *brève,* la *moyenne,* la *longue.*

Historiquement, la longue est souvent née de la réunion de deux voyelles semblables, mais elle peut exister en dehors de cette condition.

La moyenne est l'état normal; la brève est fréquente en français, où elle est exprimée par l'*e* muet; la longue est exceptionnelle, et doit être surtout étudiée, dans ses effets et dans ses causes.

Son effet le plus considérable est d'influer sur le son lui-même et sur la place de l'accent.

Sa cause est : 1° ou la suppression d'un autre phonème qui l'allonge par compensation, 2° ou son origine tirée d'une semi-voyelle qui s'est transformée en voyelle, 3° ou enfin la postériorité d'une ou de deux consonnes. Ce dernier cas est celui de la *position.*

La *position* a le singulier effet dans certaines langues d'allonger la syllabe en abrégeant la voyelle, dans d'autres d'allonger la voyelle en même temps que la syllabe.

De même que l'accent d'élévation du phonème, la quantité a souvent pour résultat de changer le sens lexiologique de la racine. Ce résultat est extrêmement fréquent dans la langue malaise.

SECTION DEUXIÈME

PHONÉTIQUE DES UNITÉS NATURELLES

§ 1er. — PHONÉTIQUE DE LA SYLLABE.

La syllabe doit être étudiée, comme le phonème : 1° dans sa *tonalité,* 2° dans son *accent,* 3° dans sa *quantité.*

A. — Tonalité de la syllabe.

Le phonème, outre sa nature propre, comme phonème isolé, a ses qualités particulières, qui se révèlent alors seulement qu'il fonctionne dans la syllabe et contribue à la former.

Le phonème comme composant la syllabe peut être : 1° soit *sonnant, syllabique,* ou *consonnant, asyllabique,* ou tantôt *sonnant* et tantôt *consonnant,* 2° soit *initial* ou *final,* 3° soit *explosif* ou *occlusif,* 4° s'*isolant* ou se *groupant,* 5° *double, triple* ou *libre.*

a) *Phonème asyllabique, syllabique, mixte.*

Les mots : *voyelle, consonne* sont très inexacts. La consonne, en effet, peut très bien s'appuyer sur une autre consonne, et non sur une voyelle; puis plusieurs consonnes peuvent parfaitement sonner seules et sans voyelles. Enfin, on a eu tort d'attribuer à la nature du phonème une division qui n'a réellement trait qu'à sa fonction dans la syllabe.

Le phonème *syllabique* est celui qui est le pivot d'une syllabe, qui peut la composer seul, et sur lequel, dans le cas contraire, tous les autres phonèmes s'appuient. Tels sont : *a, e, i,* etc., et tous les autres communément appelés voyelles.

Le phonème *asyllabique* est celui qui ne peut composer seul une syllabe, et qui dans cette composition doit s'appuyer sur un autre phonème. Tels sont : *b, p, g, k, d, t.*

Le phonème *mixte* est celui qui peut composer seul une syllabe, ou sur qui, dans la composition d'une syllabe, les autres phonèmes s'appuient, sans qu'il s'appuie lui-même sur aucun; mais qui peut aussi, lorsque la position change, s'appuyer sur d'autres phonèmes, et n'être plus alors le centre, le pivot de la syllabe, mais devenir consonne; ce sont les phonèmes : *r, l,* et les *nasales.*

C'est pour ce motif que les grammairiens sanscrits clas-

saient *r, l* parmi les voyelles dans certains cas, et que les néo-grammairiens classent de même les *nasales,* qu'ils appellent alors *nasales sonnantes.*

Mais cette division, qui est juste, n'est pas aussi tranchée qu'elle le paraît d'abord.

En effet, d'un côté les voyelles pures, surtout *i, u,* peuvent devenir aussi, suivant la position, de phonèmes syllabiques, des phonèmes asyllabiques en se transformant en les *semi-voyelles : y, w.*

D'autre côté, les *fricatives,* ordinairement asyllabiques, peuvent devenir syllabiques si l'on en prolonge la prononciation; en effet, à leur tour les fricatives γ doux, *v* deviennent par position d'abord *y, w,* puis *i* et *u;* puis l'*s* devient syllabique en chinois sous la forme : *sz.*

Les phonèmes situés à l'opposite, les plosives d'un côté, les voyelles de l'autre, conservent seuls régulièrement leur fonction contraire.

b) *Phonème initial ou final.*

On étudie dans chaque langue quel est le genre admis de finales et d'initiales, soit d'une syllabe, soit d'un mot. Nous réunissons ici l'examen de ces deux unités très connexes. En effet, certains phonèmes sont rejetés ici comme initiaux, là comme finaux. Par exemple, le chinois commence toutes ses syllabes par des consonnes, les finit par des voyelles ou par une nasale. Cette assimilation des seules nasales aux voyelles est même très remarquable et prouve, aussi bien que les preuves physiologiques ou que celle tirée des étymologies indo-germaniques, que les nasales sont en réalité des voyelles plutôt que des consonnes. D'autres langues ont une autre distribution des phonèmes, mais aussi obligatoire. L'affinité pour tel phonème initial et tel phonème final est un des caractères d'une langue.

c) *Phonème s'isolant ou se groupant.*

De même certaines langues accumulent dans leur syllabe les sons, d'autres les bruits; d'autres s'efforcent d'arriver à une répartition égale entre les uns et les autres. Les langues polynésiennes ont promptement éliminé leurs consonnes; les langues néo-latines suivent la même voie; les langues germaniques, au contraire, éliminent leurs voyelles, et l'allemand moderne arrive à composer sa syllabe de cinq ou six consonnes enfermant entre elles une voyelle, d'où une certaine dureté, mais aussi une grande énergie. Les langues sémitiques parviennent à un résultat un peu différent. Le squelette du mot ne contient que des consonnes, mais entre elles on peut intercaler, pour exprimer les nuances lexiologiques ou grammaticales, des voyelles claires et différenciées, ou quand on veut supprimer les nuances, la voyelle uniforme sourde dont nous avons parlé, tellement que dans ce groupe, contrairement à ce qui a lieu dans les autres, la *racine* prend une *existence réelle*.

Lorsque les voyelles se groupent, elles peuvent dépasser ou ne pas dépasser l'état de groupement; dans les langues polynésiennes, les voyelles s'accumulent sans se confondre, dans les néo-romanes elles se contractent.

Lorsque les consonnes se groupent, l'état primordial de la racine se trouve modifié, comme nous allons le voir dans la division suivante.

d) *Phonème double, triple ou libre.*

L'état primitif de la racine est bilitère; tantôt une consonne + une voyelle, tantôt une voyelle + une consonne, ce qui constitue, comme nous le verrons dans la division suivante, la distinction fréquente entre l'occlusif et l'inclusif. La première de ces deux combinaisons est primitive et naturelle; c'est celle que l'enfant emploie.

Mais soit que les syllabes se fondent entre elles, soit que la constitution d'une syllabe isolée se fasse autrement, on voit apparaître d'autres systèmes. La composition de la syllabe, de bilitère, devient trilitère. Elle comprend, par exemple, deux consonnes plus une voyelle, plus rarement une voyelle et deux consonnes, mais très fréquemment une voyelle entre deux consonnes; la syllabe est ouverte, puis fermée.

Ces systèmes se combinent avec ceux qui consistent à mettre sur un second plan certaines natures de phonèmes, par exemple les voyelles. Dans les langues sémitiques, la syllabe se compose réellement de trois consonnes seules; la voyelle, on en fait abstraction. Il s'y agit bien plus, en réalité, de trilitérité que de trisyllabisme.

e) *Phonème explosif ou occlusif.*

Cette division des phonèmes a été souvent mal à propos rapportée par les phonétistes au phonème lui-même, tandis qu'elle concerne principalement la syllabe.

Elle ne s'applique d'ailleurs pas toujours, mais lorsque le phonème est un bruit plosif, et quelquefois seulement lorsqu'il est un bruit continu, jamais lorsqu'il s'agit d'un son.

La théorie du phonème explosif ou occlusif se relie à celle que nous avons exposée plus haut au sujet des phonèmes de transition.

Nous venons de voir que certains phonèmes sont asyllabiques et d'autres syllabiques, c'est-à-dire pouvant former à eux seuls la syllabe, et que cette division coïncide à peu près avec celle classique entre consonnes et voyelles. Cette dernière était d'ailleurs inexacte, mais il faut ajouter que celle en asyllabique et syllabique, plus scientifique, n'est pas non plus absolue.

En effet, d'un côté, une voyelle, même lorsqu'elle paraît seule dans une syllabe, constitue rarement, en réalité, toute cette syllabe. L'attaque de cette voyelle se fait de trois manières : 1° en mettant les cordes vocales en position complète

avant d'émettre le souffle, 2° en les fermant complètement et en les faisant entr'ouvrir par le souffle, mouvement d'où résulte un bruit que nous estimons consonnantique et qui est celui de l'*esprit doux,* 3° en les resserrant peu à peu et en passant par la position de frottement qui produit l'*h* ou l'*esprit rude* que nous considérons comme une consonne, avant de parvenir à celle de vibration vocalique. Dans le premier cas seulement, le plus rare, et celui qui n'existe jamais dans certaines langues à moins qu'une consonne classique ne précède la voyelle, le phonème syllabique est tel en réalité; dans les deux autres, la voyelle est asyllabique.

D'autre côté, la consonne continue, celle vibrante, celle d'avulsion, sont très souvent, en réalité, syllabiques; il suffit, par exemple, de continuer le son de l'*s* et de le convertir en véritable *sifflement;* mais, ce qui est plus remarquable, c'est qu'il en est ainsi même des consonnes *plosives* et *muettes* dans certains cas.

En effet, la plosive est explosive si elle est seule ou si elle commence la syllabe, occlusive si elle la termine. Dans le premier cas, comme dans le second, elle est tantôt syllabique, tantôt asyllabique.

Le cas le plus simple est celui où l'explosive est seule dans la syllabe. Peut-elle d'abord s'y trouver en cet état, puisqu'elle est asyllabique?

Oui, et c'est justement ce qui est digne d'attention. Dans ce cas, nous avons une explosive, en réalité syllabique. La syllabe réelle est alors un *varnakrama,* lequel comprend : 1° la *plosive,* 2° la voyelle vague et sourde qui l'accompagne, le *sphotana,* lequel, nous l'avons démontré, n'est à son tour, en réalité, que le son de l'explosion.

Si l'explosive, au lieu d'être isolée, est suivie d'une autre plosive dont l'articulation est assez différente pour ne pas pouvoir se lier sans intermédiaire avec la sienne, le résultat est absolument le même. L'unité de syllabe entre les deux plosives n'est qu'apparente; la première plosive forme en réalité, avec son *sphotana,* une syllabe distincte.

Si l'explosive est suivie d'une voyelle, alors elle se polarise décidément vers l'asyllabisme; son bruit d'explosion s'éteint dans la sonorité de la voyelle suivante.

Le cas le plus curieux, c'est celui où la plosive suit la voyelle, termine la syllabe, et ainsi est occlusive.

L'état parfait d'occlusion, lorsqu'il produit tous ses effets, supprime entièrement le *sphotana*, qui n'est autre que l'explosion et qui rend syllabique; l'état d'occlusion rend donc la plosive asyllabique; elle s'appuie entièrement sur la voyelle précédente.

Mais un tel résultat n'est pas sans inconvénient; la bouche ne se rouvrant pas après l'occlusion, cette occlusion ne peut produire aucun bruit, est perdue pour la phonation. Le *p*, le *t*, par exemple, deviennent des *m*, des *n*, dont le bruit serait étouffé entre l'extrémité du canal buccal fermé, et le voile du palais aussi fermé.

Pour l'éviter, l'appui de l'occlusive sur la voyelle précédente ne se fait qu'imparfaitement, ce qui revient à dire que la plosive n'est plus complètement occlusive, qu'elle redevient explosive en partie. On pourrait dire qu'elle est syllabique au quart.

Mais cette fraction de syllabisme disparaît si la plosive occlusive peut s'appuyer non seulement sur la voyelle précédente, mais aussi sur un phonème suivant capable de lui fournir la sensibilité de bruit propre dont elle a besoin, ce qui la dispensera de modifier son caractère naturel occlusif.

C'est ce qui arrive quand la plosive est suivie d'une nasale; l'explosion uvulaire dispensera alors de toute explosion buccale; c'est le cas du *jama*.

La fraction de syllabisme disparaît aussi lorsque la plosive est suivie d'une autre plosive ou d'une continue telle qu'elle se lie avec elle, de manière à ce qu'on puisse reculer l'explosion jusqu'après l'émission du second phonème, explosion qui servira à la fois pour les deux. C'est le cas de l'*abhinidhâna*.

B. — Accent de la syllabe.

L'accent de la syllabe consiste en ceci. Dans les mots allemands : *habe, hatte,* l'accent du phonème *a* est le même; il est simple et se maintient pendant toute sa durée à la même hauteur; l'accent tonique, ou du mot, d'un autre côté, est le même aussi, puisque dans les deux mots la première syllabe accentuée joue le même rôle vis-à-vis de la seconde inaccentuée. Mais l'accent syllabique diffère. Non seulement en ce qui concerne la mesure, l'*a* est plus long dans *habe* que dans *hatte,* mais il est, en ce qui concerne l'accent syllabique, beaucoup moins élevé en énergie et en hauteur.

L'action de la double consonne sur la voyelle précédente, dans certaines langues, est donc la surélévation de l'accent que la syllabe reçoit par ailleurs de sa situation dans le mot.

C. — Quantité de la syllabe.

Lorsque la voyelle est fermée par deux consonnes, cette syllabe est toujours longue, quoique la voyelle qu'elle contient soit souvent brève; cette voyelle est même par là souvent rendue brève dans certaines langues, par exemple en allemand. Dans ce cas, la syllabe est longue, mais elle répartit cette longueur sur les consonnes et sur la voyelle, et davantage sur les premières, de sorte que la voyelle n'est pas allongée, mais plutôt est accourcie.

Dans les langues italiques, au contraire, la syllabe longue fait porter sa durée sur la voyelle et rend celle-ci longue par position.

La syllabe *longue* s'appelle *lourde,* la syllabe brève s'appelle *légère.* Il existe une grande différence entre la quantité de la syllabe et celle du phonème; la première ne repose pas sur la quantité naturelle de celui-ci. Pourtant les deux ne sont pas sans rapport. La syllabe lourde rend souvent long le phonème naturellement bref, elle crée la quantité du phonème par *position.*

§ 2. — PHONÉTIQUE DU MOT.

Cette phonétique n'existe distincte que dans les langues polysyllabiques.

Elle comprend aussi la tonalité, la mesure et l'accent.

Elle résulte de ce que, dans la réunion des syllabes, chacune d'elle et ses phonèmes exercent une influence sur les autres et leurs phonèmes, et réciproquement.

Mais il faut ajouter que l'une de ces syllabes exerce une influence plus grande que celle qu'elle peut recevoir. Cette syllabe est celle qui reçoit l'idée principale.

Il faut distinguer dans la phonétique du mot :

1° Le rôle qu'y jouent les divers phonèmes, directement et en dehors de l'intermédiaire des syllabes;

2° L'influence que le phonème d'une syllabe exerce sur le phonème d'une autre syllabe dans le même mot;

3° L'influence que les syllabes et surtout la syllabe dominante exercent sur les autres.

Ces points touchent à la phonétique dynamique; cependant il est important de les signaler ici.

Le dernier affecte à la fois la tonalité, l'accent et la quantité. Il marque la transition entre la syllabe et le mot, établit la hiérarchie entre les premières et fonde l'unité du mot.

La prédominance d'une syllabe, en effet, a pour résultat : 1° de renfler les phonèmes de celle-ci, de déprimer, par contre, les phonèmes de toutes les autres; 2° d'élever l'accent sur la dominante; 3° d'allonger généralement le phonème de cette dominante, en produisant sur les autres un effet contraire.

Nous allons examiner ces effets plus en détail sous chaque rubrique.

A. — Tonalité du mot.

La linguistique étudie ici : 1° le rôle des divers phonèmes; 2° l'influence d'un phonème sur l'autre, au moins dans son

principe, le développement appartenant à la phonétique dynamique; 3° l'influence d'une syllabe, en tant que syllabe, sur l'autre.

a) *Rôle des divers phonèmes dans le mot.*

Les phonèmes qui sont syllabiques au point de vue de la syllabe, laryngiens à celui de la production du phonème, et des sons au point de vue acoustique, en un mot les voyelles se distinguent nettement, du moins dans certaines langues, des autres qui sont asyllabiques, buccaux, et constituent acoustiquement de simples bruits, en un mot des consonnes. D'autres langues, au contraire, les confondent dans leur emploi.

Pour les langues qui les distinguent, les voyelles et les consonnes se *polarisent* au point de vue *fonctionnel.*

Les consonnes servent à rendre l'idée principale, lexiologique; les voyelles, les simples modifications de ces idées, ou leurs rapports grammaticaux. C'est un premier exemple de la polarisation des phonèmes d'abord indifférents et neutres; nous en rencontrerons d'autres.

b) *Influence d'un phonème sur l'autre pour former le mot.*

Le développement appartient à la phonétique dynamique. Voici le principe :

Pour établir entre deux syllabes une union énergique nécessaire, car il ne faut pas oublier que très souvent à l'origine chaque syllabe a été un mot différent, il faut que l'une apporte à l'autre une modification assimilante. Cette modification est généralement vocalique. Dans ce système, l'accent n'intervient pas, ni la prédominance d'une syllabe sur l'autre; il ne s'agit que de modification de tonalité, et d'autre côté, la prédominance appartient à un phonème et non à une syllabe, et ce, à raison autant de son ordre dans le mot que de son ordre dans la pensée.

De là le phénomène appelé *harmonie vocalique* quand c'est le premier phonème du mot qui s'assimile les autres, et *umlaut, épenthèse* et *infection vocalique,* quand c'est, au contraire, le dernier phonème qui domine et agit régressivement.

c) *Influence d'une syllabe dominante sur les autres.*

Ici ce n'est pas un phonème qui agit, mais une syllabe entière; mais la syllabe en question, avant d'agir sur les phonèmes des autres syllabes, commence par agir sur le sien propre.

Il agit ainsi non seulement en renforçant la tonalité ou en la déprimant, mais aussi en élevant ou en abaissant l'accent et la quantité.

On peut comparer cet effet à celui que produit en cosmographie l'attraction de la lune et des autres astres sur la mer lors des marées; l'élévation sur un point est accompagnée de dépressions sur les autres. Si la syllabe dominante vient à changer de place, celle qui ne l'est plus se déprime à son tour et son vocalisme se réduit.

Quelle est la syllabe dominante, et comment cette supériorité se marque-t-elle dans la tonalité?

La syllabe dominante varie dans les différentes langues.

Pour les Ougro-Finnois, la syllabe principale est celle qui exprime l'idée de substance, l'idée ontologique et concrète, et ils lui soumettent toutes celles qui expriment les idées abstraites de catégories et de relations, par l'harmonie vocalique dont nous venons de parler et qui se forme par l'influence directe d'un phonème sur un phonème.

Pour les Indo-Européens, le système est inverse. L'idée principale est chez eux non celle concrète et ontologique, mais celle abstraite et de relation. Dans la composition, le mot déterminant domine le mot déterminé; il en est de même dans la dérivation, tant que le mot dérivant conserve un reste d'autonomie, et enfin dans la flexion, tant que l'indice ne s'est

pas fondu dans le mot fléchi, et encore, dans ce dernier cas, nous allons voir que cette flexion conserve une grande influence.

Mais lorsque la fusion s'est opérée, lorsque le mot abstrait est devenu indivisible du mot concret et n'en est plus qu'un élément syllabique, alors il n'y a plus dans le mot qu'une racine intacte, celle ontologique, et des racines atrophiées, et la première domine. C'est ainsi que dans le verbe prépositionnel allemand, c'est la préposition qui conserve l'accent tant qu'elle reste séparable, et que lorsqu'elle devient inséparable, c'est au contraire le verbe qui est accentué.

Mais la désinence atrophiée conserve assez de force pour opposer une réaction vigoureuse à l'action de la racine. Étudions ces deux effets.

α) *Effet d'action.*

La syllabe dominante radicale exerce son action sur son propre phonème en en renforçant la tonalité.

Ce renforcement, qui a été suivant les temps *guna* ou *vriddhi,* ou *ablaut,* se fait de plusieurs manières : 1° en passant d'un phonème à un phonème plus fort sur l'échelle des sons, c'est l'*ablaut* proprement dit; 2° en *nasalisant* ce son; 3° en le diphthonguant soit avec un son plus fort, c'est le *guna,* soit avec un plus faible, c'est la *brechung*. Nous verrons qu'en outre ce renforcement donne l'accent et augmente la quantité. L'effet produit sur les autres syllabes est exactement inverse.

Pour s'en tenir à l'*ablaut,* quels sont donc les sons les plus forts? Tous ceux qui, sur la croix vocalique que nous avons construite, s'approchent le plus de l'*a* sur chaque branche; d'autre côté, la branche : *a-u* vis-à-vis de la branche : *a-i,* la branche : *a-y* vis-à-vis de la branche : *a-i.*

β) *Effet de réaction.*

L'effet de réaction de la désinence sur la racine s'exerce en assimilant la voyelle de la racine à celle de la désinence, de telle sorte que si la syllabe radicale domine la syllabe désinentielle au point de vue de la force, la voyelle désinentielle domine à son tour la voyelle radicale au point de vue de la direction. Tandis que l'*ablaut* ou apophonie monte ou descend un son sur la même branche de la croix vocalique, l'*umlaut* ou périphonie, à ce titre bien nommée, fait passer un son d'une branche à l'autre : *u* devient *ü* français, *o* devient *eu,* etc.

B. — Accent du mot.

C'est l'accent surtout qui forme le lien, l'unité du mot, et ce n'est que lorsqu'il vient à frapper la syllabe principale que le vocalisme de celle-ci s'exalte.

Cet accent peut être d'intensité ou de hauteur.

Il a pour fonction de créer une syllabe dominante parmi les autres, et d'y lier ces autres intimement, fonction qu'il remplit si bien qu'il finit par détruire celles-ci et n'en conserve souvent que des phonèmes qu'il fait entrer dans la syllabe principale.

La langue française est le produit de l'accent qui a détruit le latin.

L'accent est un élément intellectuel par excellence, c'est l'âme du langage, surtout l'accent du mot; il fait pénétrer l'élément psychologique dans l'élément phonétique.

Il peut être double; on distingue l'accent principal et un ou plusieurs accents secondaires. Cette situation est analogue à celle de l'accent de la syllabe qui monte, descend et remonte ensuite.

Il est ici surtout d'intensité; l'accent de la phrase est plutôt un accent d'élévation.

Cet accent s'appelle *tonique,* tandis que celui du *phonème* est l'accent *musical.*

C. — Quantité du mot.

La quantité du mot consiste dans le poids relatif d'une syllabe par rapport à l'autre, d'où l'équilibre du mot résultant de la *silbenwaegung.* Le mot doit avoir un centre de gravité, de même qu'il a un sommet quant à l'accent; un certain nombre de syllabes qui se tiennent exige que l'une d'elles soit longue et les domine. La syllabe longue a une tendance à rendre brève la syllabe qui précède ou suit.

Il y a lutte dans un mot entre la quantité et l'accent; la quantité représente l'élément matériel; l'accent, l'élément intellectuel; dans les langues italiques, la quantité tend constamment à déplacer l'accent. En effet, la quantité et l'accent dans le mot ne coïncident pas toujours sur la même syllabe, et c'est alors que naît la lutte, parce que l'unité doit s'établir, le mot étant discordant si le centre de gravité se fixe sur l'une de ses syllabes, et le centre d'élévation et d'intensité sur l'autre.

§ 3. — Phonétique de la proposition.

La proposition, cette unité la plus naturelle de toutes, a, comme les unités moins compréhensives, sa tonalité propre, son centre d'accent, son centre de gravité.

La tonalité propre de la proposition consiste dans le rapport entre les tonalités des différents mots qui la composent. Elle est très apparente dans la poésie *rimée,* qui exige que les mêmes sons se reproduisent à la fin des mots à des intervalles certains; elle l'est moins dans la prose, mais y consiste précisément dans la règle contraire, qui consiste à éviter les assonances; c'est la *mélodie de la phrase.*

L'accent propre de la phrase ressort aussi dans la poésie, où dans la même coupure de phrase ou dans la même proposi-

tion il doit se trouver le même nombre de syllabes accentuées et le même nombre de syllabes non accentuées; il existe aussi dans la prose et consiste, quant à l'*accent d'intensité,* en ce que la voix prononce plus énergiquement les mots sur lesquels on veut appeler l'attention et autour desquels tous les autres se mettent à graviter, et quant à l'accent d'*élévation,* en ce que la voix s'élève suivant qu'on veut donner à la proposition un sens positif, ou interrogatif, ou dubitatif, ou exclamatif.

Enfin, la quantité de la proposition ressort en *prosodie,* où le vers consiste à composer chacune d'elles du même nombre de longues et de brèves rangées dans le même ordre; elle existe aussi en prose, où l'on attire l'attention sur un mot dominant en le prononçant d'une manière plus lente.

Ici l'intonation, l'accent et la quantité ne sont plus ni musicales, ni toniques, mais, suivant les cas, prosodiques ou oratoires.

Telles sont les unités naturelles : la syllabe, le mot, la proposition, telles leur composition et leur physionomie.

La phonétique statique étudie ensuite les moyens de distinguer une syllabe de l'autre, un mot d'un autre, une proposition ou une fraction de proposition d'une autre, et aussi comment on les relie.

APPENDICE A LA PHONÉTIQUE STATIQUE

Premièrement. — Distinction des phonèmes entre eux, des syllabes entre elles, des mots, des propositions.

Il importe de savoir si deux phonèmes n'en font qu'un ou restent distincts, si deux phonèmes appartiennent ou non à la même syllabe, si les mots sont réunis ou séparés, où ils commencent et finissent, enfin, quelles sont les limites des propositions.

Les langues primitives tendent à confondre tout cela dans un polysynthétisme phonétique, de même que plus tard nous

verrons qu'elles cherchent à le confondre psychologiquement. Dans les textes sanscrits, tous les mots se lient graphiquement et n'en font qu'un seul, qui dure autant que la proposition. La séparation des mots et surtout la ponctuation sont d'origine relativement récente.

La séparation des phonèmes entre eux ne présente de difficulté que dans les diphthongues composées de plusieurs voyelles ou d'une voyelle et d'une consonne : doit-on prononcer le groupe graphique *ai* ainsi : *aï, ay* ou *ê,* et le groupe *ui* ainsi : *uï, wi* ou *uy?* Le français, au moyen d'un tréma, indique au moins si chaque phonème se prononce séparément ou non.

La séparation des syllabes est plus difficile; aucun signe extérieur ne la marque. Le mode de syllabiser est un des objets de la grammaire phonétique.

La séparation des mots se marque maintenant graphiquement, mais cette marque graphique n'est pas toujours certaine. Qu'il soit séparable ou inséparable, le verbe prépositionnel allemand ne porte pas de marque distinctive lorsqu'il se trouve par position réunir la préposition au thème verbal.

Enfin, la séparation des propositions et des phrases se fait oralement par des repos, graphiquement par la ponctuation. Le silence a donc son rôle phonétique, tout comme le bruit et le son.

Deuxièmement. — Réunion des phonèmes entre eux, des syllabes entre elles, des mots, des propositions.

Ce sujet sort par plus d'un côté de la phonétique statique et entre dans la phonétique dynamique; en effet, c'est par l'action et la réaction des phonèmes voisins les uns sur les autres qu'une certaine unité s'établira.

Cette unité est nécessaire, car si le passage était abrupt d'un mot à l'autre, par exemple, le langage deviendrait d'une grande rudesse et n'imiterait pas la pensée, qui vit par une continuelle fusion des idées entre elles.

L'union entre les mots est particulièrement marquée et intéressante à étudier dans certaines langues, en particulier dans la langue française, où elle forme un système complet, le système des *liaisons*. Le dernier phonème d'un mot y est très souvent *muet*, lorsqu'il consiste en une consonne, si le mot finit la proposition ou la fraction de proposition, ce qui implique un repos subséquent, ou si le mot suivant commence par une consonne; il est, au contraire, prononcé, si, le sens ne devant pas être interrompu, le mot suivant commence par une voyelle, et alors il quitte la syllabe du mot auquel il appartient pour commencer celle du mot suivant. C'est par le déplacement d'un phonème d'une syllabe à l'autre que se fait la transition entre les mots.

En sanscrit, cette union s'opère par un système tout autre que le français remplace quelquefois par l'élision. La voyelle finale d'un mot se combine avec la voyelle initiale du mot suivant. De là les règles nombreuses du *sandhi*. Ces règles s'appliquent aussi avec des modifications lorsque la voyelle ou consonne finale d'une syllabe rencontre le phonème initial d'une autre syllabe.

Tel est le cadre de la phonétique statique. Nous allons tout à l'heure tracer celui de la phonétique dynamique, en quelques lignes seulement, car ce sujet est très important et nous devons y consacrer une étude spéciale publiée à part.

Troisièmement. — Comparaison et degrés des différents phonèmes.

Mais il ne suffit pas d'avoir classé les phonèmes soit d'après leurs organes de production, soit d'après leurs organes de résonnance, soit d'après leur mode de formation, leur valeur acoustique et syllabique, et leur évolution historique. La phonétique statique les compare encore entre eux.

Cette comparaison se fait entre phonèmes de même nature; on compare les consonnes entre elles, les voyelles entre elles.

La comparaison des consonnes entre elles, l'établissement

de leurs degrés a peu d'importance. Il est certain que le *p*, le *t* ont beaucoup plus de force que le *b*, le *d*, mais moins de sonorité. Une des lois de l'action d'un des facteurs extérieurs, le *temps*, sur le phonème est d'*adoucir* toujours; en conséquence, la ténue a une tendance à devenir sonore, la sonore muette a une tendance à son tour à devenir une sonore spirante du même organe. Cette loi semble contraire à la marche de la *lautverschiebung*, autre loi résultant de l'action d'un autre facteur, la race, et la conciliation ne peut s'en faire que par la théorie que nous avons émise de la loi de *polarisation*.

La comparaison des voyelles est plus essentielle. Celles-ci diffèrent l'une de l'autre quant à leur degré : 1° par leur *force* ou *pesanteur*, 2° par leur *plénitude*, 3° par leur *direction*.

La *force* ou *pesanteur* va en croissant de l'extrémité de chaque branche de la croix vocalique en s'approchant de l'*a*. Cette progression est le fondement de l'*ablaut* d'une part, de l'*harmonie vocalique* spéciale du yakute et du turc, consistant dans le *poids* des voyelles, d'autre part.

La *direction* est celle qui dirige un son sur la ligne de l'*a* à l'*u*, ou de l'*a* à l'*ü*, ou de l'*a* à l'*i*, plutôt que sur les autres. Lorsqu'elle fait dévier un son d'une ligne à l'autre, elle constitue l'*umlaut* et l'*harmonie vocalique*.

Enfin, la *plénitude* se gradue sur les voyelles *majeures* ou *mineures : o, au (ô)* et l'*ier* dur tronqué russe; nous avons déjà établi cette classification. Cette plénitude s'établit encore d'une manière plus énergique par la diphthongaison du *guna* et celle inverse de la *brechung*.

Nota. — Avant de terminer la phonétique statique, nous devons avertir que par le nom de *phonèmes vibrants*, employé souvent ci-dessus, nous avons entendu non ceux qui résulteraient seuls d'une vibration, car la vibration est indispensable pour l'existence de *tous les phonèmes*, sons ou bruits, mais ceux pour lesquels les vibrations sont à la fois *isochrones*

au point de vue acoustique, et au point de vue physiologique de leur production ne nécessitent l'addition d'aucun mouvement de frottement, de percussion ou d'avulsion entre deux organes opposites, et d'autre côté supposent la tension de l'organe vibrant; en un mot, ce sont plus exactement des phonèmes de *simple vibration.*

CHAPITRE DEUXIÈME

PHONÉTIQUE DYNAMIQUE.

Celle-ci est beaucoup plus vaste que l'autre, plus linguistique aussi, pour ainsi dire, et mieux connue, et c'est sur elle que se concentrent les recherches des linguistes.

Comment les phonèmes agissent-ils et réagissent-ils les uns sur les autres ou sur les éléments extérieurs de manière à se modifier par cette action et cette réaction? Quels sont les éléments extérieurs qui agissent ainsi sur eux? Quels sont les résultats de ces actions et de ces réactions?

Le phonème introduit dans le langage est influencé par trois actions, à la suite desquelles il réagit souvent à son tour : 1° par la *force vive* que développent chez lui les autres phonèmes soit au contact, soit de loin par influence *inductrice;* 2° par une *force extérieure directrice* et *accélératrice;* 3° par une force extérieure *retardatrice.* C'est en la *résultante* de ces trois forces que consistent tous les phénomènes de phonétique dynamique.

La *force vive* est celle qui est en lui, mais qu'y développent les phonèmes voisins. Elle est elle-même une résultante et se décompose en *mouvement d'attraction* et *mouvement de répulsion,* qui produisent l'*assimilation,* la *dissimilation* ou l'*élimination* des sons.

La *force extérieure directrice* est celle de l'influence du *lieu,* du *temps* et de la *race,* trois facteurs qui font que la langue d'un peuple transporté à un autre point du temps ou

de l'espace paraît tout autre qu'elle n'était à son point de départ. Cette influence directrice est en même temps accélératrice des transformations du phonème.

La *force extérieure retardatrice* vient de la volonté de l'homme; cette volonté est un frottement qui fait perdre de la vitesse initiale; cette force *retardatrice* est en même temps *perturbatrice.*

Chacune de ces forces, d'ailleurs, produit le résultat de dissimilation, d'assimilation ou d'élimination du phonème.

SECTION PREMIÈRE

ACTION ET RÉACTION DES PHONÈMES LES UNS SUR LES AUTRES.

Cette partie de la phonétique étudie :

1° L'action et la réaction des consonnes sur les voyelles et les semi-voyelles, des voyelles entre elles, des consonnes entre elles;

2° Celles de l'accent sur la tonalité;

3° Celles de la quantité sur la tonalité;

4° Celles de l'accent sur la quantité,

Et réciproquement.

Il faut remarquer que ces actions et ces réactions peuvent se produire dans trois situations diverses :

1° Ou lorsque les phonèmes se *rencontrent,* auquel cas il y a *assimilation, dissimilation, élision* ou *combinaison;*

2° Ou lorsque les phonèmes *sont séparés* les uns des autres, mais dans le même mot, auquel cas ils agissent l'un sur l'autre par *influence d'induction;*

3° Ou lorsqu'ils ne sont pas du tout en présence, mais que l'un tend à éliminer l'autre par sa plus grande croissance; c'est ainsi qu'est né l'*iotacisme* du grec moderne.

D'où autant de divisions dans un autre sens.

Enfin, dans un *troisième* sens, on distingue l'effet d'*attraction,* celui de *répulsion,* celui de *combinaison.*

L'étude de cette partie de la phonétique dynamique con-

tient l'observation des phénomènes très importants de l'*umlaut,* de la *brechung,* de l'infection vocalique, de l'harmonie vocalique, de l'*ablaut* et du *guna,* qui n'ont encore été expliqués qu'en partie. Nous ne pouvons, sous peine de convertir une étude de simple classification en une étude du fond, les expliquer ici.

Mais il faut mentionner, en se référant à la *croix* vocalique ci-dessus, qu'ils sont la mise en œuvre, les uns d'une gradation dans l'étendue d'une même ligne, les autres d'une gradation d'une ligne à l'autre.

SECTION DEUXIÈME

ACTION ET RÉACTION DES FACTEURS EXTÉRIEURS NATURELS SUR LES PHONÈMES.

Il s'agit ici des variations phoniques qui différencient une langue d'une autre langue de la même famille, variations nées sous des influences de race, de temps et de milieu local.

Ici encore un son sous cette action se transforme en un autre son, ou un son se différencie, se bifurque en plusieurs, ou l'un élimine l'autre par l'action de l'analogie phonétique.

De nouveau nous devons passer très rapidement, mais nous voulons signaler un phénomène qui se produit sous l'influence surtout d'un de ces trois facteurs, la race, et qui affecte le phonème; c'est celui de *polarisation.*

Le même phonème qui était en sanscrit : *a,* est dans d'autres langues indo-germaniques : *e* ou *o,* mais ne devient que par exception : *i* ou *u.* Le phonème, qui était dans l'une de ces langues : *bh,* devient dans les autres : *b* ou *p;* celui qui était *b* devient *p* ou *f;* c'est le cas de la *lautverschiebung.*

C'est qu'il existait pour les voyelles : *a, e, o* d'abord un son vocal intermédiaire qui chez les uns est devenu *a,* chez les autres *e,* chez d'autres *o,* qui s'est polarisé; ce son était la voyelle vague que nous avons décrite. De même, il existait une labiale commune qu'on pouvait prononcer *b, p,* ou *f,* et

qu'il n'a plus ensuite été permis chez chaque peuple de prononcer que d'une de ces manières. C'est la *loi de polarisation* qui donne seule l'explication vraie de la *lautverschiebung*.

SECTION TROISIÈME

ACTION DES FACTEURS EXTÉRIEURS ARTIFICIELS, C'EST-A-DIRE DE LA VOLONTÉ VOLONTAIRE DE L'HOMME.

Cette cause perturbante comme tout ce qui est volontaire appliqué à l'ordre parfait de la nature agit, par exemple, lorsqu'au XVI^e^ siècle, en introduisant dans le lexique français des doublets artificiels d'origine savante, on refusa d'appliquer à ces doublets introduits les règles de l'accentuation latine, et qu'on suspendit ainsi partiellement le développement naturel de la phonétique.

Mais ce facteur a agi bien plus énergiquement encore sur la lexiologie.

Telles sont les grandes divisions de la phonétique.

TITRE DEUXIÈME

DE LA RHYTHMIQUE.

La *rhythmique* était d'abord plus exactement la *mélodique*, c'est-à-dire le chant lui-même appliqué à conserver à la mémoire et à rendre plus frappante la parole. Mais peu à peu le chant se retira; de nos jours, même la chanson réduite à un rôle spécial disparaît; il fut remplacé par un récitatif, puis par la déclamation. Cette dernière disparaît elle-même et fait place au simple rhythme.

Ainsi réduite, la rhythmique emprunte ses éléments à la phonétique ordinaire, elle n'en a pas de nouveaux; elle se sert : 1° de la tonalité, 2° de l'accent, 2° de la mesure.

La rhythmique n'est ainsi qu'une phonétique affinée et exal-

tée. On y étudie tout spécialement la quantité de chaque voyelle, l'accent de chaque mot, et aussi la tonalité de chaque finale des mots pour y trouver la rime, de ses consonnes pour obtenir l'allitération.

L'emploi de ces éléments tout particulièrement cultivés ne se faisant que dans cette partie de la morphologie qui constitue la prosodie, nous ne nous en occuperons qu'alors.

TITRE TROISIÈME

DE LA GRAPHIQUE.

La graphique est de deux sortes : statique ou dynamique.

1° Graphique statique.

La graphique statique est celle déjà décrite qui n'a aucun rapport avec les phonèmes, mais peint directement, ou naturellement, ou conventionnellement, les idées. Elle consiste dans l'observation de l'hiéroglyphe figurative ou symbolique.

Sa science consiste non seulement à comprendre la signification de ses figures défigurées par leurs transformations, mais à les restaurer dans leur état primitif.

2° Graphique dynamique.

Cette graphique beaucoup plus importante consiste dans l'application de l'écriture à la signification des phonèmes. Dans cette application, l'écriture et la phonétique agissent et réagissent incessamment l'une sur l'autre.

La graphique dynamique, comme nous l'avons vu, est née peu à peu par évolution de la graphique statique.

Cette dernière l'emporte sur la dynamique en ce qu'elle peut avoir une morphologie spéciale, quoique cette morpho-

logie n'ait pas encore été étudiée, tandis que l'autre, n'ayant qu'une existence d'emprunt, n'en est pas susceptible.

La graphique dynamique, dans la comparaison entre les différentes langues, étudie aussi comment les alphabets sont nés les uns des autres.

A la graphique se rattachent l'épigraphie, la paléographie, la calligraphie, et aussi, dans un autre ordre, la sténographie, la télégraphie.

DEUXIÈME DIVISION

MORPHOLOGIE.

La *morphologie* est la science de l'expression des idées expressibles étudiées par la *psychique*, au moyen des divers éléments fournis par la *séméiologie*. Conformément à cette dernière, elle doit donc se diviser en *morphologie à base phonétique, morphologie à base rhythmique, morphologie à base mimique* et *morphologie à base graphique*. Pour les raisons déjà données nous éliminons les deux dernières. Il reste : 1° la morphologie à base phonétique ou *morphologie proprement dite*, 2° la morphologie à base rhythmique, ou *prosodie*.

TITRE PREMIER

MORPHOLOGIE PROPREMENT DITE OU A BASE PHONÉTIQUE

Cette morphologie emploie les phonèmes à l'expression de la pensée, non seulement d'ailleurs les phonèmes eux-mêmes, mais les mots formés par ces phonèmes, et aussi l'ordre de ces mots.

D'autre côté, vis-à-vis de l'élément psychologique qui la charge de son expression, la morphologie exprime ou les idées

principales, radicales, par des mots courts et souvent invariables que lui livre la phonétique, les *racines,* ou les idées accessoires et les pensées par des additions à ces mots, lesquelles convertissent les racines en radicaux, puis en mots complets.

Dans le premier de ces cas, la morphologie se bornant à employer un mot invariable, isolé, et en général monosyllabique, doit s'appeler la *morphologie statique;* dans le second, mettant les racines en mouvement et les faisant agir et réagir l'une sur l'autre, elle devient la *morphologie dynamique.*

CHAPITRE PREMIER

MORPHOLOGIE STATIQUE.

Cette morphologie consiste uniquement dans l'étude des racines; mais il n'est pas toujours facile de dégager les racines des radicaux et de les ramener à leur état de pureté, car souvent les autres racines adjointes les ont altérées.

Les racines sont de deux sortes : *racines pour l'expression de la pensée, racines pour l'expression de l'idée.*

Premièrement. — Racines pour l'expression de la pensée entière, ou racines-propositions.

Si la *racine* a été le *premier mot,* il faut savoir qu'elle a été aussi et antérieurement la *première proposition,* non point une proposition composée de mots ou même de racines, mais une proposition les remplaçant, s'en passant, et formant un être simple, indécomposable. Cela tient à un état primitif très concret de l'esprit humain, état qui a dû trouver sa contre-partie dans l'expression. L'homme ne compose pas tout d'abord sa pensée d'une réunion d'idées; sa pensée est une masse compacte qu'il ne pourrait analyser. Elle est tellement serrée qu'il ne s'y forme aucune fissure, aucune diffé-

renciation de parties. Verbe, sujet, attribut, complément, tout est fondu dans un seul jet. En réalité, cette pensée est plutôt latente, sourde, que bien consciente; c'est une sensation, et l'expression de toute sensation est plutôt un cri qu'une parole.

De là l'*interjection,* qui n'est pas un mot, mais la *proposition entière* primitive, ce mode d'expression si intime et si ancien que nous expliquerons plus loin dans la psychique, mais qu'il faut classer ici au point de vue morphologique.

Le caractère monosyllabique de l'interjection dans toutes les langues est une preuve de son antiquité; ce fait que dans les violentes émotions on y a recours, et que le langage ordinaire se tait, témoigne de sa profondeur.

La proposition, nous l'avons dit, est une unité naturelle antérieure au mot, de même que le mot est phonétiquement antérieur aux phonèmes distincts. Le mot-proposition, l'interjection a donc précédé les mots simples.

Deuxièmement. — Racines pour l'expression de l'idée simple ou racines-mots.

Les racines, ces éléments de la morphologie, sont pour nous des êtres mystérieux; quand on est parvenu à analyser une langue jusqu'au dégagement de ses racines, il faut s'arrêter; on peut bien les comparer à celles d'une langue congénère et parvenir ainsi à l'état proethnique de la racine, mais on n'a pu jusqu'à présent aller au delà. Pourtant on l'a essayé.

Comment la racine elle-même est-elle née, en supposant qu'elle n'a pas son origine dans une autre langue antérieure, et quand il s'agit d'une langue sans ascendants probables? Comment, en tout cas, a-t-elle pu naître dans une langue primitive? Ici se placent les hypothèses de l'onomatopée, de la révélation, de l'instinct et même du hasard; cette dernière est contredite par l'ordre scientifique de tout ce qui existe.

Ce qui est certain, c'est que la racine est d'abord à la fois nominale, verbale, adjective et adverbiale, et que la morpho-

logie dynamique est venue seule ensuite établir ces distinctions; elle n'est pas plus différenciée que le concept psychologique qui lui correspond; mais elle exprime une *action,* non un *être.* Le *fleuve* est le *coulant;* le *cheval,* le *rapide;* le *froment,* la *blanche;* la *lune,* la *brillante.* On désigne l'être par ses actions. Tout se réduit donc à savoir par quel moyen on a désigné l'action; l'*onomatopée,* qui est la reproduction du bruit de l'action par la parole, pourrait très naturellement s'y appliquer; mais si certaines actions produisent un bruit assez caractéristique pour les rappeler au souvenir, d'autres n'en produisent aucun, et d'ailleurs des êtres bruyants, comme le cheval, n'ont pas été désignés par leur bruit, mais par d'autres qualités.

On peut répondre à cette objection sérieuse que si certaines actions ont été désignées par le bruit qui les accompagne, au moyen de l'association des idées la racine qui leur a été ainsi attribuée a pu être étendue avec ou sans modification à d'autres êtres qui possèdent des qualités identiques à celles non bruyantes des individus déjà dénommés au moyen de leurs qualités bruyantes.

Un argument analogique très puissant dans ce sens serait tiré de la graphique. Le procédé acrologique qui a permis la découverte des alphabets n'est au fond qu'un procédé du même genre.

Enfin, on a pu dans certains cas employer un procédé que nous appellerons *onomatopée subjective,* et qui consiste à rendre certaines idées par un son qui aurait une certaine correspondance par la position des organes employés à sa phonation, et par sa sensation auditive.

Si l'on rejette l'hypothèse de l'onomatopée, il ne reste plus que celle d'une convention que l'*involontaire,* lequel domine toute la linguistique, dément par ailleurs.

Non seulement la graphique, par son procédé acrologique, vient au secours de l'hypothèse de l'extension de l'onomatopée des actions bruyantes à celles qui ne le sont pas, mais, en outre, puisque, expression optique de la pensée, elle con-

siste tout entière dans la reproduction de la forme des objets, ne rend-elle pas naturel que l'expression *acoustique* de la pensée, qui lui est parallèle, consiste dans la reproduction du bruit des mêmes objets?

Les racines des mots se divisent en deux grandes classes qui sont : 1° les *racines pronominales,* 2° les *racines attributives.*

1° Racines pronominales.

Ces racines sont des racines courtes, enclitiques, employées à l'expression non des idées elles-mêmes, mais de leurs relations, et qui semblent avoir une origine, une vie, un but distincts de ceux des racines attributives. Il est probable qu'elles n'ont même désigné d'abord ni une action, ni un objet, qu'elles ont toujours été des mots vides de sens objectif.

Elles semblent, d'ailleurs, être nées non d'une *onomatopée objective,* mais de l'*onomatopée subjective* que nous venons de décrire. (Voir pourtant le *nota* à la fin de la *Morphologie.*)

2° Racines attributives.

Elles ont souvent dans le cours du temps perdu leur sens, sont devenues des mots vides et ont toutes été d'abord des mots pleins.

Les racines attributives, sans se mêler aux racines pronominales par une union plus ou moins intime, ou s'y coordonner par un certain ordre, ont rempli, isolées, deux sortes de rôles : 1° un rôle *normal*, 2° un rôle *anormal.*

Premièrement. — Rôle normal de la morphologie statique.

Le rôle normal de cette partie de la morphologie ou des *racines* consiste à exprimer une *idée principale,* abstraction faite de toute nuance, de toute modification de cette idée, abstraction faite aussi de sa détermination, de sa relation avec d'autres idées, et enfin de sa répartition entre les différentes parties du discours.

Ces dernières fonctions de morphologie rentrent dans la morphologie dynamique soit proprement dite, soit lexiologique.

Les racines attributives remplissent bien ces fonctions par leur rapport avec les racines pronominales, mais faisant ainsi, elles entrent en mouvement et se transportent dans la sphère de la morphologie dynamique.

Le rôle propre et normal de la morphologie statique est donc très restreint, mais celle-ci possède, en outre, un rôle anormal qu'elle remplit encore aujourd'hui, mais qu'elle remplissait surtout alors que la morphologie dynamique était incapable de remplir le sien.

Deuxièmement. — Rôle anormal de la morphologie statique.

Après avoir désigné, chacune, à la fois le substantif, le verbe, etc., les racines se sont différenciées, se cantonnant les unes au sens verbal, les autres au sens ontologique. Les langues qui n'ont jamais pu acquérir cette différenciation sont les *non formelles;* les autres sont les langues *formelles.*

Ainsi la morphologie statique, c'est-à-dire l'emploi des racines seules, sans aucune addition, ni modification, ni ordre spécial, a pu par sa propre force non seulement exprimer une idée principale, mais aussi distinguer les parties du discours, au moins les principales, entre elles, en cantonnant chaque mot à l'une de ces parties.

Elle a pu remplir aussi une autre fonction qui d'ordinaire est réservée à la morphologie dynamique, celle d'exprimer les nuances d'idées, d'économiser ainsi l'emploi de plusieurs mots, même celui d'un seul mot composé; c'est ce qui a lieu dans les langues concrètes, mais il en résulte, par contre, souvent l'impossibilité pour ces langues d'exprimer l'idée principale elle-même. C'est ainsi que des racines différentes expriment l'idée particulière de *frère aîné* et celle de *frère cadet,* et aucune, celle de *frère.*

Enfin, l'emploi de la racine pure s'étend anormalement

au-delà; il supplée quelquefois dans les langues primitives à la morphologie de détermination et à celle de relation encore absentes ou défectives. C'est ainsi que le masculin emploie une racine distincte de celle du féminin, le pluriel une racine distincte de celle du singulier, le nombre objectif lui-même, 1, 2, 3, etc., une racine différente du même substantif nombré, à chaque nombre nouveau; enfin et plus tard, par une sorte de retour atavique et instinctif, tel temps, une racine verbale distincte de celle usitée à un autre temps. Nous verrons que ces usages anormaux de la racine constituent précisément le signe extérieur du caractère des langues concrètes.

Expliquons par quelques exemples cet emploi très remarquable de la morphologie statique pour exprimer la détermination et la relation.

Une des déterminations les plus importantes est celle que l'adjectif donne au substantif, que l'adverbe donne au verbe. Dans nos langues, l'adjectif est distinct du substantif, l'adverbe du verbe; dans un état plus ancien, l'adjectif formait un conglomérat avec le substantif, l'adverbe avec le verbe, par le procédé de la composition, mais dans l'état plus ancien encore que nous décrivons en ce moment, le substantif et son adjectif s'exprimèrent par une seule racine; le verbe et l'adverbe aussi par une seule.

Ainsi en bisaya il n'existe pas un seul terme pour exprimer simplement l'action de *manger,* mais quarante, au moins, signifient qu'on mange de telle ou telle manière. Dans les langues algonquines, il existe un verbe pour dire : *j'ai envie de manger de la viande,* et un autre pour dire : *j'ai envie de manger de la soupe.* De même, un être doué de telle qualité se désigne par une racine, et le même être, mais doué de telle autre qualité, par une racine autre. Cette différence existe même, quoique plus rarement, quand un substantif est accompagné d'un possessif de personne différente; alors sa racine varie; c'est ainsi qu'en cafre *u-ma* signifie : *ma mère; u-nyoko,* ta mère; *u-nina,* sa mère; *u-bawo,* mon père; *u-yihlo,* ton père; *u-yise,* son père.

Quelquefois ce ne sont pas les relations de mot dominant à mot dominé, ou de mot à proposition, autrement de mot à verbe, qui sont exprimées ainsi, mais à la fois les relations différentes de deux mots au même verbe, par exemple, le premier de ces mots étant sujet, et le second complément, et alors l'expression complète s'obtient en réunissant dans une seule racine le pronom-sujet et le pronom-objet. C'est ce procédé originel et original que nous avons décrit dans un travail sur la *conjugaison objective,* sous le nom de conjugaison *objective concrète.*

La morphologie statique contribue dans certains cas singuliers, sous l'empire de l'analogie, mais seulement accidentellement, à l'expression des nuances d'idées et aux dérivations de mots ordinairement laissées à la lexiologie, cette partie de la morphologie dynamique, par exemple dans le phénomène d'*adhérence;* avec le suffixe de dérivation finit par faire corps le dernier phonème de la racine, et le tout est transporté par l'analogie à d'autres racines, comme si le tout appartenait vraiment au suffixe pur.

Nous étudierons plus profondément ce concrétisme un peu plus tard au point de vue psychique, observant ici seulement l'instrument morphologique dont il s'est servi.

CHAPITRE DEUXIÈME

MORPHOLOGIE DYNAMIQUE.

La morphologie dynamique exprime la pensée, non plus par l'emploi de mots seuls fournis par la phonétique, mais en faisant agir ces mots les uns sur les autres pour arriver à des expressions plus complexes, à des nuances d'idées, et aussi à des liens d'idées constituant la pensée.

Cette action réciproque des mots pour exprimer des pensées, qui constitue la morphologie dynamique, a lieu sous l'influence de divers facteurs qui sont les mêmes que ceux

déjà décrits dans la phonétique, savoir : 1° la *force vive* de ces mots qui se manifeste par leur *attraction,* leur *répulsion* et leur *combinaison;* 2° la *force accélératrice* des circonstances extérieures de *race,* de *temps* et de *lieu;* 3° la *force retardatrice* et *perturbante* de la *volonté* de l'homme.

SECTION PREMIÈRE

ACTION ET RÉACTION RÉCIPROQUE DES MOTS POUR EXPRIMER LA PENSÉE.

Les mots en se rapprochant, en s'éloignant, en s'amalgamant, réussissent : 1° soit à exprimer des *idées nouvelles* ou des nuances de la même idée, 2° soit à *déterminer* les idées déjà exprimées, 3° soit à les *relier* ensemble, c'est-à-dire à exprimer la pensée. De là 1° la morphologie *lexiologique,* 2° celle de *détermination*, 3° celle de *relation.*

Ces trois parties de la morphologie sont très distinctes, mais ne forment qu'un seul groupe. Dans le langage scientifique actuel, la *morphologie lexiologique* tient une place assez éloignée des deux autres sous le nom de *lexiologie* ou *étymologie;* les deux autres, au contraire, se confondent entre elles sous le nom de *morphologie proprement dite.* Quant à la *morphologie statique*, on la confond avec la *lexiologie;* nous croyons que cette nomenclature est inexacte.

La morphologie dynamique se divise bien en *lexiologique,* de *détermination,* et de *relation* qui correspondent aux trois fonctions principales des êtres animés : la *génération,* la *nutrition*, la *relation.*

En effet, c'est par la lexiologie que les mots s'engendrent les uns des autres, soit actuellement, soit historiquement, et c'est sur elle que porte surtout la comparaison des langues congénères. La morphologie de détermination *intègre* les mots formés, les protège par cette détermination qui est un appui, par les catégories du nombre, du temps et autres, et remplit un rôle analogue à celui de la nutrition. Enfin, la

morphologie de relation remplit des fonctions analogues à celles de même nom dans le monde organisé.

Chacune de ces fonctions s'accomplit au moyen d'une assimilation et d'une dissimilation continuelles, d'une force d'attraction et d'une force de répulsion qui font l'équilibre du monde linguistique aussi bien que du monde physique.

Mais les mots agissent les uns sur les autres pour s'intégrer, se combiner ou se détruire, non seulement lorsqu'ils sont en présence dans la même phrase, mais aussi lorsqu'ils ne sont en présence que dans la même langue; de là : 1° *action et réaction d'un mot présent*, 2° *action et réaction d'un mot absent*.

SOUS-SECTION PREMIÈRE

ACTION ET RÉACTION DES MOTS PRÉSENTS.

§ 1er. — MORPHOLOGIE LEXIOLOGIQUE.

La morphologie lexiologique vient en aide aux racines attributives; elle y joint des racines pronominales ou d'autres racines attributives pour arriver à son but, qui consiste : 1° à exprimer un sens nouveau, 2° à exprimer des modifications de sens, 3° à différencier les diverses parties du discours, 4° à convertir ces parties du discours l'une en l'autre.

Nous étudierons d'abord sa fonction de différenciation des diverses parties du discours, puis les autres qui se confondent dans l'emploi des mêmes moyens.

Certains auteurs donnent à la morphologie lexiologique, aux dépens des suivantes, un domaine beaucoup plus étendu, suivant nous exagéré. A leur compte, il ne resterait plus aux deux autres branches de la morphologie que la déclinaison dans les substantifs et la conjugaison personnelle dans les verbes, tandis que l'expression des temps, des modes, des voix appartiendrait à la lexiologie. Les grammaires pratiques, au contraire, la restreignent beaucoup trop en plaçant dans

la morphologie le tableau des adverbes, des noms de nombre, etc.

A. — Fonction de différenciation des diverses parties du discours.

Il n'exista primitivement que deux parties du discours : 1° le *verbe,* 2° la *particule adverbe de lieu.* C'est de leur développement que sont nées les autres. Toutes deux sont représentées par des racines pures : celle de la particule, *pronominale,* très légère; celle du verbe, *attributive,* phonétiquement plus lourde.

La première différenciation qui se produit est celle du verbe en verbe, en substantif et en adjectif par l'intermédiaire de l'infinitif et du participe.

Cette différenciation se fit par plusieurs procédés, tantôt en cantonnant, lorsqu'il existait des racines synonymes, l'une au rôle de substantif, l'autre au rôle d'adjectif, ce qui est l'œuvre que nous avons déjà décrite de la morphologie statique, plus souvent en joignant au verbe une racine pronominale différente, suivant qu'il devait faire fonction de substantif ou de verbe, enfin en affixant une racine pronominale ou même attributive, mais vidée de son sens propre, au verbe, lorsqu'il devait devenir substantif ou adjectif.

Une autre différenciation se produisit dans la particule adverbe de lieu. Cette particule, après avoir marqué le *lieu,* avait indiqué le *lieu idéalisé*, le *temps,* puis la *quantité* et la *manière;* elle avait dans un autre sens signifié le *repos* et le *mouvement,* et la *direction* du mouvement, mais était restée adverbe. Elle se différencia bientôt, et avec l'aide de simples modifications phoniques elle produisit le *pronom*, la *préposition* et la *conjonction.*

Le pronom à son tour, et dans certaines langues, se différenciant, donna naissance à l'*article.*

Ainsi sont nées peu à peu, par l'œuvre de la morphologie

lexiologique, les diverses parties du discours dont nous verrons ailleurs la nature essentielle.

Il ne reste en dehors que l'*interjection,* qui appartient à la morphologie statique exclusivement.

Mais cette partie du discours a une place tout à fait à part; ce n'est pas proprement une partie de discours, mais à elle seule un *discours entier, concret, subjectif,* primitif et devenu à peu près fossile, dont nous nous occuperons dans la psychique.

Ce qui importait ici, c'était l'examen des procédés employés par la morphologie lexiologique pour parvenir à cette différenciation. Nous les avons indiqués, mais sans y insister, parce que nous allons les retrouver dans les fonctions suivantes.

B. — Fonction de conversion réciproque des parties du discours.

La lexiologie convertit l'une en l'autre les parties différentes du discours; en ajoutant, par exemple, au verbe tel ou tel suffixe, elle en fait un substantif abstrait; les moyens à ce employés sont ceux de la morphologie ordinaire de dérivation. Quant à la transition psychique qui lui correspond d'une des parties du discours à l'autre, nous la décrirons plus loin.

Ces procédés de conversion sont très nombreux, très logiques, et particulièrement curieux à étudier dans la langue baure; tout nom s'y change en verbe en suffixant la particule *cho;* tout verbe s'y change en nom en ajoutant la particule : *ca, que, co.*

C. — Fonction d'expression des sens nouveaux et des modifications de sens.

La lexiologie parvient à ce but : 1° par la *composition simple,* 2° par la *composition emboîtante,* 3° par la *composi-*

tion dérivante, 4° par la *composition* et la *dérivation alternant* entre elles, 5° par la *dérivation simple,* 6° par la *dérivation altérée,* 7° par la *dérivation altérante,* 8° par la *dérivation intégrante,* 9° par la *dérivation à l'infini,* 10° par la *dérivation euphonique,* 11° par la *mutation phonétique,* 12° par la *croissance phonétique,* 13° par l'*accord phonétique.*

Tous ces procédés doivent se ramener à trois groupes, qui sont : 1° groupe de la *composition,* ou de l'expression par l'*ordre des mots pleins;* 2° groupe de la *dérivation,* ou de l'expression par l'emploi des *mots vides;* 3° groupe de l'expression par le moyen *phonétique.* Entre le premier et le second groupe se trouve le groupe mixte de la composition et de la dérivation alternant entre elles.

Les procédés ci-dessus s'appliquent *normalement* à l'expression de sens nouveaux et surtout de modifications de sens; mais, en outre, nous verrons un peu plus tard qu'ils ont un emploi *anormal,* celui de remplacer quelquefois la morphologie de détermination et celle de relation.

1° Fonction normale.

a) *Groupes des procédés de composition.*

La composition est : 1° *simple,* 2° *emboîtante,* 3° *dérivante.*

La composition *simple* est bien connue; c'est celle qui existe en grec, en sanscrit, dans la plupart des langues; il faut mettre cependant soigneusement à part et classer dans la fonction anormale la composition dite syntactique, qui n'est que l'union intime de deux mots dont l'un au génitif conserve sa désinence casuelle.

La composition peut unir deux parties du discours de même nature, un substantif et un substantif, ou deux parties de nature différente. Une de ces dernières unions les plus remarquables est celle d'un verbe avec une préposition.

La composition *emboîtante* est fréquente dans les langues américaines. Elle consiste à composer ensemble deux, trois ou plusieurs substantifs ou verbes, des parties du discours de même nature ou même de nature différente mais ne formant pas à elles seules une proposition, et dans cette composition, à faire perdre à chaque mot composant, excepté au dernier, sa dernière lettre ou sa dernière syllabe, et même quelquefois sa première, ce qui arrive à le rendre parfois complètement méconnaissable.

En voici des exemples :

En basque, le mot : *hilhon,* crépuscule, est un composé de : *hil,* mort, et de : *egun,* jour; la première syllabe du second mot n'a laissé qu'une simple trace dans le second *h;* le mot : *orzanz,* tonnerre, se compose de : *ortz,* nuage, et : *azanz,* bruit; ici la première syllabe du second mot a entièrement disparu.

Le nahuatl a de semblables compositions. On cite le nom de ville : *Achichillacachocan* = lieu où les hommes pleurent parce que l'eau est rouge, composé de : *a* pour *atl,* eau; *chichil* pour *chichiltic,* rouge; *laca* pour *tlacatl,* homme; *choca,* pleurer. Mais ici les parties apocopées par l'emboîtement ne sont guère que des particules dérivatives, et la racine est peu touchée.

Quelquefois l'emboîtement se fait par l'élision d'un seul son; alors le procédé est plus faible et vient expirer en ces simples modifications euphoniques qu'on rencontre dans toutes les langues et qui font partie des règles du *sandhi.* Cependant l'apocope a lieu aussi sans qu'il y ait rencontre de voyelles. Le dacotah *cehpo*, vapeur de chaudron, se compose de *cega,* chaudron, et *po,* vapeur; *yunkiya,* faire manger, de *yuta,* manger, et *kiya,* faire. La même langue apocope même une syllabe entière dans *ho-tanka,* esturgeon, composé de *hogan,* poisson, et *tanka,* grand; *si-cokadan,* nu-pieds, où *siha,* pied, est abrégé en *si.* L'apocope atteint jusqu'à deux syllabes dans les dérivés en *yetu : han-wi,* lune, de *hanyetu,* nuit, et *wi,* soleil.

Souvent aussi les mots composés non seulement deux à deux, mais trois à trois, quatre à quatre, perdent chacun leur syllabe finale, ou leur syllabe initiale, ou les deux à la fois. C'est cette exagération du procédé *holophrastique* qui mérite le nom d'*encapsulation*. Citons les exemples suivants : *amanganaschquiminschi* = chêne à larges feuilles, composé de : *amangi,* grand; *achpansi,* tronc d'arbre; *nachk,* main; *im, quim,* terminaison des fruits à coque. De ces mots, *achpansi* n'a introduit dans le mot composé que ses dernières syllabes : *insi,* ou *inschi*. Voici le mot encapsulant analysé : *amanganasch-quim-inschi*. De même : *wunachquin* = gland de chêne espagnol = *wunipak,* feuille + *nachk,* main + *quim,* fruit à coque. Enfin, *quitagischgook,* serpent qui est sous la terre et ne sort que la nuit = *quitanecu,* craindre; *gischgu,* la nuit; *achgook,* serpent. Ces exemples sont tirés du lénapé.

La *composition dérivante* est très remarquable dans les langues algonquines. Voici en quoi elle consiste. Ce qui distingue la dérivation de la composition, c'est que dans la première le mot qu'on agglutine à l'autre pour exprimer la nuance de l'idée n'est plus usité isolé et en outre perd sa signification originaire, devient vide, tandis que l'état de ce mot dans la composition est exactement l'inverse. Mais il existe aussi un état mixte dans lequel le mot agglutiné ne se rencontre plus, il est vrai, isolé, mais conserve dans la composition un sens significatif, attributif, et non celui de simple modification de l'idée.

En voici des exemples. En langue cri, la désinence *pew* dans les verbes signifie l'action faite par l'eau ou sur l'eau : *nâtipew* = il va quérir de l'eau; *awatipew* = il charroie de l'eau; *sâbapew* = il est tout trempé; *nipahipew* = il meurt en buvant trop. De même *abiw* désigne toute action des yeux : *wisoakâbiw* = il souffre des yeux; *tokkâbiw* = il ouvre les yeux; *nahâbiw* = il voit bien. Cependant dans le langage des substantifs, *pew* ne signifie point l'*eau,* ni *abiw,* les *yeux;* ce sont d'autres racines qui ont cette signification.

C'est ce phénomène singulier d'un *mot resté plein,* mais

ayant perdu cependant son *existence autonome*, que nous appelons la *composition dérivante.*

Ce phénomène est plus remarquable encore dans certaines langues où on ne prend plus un mot plein pour le consacrer entièrement à la composition, de sorte qu'il n'existe plus à l'état isolé, sauf à créer un mot nouveau et à racine distincte pour remplacer le premier à ce dernier état, mais où on laisse intact le mot plein, allant chercher dans une langue étrangère et voisine un autre mot plein pour le consacrer au seul état de composition. Ainsi le mot chippeway : *soginikenin*, prends-le par la main = *sogi,* prendre + *nik,* main + *enin ;* or, le mot : *nik* signifie *main,* non point en chippeway, mais en ménomeni. De même, en abénaqui la racine usitée pour exprimer le mot : *main,* isolé, est *retsi; meretsi*, ma main; *neretsi*, ta main, et même dans la composition substantive-adjective : *biretsi*, pour *oûanbighen* + *retsi* = main blanche; mais dans la composition nominale-verbale : *nesaghipédineman* = je le prends par la main, il n'y a plus de vestige de la racine *retsi*, mais l'idée : *main* y est exprimée par *ped*, qui a cette signification en souriquois.

b) *Groupe du procédé de composition et de dérivation alternant entre elles.*

Ce procédé est très étendu et affecte surtout les langues civilisées; voici en quoi il consiste :

La préposition tire son origine de l'adverbe; lorsqu'elle est devenue vraie préposition, elle est normalement préposée ou postposée, préfixée ou suffixée au substantif qu'elle a pour mission de relier au verbe, en un mot gravite autour du substantif; anormalement, au contraire, elle gravite autour du verbe, en s'y préfixant, s'y infixant ou s'y suffixant.

Dans cette dernière gravitation, la préposition passe lentement de son rôle de préposition véritable à un rôle lexiologique, et finit par modifier le sens du verbe envers lequel elle devient un élément de dérivation.

Mais, d'un autre côté, l'adverbe aussi, avant de devenir préposition, est tantôt séparé, tantôt réuni au verbe autour duquel il gravite.

D'où l'adverbe-préposition affixé au verbe peut jouer dans cette situation un triple rôle : 1° celui d'*adverbe,* 2° celui de *préposition,* 3° celui de *préfixe* de *dérivation.*

Dans les premiers rôles, il est *composant;* dans le troisième rôle, il est *dérivant.* Nous allons successivement les décrire, en suivant l'ordre de l'évolution.

Mais cette gravitation autour du verbe, quand il s'agit de la préposition jouant son propre rôle, est-elle plus ancienne ou plus récente que la gravitation normale autour du substantif?

En général, ce qui est anormal et d'exception dans la grammaire est plus ancien que ce qui est dit régulier; ici encore ce principe trouve son application. Nous découvrons une preuve frappante de l'antériorité de l'affixation de la préposition au verbe, dans ce fait singulier que les prépositions, même s'appliquant aux substantifs, semblent gouverner certains cas dans ces substantifs.

Nous verrons, en effet, que la préposition affixée au verbe tend de plus en plus à se confondre avec lui, à prendre son sens propre, à se contenter de le dériver. Dans un verbe comme *occidere,* par exemple, la préposition *ob* a perdu tout sens; seulement le sens de *cadere* s'est modifié; à ce degré d'évolution le verbe peut être considéré comme s'il était simple, et régit directement un cas dans le substantif. Mais il en fut de même antérieurement et à un degré bien moins avancé de l'évolution. Lorsque l'adverbe-préposition affixé au verbe n'était encore qu'adverbe, ce n'était pas lui, c'était le verbe lui-même qui régissait le substantif au cas par lui voulu. On conçoit donc que la présence d'une préposition jointe au verbe n'a pas empêché le verbe de régir tel ou tel cas.

Mais comment se fait-il que le cas subsiste lorsque la préposition n'est point affixée au verbe, mais gravite autour du

substantif? Ce fait serait inexplicable si la préposition avait gravité autour du substantif avant de s'attacher au verbe, s'explique, au contraire, très bien, si la préposition affixée d'abord au verbe ne s'en est détachée que plus tard, si elle a trouvé, en s'approchant du substantif, les cas déjà tout formés dans celui-ci.

Examinons maintenant les trois rôles du *verbe prépositionnel.*

α) *Fonction adverbiale, ou de composition.*

L'adverbe-préposition ne relie point le verbe à ses compléments; il ne détourne point non plus le sens du verbe, mais il réunit dans ce verbe l'expression de l'*action* et celle de la *qualité de l'action.* Ce cas est fréquent dans l'allemand moderne, où l'union de l'adverbe au verbe reste toujours instable; en effet, il en est toujours séparable et ne s'y réunit que dans certaines constructions de propositions. Dans cette langue, au contraire, quand cet adverbe devient préposition, l'union avec le verbe devient stable et définitive. C'est ainsi que *umschütten,* séparable, signifie *adverbialement : verser une chose tout autour*, c'est-à-dire : *renverser,* tandis qu'inséparable il signifie *prépositionnellement : verser autour de;* de même, *umreisen*, séparable, *voyager alentour,* faire un détour, tandis qu'inséparable il signifie *prépositionnellement : voyager autour de.*

Il est facile de concevoir comment l'affixation de l'adverbe au verbe est instable, tandis que celle de la préposition est stable. En effet, le rôle propre de la préposition est de réunir deux mots, rôle qu'elle remplit bien en s'attachant à l'un ou à l'autre de ces mots, au verbe ou au substantif, et en y servant d'amorce pour attirer vers lui l'autre mot. L'adverbe, au contraire, ne se joint que très anormalement au verbe dans son sens adverbial, ainsi que l'adjectif le fait au substantif dans certaines langues, par un vrai procédé de *polysynthèse,* lequel a toujours une tendance à se réduire en analyse.

Du reste, la même tendance existe dans la préposition réunie au verbe comme tel, quoique cette tendance soit plus lente. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que de la gravitation autour du verbe on passa à la gravitation autour du substantif.

Ce rôle adverbial fut bien le premier; en effet, la préposition est issue de l'adverbe, de l'adverbe subjectif; car la préposition n'est en dernière analyse qu'un *adverbe relatif;* or, passer du *subjectif* au *relatif* fut la vraie marche de l'évolution linguistique.

β) *Fonction prépositionnelle, ou de transposition*

Quoique le nom de transposition soit en réalité impropre, puisque la préposition a gravité autour du verbe avant de graviter autour du substantif, néanmoins, dans l'état actuel des choses, il peint bien ce qu'il y a désormais d'anormal dans le procédé.

La préposition garde encore son sens et ne modifie pas celui du verbe; rien donc n'est changé, sauf ce déplacement. Tel est son rôle ordinaire dans le verbe prépositionnel en sanscrit, en latin, et même en allemand quand la préposition est inséparable et garde son sens entier.

γ) *Fonction d'affixe de dérivation.*

Bientôt il n'en est plus de même; l'adverbe-préposition finit par devenir un *mot vide,* mais s'il a enfin perdu son sens propre, il a d'abord profondément modifié celui du verbe simple.

Est-ce l'adverbe ou la préposition qui devient affixe de dérivation, en d'autres termes, l'adverbe a-t-il dû passer auparavant par la *phase prépositionnelle?* Oui, ce qui le prouve, c'est que l'affixe de dérivation est inséparable, tout comme l'était la préposition dans son rôle prépositionnel.

Cette dérivation est à deux degrés.

1er *degré :* La préposition s'est réduite au rôle de préfixe de dérivation dans certains verbes, mais garde son rôle prépositionnel dans certains autres, et de plus gravite souvent dans d'autres cas autour du substantif; elle conserve donc une partie de son autonomie. Citons pour le latin : *per-ire*, *inter-ficere*, en allemand : *unter-gehen*, *um-bringen*, qui signifient *périr* et *tuer*, ce qui transforme le sens du verbe.

2e *degré :* La préposition ainsi vidée de sens n'est plus jamais une préposition et perd toute autonomie; c'est un mot absolument *vide*. Cela arrive fréquemment dans les langues malaisiennes pour les particules préfixées, suffixées et infixées au verbe : *man*, *ma*, *ha*, *pa*, *mi*, etc. De même en allemand, les préfixes verbaux toujours inséparables : *ent*, *be*, *zer*, *ver*, etc.

c) *Groupe des procédés de dérivation.*

La dérivation est 1° *simple*, 2° *altérée*, 3° *altérante*, 4° *intégrante*, 5° *à l'infini*, 6° *euphonique*.

Tandis que la composition dans son essence est la formation d'un mot nouveau par l'ordre établi entre deux autres mots ayant conservé ailleurs chacun leur sens autonome, la dérivation est essentiellement la formation d'un mot nouveau par la perte de l'*autonomie* d'un des deux mots composants.

Cette perte d'autonomie est plus ou moins complète; le mot qui se vide peut *se vider* seulement de son *sens attributif;* il peut se vider à la fois de *sens* et de *son;* enfin, cette perte d'autonomie peut affecter à son tour, dans une certaine mesure, même le mot dominant, celui dont il s'est agi de nuancer l'idée.

La *dérivation simple* est bien connue; elle existe dans toutes les langues et consiste dans l'adjonction à un mot qui conserve sa plénitude de sens et de son, d'un autre mot perdant son sens autonome; dans cette adjonction, les modifica-

tions phoniques peuvent d'ailleurs se produire au point de contact entre les deux mots.

La dérivation simple est primaire, secondaire ou tertiaire. Cette division n'a de vif intérêt qu'au point de vue de l'emboîtement des mots dérivants entre eux.

Mais l'emboîtement proprement dit ne se produit guère entre le mot dérivé et le mot dérivant; le mot dérivant est toujours très court, et par là même déjà propre à la fonction qu'il a à remplir, sans qu'il ait besoin d'accommodation. Il est plus fréquent entre les mots dérivants, mais cependant ceux-ci ne pourraient s'attaquer vivement sans se détruire; il n'y a donc pas lieu d'en faire l'objet d'une division.

La *dérivation altérée* est celle qui a lieu dans les langues à *harmonie vocalique*, ouraliennes, altaïques, accadienne. Par un procédé bien connu, le mot dérivant se vide ici non plus seulement de sa signification attributive, pour ne plus vivre que de l'existence et du sens d'emprunt du mot auquel il s'attache et qu'il ne fera plus que modifier, mais aussi de sa tonalité vocalique elle-même. C'est maintenant un mot vivant s'il s'attache, mort dès qu'on le détache, et subissant la voyelle du mot qu'il dérive. Ainsi l'union est devenue plus intime; la dérivation plus puissante.

L'harmonie vocalique est un procédé fourni par la phonétique à la psychique, comme tous les autres éléments qu'emploie la morphologie. Mais on se tromperait gravement si l'on n'y voyait que l'application d'une tendance phonétique; elle est aussi celle d'une tendance psychique. L'observation nous montre que le *point de départ* est *phonétique* et matériel dans la règle qui soumet la vocalisation de la syllabe subséquente à celle de la voyelle précédente; en effet, cette règle opère même dans l'intérieur de la racine, c'est ainsi qu'en iakute c'est la première syllabe de tout mot qui décide de la vocalisation des syllabes suivantes, sans qu'on s'inquiète de savoir si ces syllabes n'appartiennent point au radical. Mais le point d'*arrivée* est l'*idée psychique* que le dérivant doit être subordonné au dérivé, idée psychique em-

preinte de matérialisme linguistique, il est vrai, puisqu'on préfère ainsi le mot concret de substance au mot abstrait modificateur, mais idée psychique néanmoins.

S'il en était autrement, les suffixes seuls devraient obéir à l'harmonie vocalique et non les préfixes, or l'accadien nous prouve que les *préfixes* mêmes y étaient soumis. C'est ainsi que dans cette langue le préfixe du *précatif : ga,* devient *ge, gi, gu,* suivant la voyelle de la racine verbale qui suit.

La *dérivation altérante* est l'inverse de la précédente. Elle consiste dans la *réaction* du mot *dérivant* sur le mot *dérivé.* Elle se réalise par l'*umlaut,* qu'on commence à traduire par *périphonie,* mot inexact mais commode. La voyelle du mot dérivant agit sur la syllabe du mot dérivé, soit en transformant par influence la voyelle de celui-ci, soit en s'y répercutant comme par un écho, ce dernier procédé prend le nom d'*insertion épenthétique,* soit en s'y transportant elle-même et en changeant de place, ce qui constitue l'*infection vocalique.* Nous retrouverons ces phénomènes avec une importance beaucoup plus grande dans la morphologie de relation et de détermination.

La *dérivation intégrante* n'opère point comme les deux précédentes une action destructive soit sur le mot dérivant, soit sur le mot dérivé; tout au contraire. Elle consiste en la production d'un accent qui vient frapper le mot dérivé, lui donne l'hégémonie du mot, et renforce sa voyelle. Ce renforcement, appelé *guna* et *vriddhi* dans certaines langues, *ablaut* ou *apophonie* dans d'autres, est à divers degrés, et c'est ici que la distinction entre les dérivations primaire, secondaire et tertiaire devient importante. Dans la dérivation primaire le renforcement n'est que d'un degré, c'est le cas du *guna,* dans la secondaire il est de deux degrés, c'est le cas de la *vriddhi;* si l'on adopte la terminologie des néo-grammairiens, dans le premier cas la racine est à l'*état normal,* dans le second à l'*état fléchi.*

La dérivation intégrante pour le mot entier, et aussi pour la partie de ce mot qui est le dérivé, ne peut l'être pour la

partie de ce mot qui est le dérivant; au contraire, elle y occasionne une dépression de la voyelle; mais remarquons-le bien, cette dépression, sans laquelle le renforcement de l'autre mot n'aurait pas son plein relief, ne se fait pas par une influence de la voyelle du mot dérivé comme dans l'harmonie vocalique, de manière à assimiler une voyelle à l'autre, mais bien par l'influence de l'accent qui se contente d'assourdir ou de réduire la voyelle du mot dérivant sans en modifier la nature.

La *dérivation à l'infini* est le plus haut degré de la dérivation, et n'était une circonstance que nous allons relever tout à l'heure, elle formerait une classe à part à côté de la dérivation ordinaire.

En effet, dans la composition, il y a union de deux mots pleins qui restent pleins; dans la dérivation, il y a union d'un mot plein, et d'un ou quelques mots vides; dans la dérivation à l'infini, il y a union d'un grand nombre de mots vides s'appuyant les uns sur les autres. Il en résulterait par conséquent un groupe spécial, si pour soutenir tous ces mots vides, l'introduction d'un mot plein, mais d'un seul, n'était nécessaire.

L'esquimau fournit des exemples très curieux de la dérivation à l'infini; nous les donnerons plus loin. En effet, nous y examinerons ce procédé dans sa fonction plus importante qui consiste à constituer non un mot, mais une phrase tout entière.

La dérivation *euphonique* ou *thématique* est celle qui consiste dans l'adjonction à la racine nue et dépourvue de véritables suffixes de la voyelle *a* ou de l'une de ses deux nuances : *e* et *o* pour permettre à cette racine fermée, c'est-à-dire finissant par une consonne, de s'unir à la syllabe de désinence exprimant la relation, sans qu'il en résulte une accumulation désagréable de consonnes. Cette introduction qui permet de rendre toute racine, au moins toute racine verbale, *thématique*, a créé les différences de conjugaison dans les langues latine, grecque et bien d'autres. Une telle dérivation diffère

de la dérivation ordinaire en ce qu'elle n'emporte pas de modification du sens primitif.

La variabilité dans certaines limites de cette voyelle de dérivation spéciale enrichit la langue de nouveaux moyens d'exprimer certaines nuances d'idées.

On peut comparer à cette dérivation thématique euphonique les consonnes de liaison qui empêchent l'hiatus entre le thème et la désinence, entre un mot et l'autre; mais ces dernières n'ont qu'un emploi purement mécanique et n'acquièrent pas une fonction morphologique.

d) *Groupes du procédé phonétique.*

Ce n'est pas seulement par l'adjonction d'un autre mot, soit plein, soit vide, que la morphologie lexiologique cherche à nuancer le sens d'un mot donné, mais aussi par la modification des phonèmes qui composent celui-ci.

Ici c'est pour ainsi dire le mot qui se féconde lui-même, qui s'accroît par sa propre force. Nous verrons un peu plus loin si cette conception est bien réelle, si l'origine du procédé n'a pas été autre; mais en l'état au moins, c'est bien le mot qui pousse, se développe et produit les mots nouveaux.

Ce moyen de formation est frappant dans les langues sémitiques; c'est le grand principe de leur lexique, tellement marqué qu'il en fait un groupe tout à fait isolé parmi les groupes linguistiques.

La modification phonique consiste : 1° soit à changer un ou tous les phonèmes du mot déterminé, 2° soit à faire croître par voie de germination ce mot lui-même, 3° soit à créer un accord phonétique entre deux différents mots.

Ces deux derniers modes étant usités en cas de détermination et de relation bien plus que dans la lexiologie proprement dite, nous n'en développons pas ici la théorie, mais nous renvoyons à la synthèse des moyens de morphologie que nous établirons un peu plus loin.

2° Fonction anormale.

Nous avons vu déjà que la morphologie statique, outre sa fonction normale qui est de marquer le sens principal, en remplit souvent une anormale qui appartient d'ordinaire à la morphologie dynamique de lexiologie, à savoir celle d'indiquer les sens accessoires, et même celle aussi anormale de déterminer et d'unir les idées, ce qui appartient à d'autres branches de la morphologie dynamique. A son tour la morphologie dynamique de lexiologie pratique pareille usurpation sur le domaine de la morphologie de détermination et de relation. C'est cette usurpation que nous allons maintenant observer.

Le mot : usurpation n'est pas exact au point de vue historique et de l'évolution. La lexiologie s'est d'abord la première et très naturellement chargée de telles fonctions, alors que la morphologie de détermination et celle de relation n'étaient pas nées encore. Il s'agit donc ici non d'une usurpation de fonctions hystérogène, mais au contraire d'un fonctionnement préhistorique et alors général dont on ne trouve plus que des traces.

Voici en quoi ce fonctionnement consiste. On a pu exprimer autrefois la détermination des mots et leurs relations non par des procédés grammaticaux proprement dits, mais par des procédés purement lexiologiques. C'est ainsi que la proposition et même la phrase, qui sont un composé de mots de nature différente, nom, verbe, adjectif, etc., tous distincts, ont pu se convertir en un simple mot composé de plusieurs syllabes, lesquelles syllabes étaient autant de mots différents ne paraissant plus en faire qu'un dans le conglomérat compact qu'ils formaient.

De cette sorte la proposition est remplacée par un seul mot, mot monstrueux pour nous, mais naturel pour l'esprit humain qui n'avait pas encore conçu la proposition comme telle.

Pour constituer le *mot-proposition,* autrement dit le *mot-pensée,* comme tout à l'heure pour constituer le *mot-idée,* la lexiologie eut recours encore à ses deux premiers procédés, la *composition* et la *dérivation;* elle ne se servit pas de son troisième : la *modification vocalique.*

a) *Constitution du* mot-proposition *et expression de la détermination et des relations par la composition anormale.*

α) Constitution du mot-proposition.

Le langage humain a été plus ou moins hardi dans l'emploi de ce procédé. Tantôt il n'a compris dans le mot-proposition, en dehors du verbe qui en forme en quelque sorte le pivot, que de simples pronoms, tantôt il y a admis même les substantifs, les verbes dépendants et les adverbes. Cette différence correspond à celle qui existe au point de vue psychologique, comme nous le verrons plus tard, entre le subjectif et l'objectif. En effet, le substantif étant l'expression ontologique objective, et le pronom la même expression mais subjective, et d'autre côté le subjectif étant antérieur à l'objectif dans l'esprit humain, la composition anormale n'a dû d'abord contenir en dehors du verbe que des pronoms.

En dehors de cette distinction que nous avons développée dans une étude précédente, la constitution du mot-proposition par la composition anormale, consiste dans le procédé de la *conjugaison objective.* Cette dernière que nous avons décrite ailleurs, lorsqu'elle est complète, c'est-à-dire lorsqu'elle englobe le régime indirect avec le régime direct, le régime verbal aussi bien que le régime nominal, réalise le mot-proposition par une polysynthèse à forme lexiologique, quoiqu'à but morphologique de relation.

Mais si la conjugaison objective intégrale est le résultat de l'emploi de la lexiologie à la morphologie de relation, il faut distinguer avec soin si cette conjugaison est obligatoire dans la forme, même lorsque la pensée n'a pas à s'occuper de la

catégorie des relations, ou si elle ne l'est que lorsque des relations sont établies par la pensée. Par exemple, le nahuatl ne pourra dire : *je donne;* lorsque cette langue voudra exprimer ce verbe absolu, elle devra dire : *je donne quelque chose à quelqu'un : ni-te-tla-maka.*

Tel est le *polysynthétisme grammatical* qu'il faut bien discerner du *polysynthétisme lexiologique* que nous avons décrit plus haut; ils sont totalement différents par leurs buts, mais se réunissent dans le même moyen.

β) Expression des relations de mot à mot.

Cette expression qui, comme nous le verrons, constitue le cas génitif et s'exprime par des moyens morphologiques de relation, peut s'exprimer aussi anormalement par la lexiologie, et cela à deux degrés différents.

La relation du génitif réunit, mais seulement momentanément, deux mots dans une dépendance l'un vis-à-vis de l'autre; par quels moyens? Nous l'exprimerons dans la suite; mais de ces moyens il en est un que nous devons immédiatement décrire pour bien faire comprendre ce qui suit. Ce procédé consiste dans l'ordre des deux mots, ordre variable d'ailleurs de langue à langue, car dans telle c'est le mot déterminant qui précède, dans l'autre c'est le mot déterminé. Mais ces mots n'étant unis que pour un instant ne se modifient pas, restent séparés dans la prononciation et surtout dans l'écriture.

Ce procédé diffère de l'expression lexiologique en ce que dans celle-ci l'union des deux mots, quoique momentanée, prend l'allure d'une union durable; l'un des mots se soude à l'autre soit par syncope, soit par modification vocalique. C'est ainsi que se forme en hébreu l'état construit. C'est ainsi que dans d'autres langues le mot déterminant se syncope, perd sa voyelle finale, se soude au mot déterminé.

Mais ici encore tantôt cette soudure ne se fait qu'entre un substantif déterminé et un pronom déterminant, tantôt elle

s'opère même entre deux substantifs. Dans un autre ordre d'idées, tantôt le mot déterminé ne saurait s'exprimer sans cette détermination, surtout exprimée par un pronom, tantôt il peut apparaître seul et absolu.

Ce dernier point est surtout remarquable, et le caractère psychologique des langues s'y révèle. Beaucoup de peuples, surtout lorsqu'il s'agit de noms de parenté ou de parties du corps : *frère,* ou *bras,* ne peuvent dire que *mon bras* ou *ton bras, mon frère* ou *ton frère;* en un mot, le substantif n'apparaît jamais sans un possessif, c'est-à-dire sans un pronom au génitif agglutiné.

Par contre, le *mot déterminant* n'apparaît chez certains autres jamais sans un mot *déterminé* spécial, surtout quand ce mot déterminant est *pronom personnel* ou *nom de nombre;* c'est ce que nous examinerons un peu plus loin, mais cela a trait à la détermination et non à la relation de mot à mot.

γ) Expression de la relation de mot à proposition.

Lorsque je dis : *j'aime la guerre,* le sens est incomplet et même nul, si je m'arrête après les mots : *j'aime,* car on ne peut aimer sans aimer quelque chose; il en est de même dans cette proposition : *je donne le livre à Pierre,* si je m'arrête après les mots : *je donne.* Si, au contraire, je m'arrête après ceux-ci : *je donne le livre,* le sens sera encore incomplet, mais non pas nul; on saura que je me suis dépouillé du livre. Le régime indirect du verbe est donc bien un complément, mais le régime direct est plus que cela, c'est en réalité une *partie intégrante* de ce verbe, que le besoin et le résultat de l'analyse a pu seul en détacher artificiellement.

Rien donc d'étonnant à ce que dans l'état primitif on ait exprimé le complément direct du verbe transitif par ce verbe même; ce n'est qu'ainsi qu'un verbe transitif peut égaler le verbe intransitif et s'intégrer au même degré.

Les langues algonquines ont largement usé de ce procédé. En chérokee, *cutuwo,* je me lave; *culestula,* je me lave le

visage; *tacasula,* je me lave les pieds; *tacungkela,* je lave mes habits; *cowela,* je lave de la viande. De même en lenapé : *nadholineen,* amenez le canot, composé de : *natew,* amener, *amochol,* canot, et *neen,* à nous.

Le régime indirect est, au contraire, un véritable régime, et si quelquefois il s'incorpore au verbe, c'est à un autre titre, celui de conjugaison objective, laquelle n'est qu'une application de l'expression normale des relations par l'ordre des mots, et le plus généralement seulement sous forme de pronoms.

Dans un cas singulier, mais tout à fait accidentellement, la lexiologie parvient encore à exprimer les relations de mot à proposition, sinon par le mot entier, du moins, pour l'une de ses parties, par le mot vide suffixé d'ordinaire pour exprimer non ces relations, mais les nuances de sens ou le classement dans une des parties du discours. C'est ainsi que la voyelle finale, dite *thématique*, lorsqu'il y a chute de désinence, sert souvent à marquer tel ou tel cas. En russe, par exemple, la désinence du génitif pluriel en *ov* n'est point une désinence vraie, mais une syllabe thématique, une syllabe dérivante qui, mise à nu par la chute de la désinence dans un cas seulement a fini par simuler une désinence casuelle véritable.

δ) Expression de la détermination.

Nous verrons en quoi exactement la détermination consiste; elle comprend le genre, le nombre, la qualité dans les substantifs, le temps dans les verbes, et s'exprime ordinairement par des moyens morphologiques. Comment le fait-elle anormalement par des moyens lexiologiques?

Le nombre s'exprime ici, comme tout à l'heure la relation génitive, par la composition du mot de nombre avec un mot générique comprenant dans sa classe le substantif dont il s'agit. Telle est la théorie du *déterminant numéral.* C'est ainsi que beaucoup de peuples ne peuvent nombrer directement un objet donné en y apposant un nombre; ils ne peuvent lui

appliquer ce nombre que déjà composé avec un autre substantif plus général. A quoi tient ce système morphologique? Il a une racine psychologique que nous trouverons plus loin dans la psychique : le *concrétisme.*

De même, le genre s'exprime par composition lexiologique dans l'égyptien et le chinois, par exemple, quand à tout nom d'espèce on a soin d'ajouter celui de classe pour le déterminer.

Ce système très original du déterminant, signe de concrétisme comme tous les cas d'expression lexiologique de la morphologie de détermination ou de relation, s'étend-il au delà, par exemple aux temps, aux modes, aux voix? Oui, mais alors loin d'être un instrument de *concrétisme,* il est plutôt un instrument d'*abstraction.* Ce système consiste ainsi dans l'emploi des *verbes auxiliaires* pour la *conjugaison périphrastique.* C'est de l'*abstraction par composition,* comme nous avions tout à l'heure du *concrétisme par composition.*

Quant à la détermination qui s'opère par la qualification donnée par l'adjectif au substantif, elle emploie très souvent ce moyen anormal d'expression. L'adjectif et le substantif ne forment plus qu'un seul et même mot. Le lenapé dit : *chingoteney,* grand village, composé de *chingué,* grand, et *oteney,* village; *chingiwilenno,* grand homme, formé de *chingué,* grand, et *lenno,* homme; enfin : *pilapé,* jeune homme non marié = *piltsit,* chaste, *lenapé,* homme.

Accidentellement la détermination se trouve marquée dans certaines langues par un suffixe thématique de dérivation qui n'était pas à ce destiné. C'est ainsi que *ou,* qui forme l'indice du pluriel dans plusieurs langues celtiques, n'est que la voyelle du thème mise à nu par la chute de la véritable désinence.

b) *Constitution du mot-proposition par la dérivation anormale.*

Cette dérivation porte le nom de *dérivation à l'infini;* il importe de bien la déterminer, et de voir en quoi elle diffère

de la composition anormale, et de celle holophrastique.

La composition se distingue, comme nous l'avons vu, de la dérivation, en ce que les deux mots composés restent pleins, tandis que le mot dérivant devient vide. La composition dérivante est mixte, en ce sens que l'un des mots composés, tout en restant plein, perd toute existence isolée et autonome.

C'est cette dernière, la composition dérivante qui de son rôle normal de formation des mots passe au rôle anormal de formation de la proposition elle-même.

Le mot-phrase : *qasuersarfigssarsingitdluinarnœrpoq* est formé d'un thème indépendant, dit M. Adam sur la langue esquimaude, et de huit thèmes affixés. Il se décompose ainsi : 1ent *thème indépendant : qasu-v-oq* = il est fatigué; 2ent *thèmes affixes :* 1° *er,* priver de; 2° *sar* ou *sa,* faire; 3° *fik* ou *fi,* le lieu où; 4° *gssaq* ou *gssar,* de quoi quelque chose doit être fait; 5° *si,* atteindre, obtenir; 6° *ngit,* thème adverbial négatif; 7° *dluinar,* totalement; 8° *nar,* thème servant à former des verbes impersonnels. La traduction est en commençant par la fin : « On n'a pas du tout trouvé de quoi faire un lieu où la fatigue soit enlevée, » = on n'a pu d'aucune manière se reposer = *qasu-er-sar-fi-gssar-si-ngit-dluinar-nar-p-oq.*

Ce qui est remarquable dans ce *mot-phrase* et ce qui différencie ce procédé de la composition dérivante ordinaire, c'est qu'il ne sert plus à l'expression des mots, mais à celle de la phrase, mais il lui ressemble par ailleurs; ainsi les mots affixes n'ont pas ou n'ont plus de signification isolément, et en même temps conservent dans le conglomérat leur sens plein. D'ailleurs, leur nombre est considérable, et ils expriment toutes les idées qui ne subsistent point par elles-mêmes. Enfin, ce qui les différencie des affixes de la dérivation ordinaire, c'est qu'ils ne s'attachent point à certains mots seulement, mais à tous les mots, sont toujours mobiles.

Une telle composition amène souvent l'emboîtement, comme on l'a vu par l'exemple cité; d'autre côté, elle se complique d'une tournure inversive ou enveloppante que nous examinerons plus loin dans la psychique.

§ 2. — MORPHOLOGIE DE DÉTERMINATION.

C'est à la psychique qu'il appartient d'établir et d'expliquer les diverses catégories qui déterminent et intègrent le mot. La morphologie ne s'occupe que de la réalisation de l'expression de ces catégories.

Cette réalisation se fait par les mêmes moyens que ceux employés à la formation des mots elle-même et que nous venons de décrire.

Ces procédés sont : 1° l'*ordre respectif des mots,* correspondant à la *composition;* 2° l'emploi des *mots vides,* correspondant à la *dérivation;* 3° les *modifications phoniques.*

S'agit-il d'exprimer le nombre dans les substantifs, le nombre abstrait, par exemple (singulier, duel, triel, pluriel), on emploie suivant les diverses langues : 1° le mot plus le mot pour le duel; trois fois le mot, pour le pluriel, en égyptien, en chinois, en japonais; 2° le mot plein accompagné d'un mot vide agglutiné ou non, dans la plupart des langues; 3° une modification vocalique d'un mot plein seulement, dans des langues diverses, en arabe, en berbère, en anglais.

Mais, de même qu'il existe pour la lexiologie des procédés mixtes, par exemple la dérivation altérée et la dérivation altérante, de même ici le mot vide indiquant le nombre perd sa voyelle et prend celle du mot principal dans les langues ouralo-altaïques, ou au contraire c'est le mot principal qui perd sa voyelle sous l'influence de celle du mot vide, comme dans l'allemand, au moyen de l'*umlaut.*

Nous avons vu déjà que c'est quelquefois la morphologie statique et la morphologie lexiologique qui empiètent sur le domaine de la morphologie déterminante; nous ne reviendrons là-dessus que pour citer quelques exemples frappants. Le nombre, non plus cette fois abstrait, mais *concret* dans la langue de Viti, ne s'exprime point par un mot spécial, plein ou vide, distinct de celui de l'objet nombré, mais par un mot indivisible avec celui-ci, variant avec chaque groupe numé-

ral. C'est ainsi que *dix cocos* se traduisent par *bara,* tandis que *cent cocos* par *koro,* et mille par *selaw.*

Dans l'empiètement de la morphologie lexiologique, il faut noter, ce que nous avons déjà fait, le système des exposants numéraux, qui est une véritable composition lexiologique. Il faut noter aussi l'expression du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel dans les substantifs et dans les verbes qui se traduisent par la diversité de la racine.

Remarquons enfin que les procédés lexiologiques destinés à exprimer la détermination se sont longtemps marqués sur le pronom, ce *mot ontologique subjectif,* avant de se marquer sur le substantif, *mot ontologique objectif.*

La morphologie de détermination touche de près celle de relation par la relation génitive.

§ 3. — MORPHOLOGIE DE RELATION.

La morphologie de relation forme la partie la plus importante de la grammaire. Elle se compose de : 1° la relation de *mot à mot,* 2° celle de *mot à proposition,* 3° celle de *proposition à proposition,* comme nous le verrons un peu plus loin.

Les moyens qu'elle emploie sont toujours : 1° l'*ordre des mots,* 2° le *mot vide,* 3° la *modification phonique,* et comme nous sommes au point culminant de la morphologie, nous devons insister ici sur ces trois moyens que nous n'avions fait qu'indiquer.

C'est une erreur profonde de la linguistique actuelle de ne voir dans la morphologie que le *jeu des mots vides.* Cette théorie des mots vides, juste, mais pas assez compréhensive, a fait faire des progrès à la science, mais l'arrête depuis. On s'est placé sur le terrain trop étroit de l'Europe et de l'Asie.

Sans doute le mot vide a été un merveilleux instrument de civilisation linguistique, et en effet, si l'on part de la Chine pour arriver à la Grèce, à Rome, et par elles à nos langues occidentales, toute l'évolution tient dans ce mot. Mais une première erreur naît déjà de ce que, pour que le système et

la classification des langues qui en dérive soient complets, il leur faut négliger le point de départ. En Chine, où les mots vides commencent à se vider, il n'y a d'abord que des mots pleins, et cependant la pensée s'exprime facilement et clairement; ni le nominatif, ni l'accusatif, ni le génitif ne sont inconnus, et des nuances délicates de pensée peuvent s'exprimer. Par quel moyen? Par la règle de position, c'est-à-dire par l'ordre respectif des mots. Il existe, hors des mots vides, un système connu de tout temps des linguistes, celui de l'ordre grammatical, qu'ils ont eu le tort d'exclure.

Mais il en est un autre que l'étude des langues sémitiques, étude très ancienne, rendait frappante dans le domaine de la lexiologie, et que l'étude des mêmes langues, ainsi que des langues chamitiques et des langues bantou, rend non moins plausible dans le domaine de la morphologie, soit de détermination, soit de relation. Quand l'iénisséi-ostiake fait de *tap* le pluriel de *tip,* chien, l'irob-saho, de *agob* le pluriel de *agab*, péché, le tamaschek, *inhal* le pluriel de *anhil,* autruche, le procédé de *variation vocalique* est bien incontestable en ce qui concerne le nombre. Il ne l'est pas moins en ce qui concerne les formes verbales dans le paradigme de ces formes en arabe, ou en ce qui concerne la dérivation des mots dans la même langue. Enfin, la relation du génitif s'exprime dans le groupe important des langues cafres par une harmonie entre les deux mots en jeu; puis cette harmonie sort du génitif et va former par voie indirecte tous les autres cas. C'est ce que nous démontrons dans une étude sur la *Catégorie des relations.*

Il faut donc reconnaître pour formule fondamentale de la morphologie entière cette expression tripartite : 1° l'*ordre des mots,* 2° les *mots vides*, 3° les *modifications* ou l'*harmonie phoniques.*

Les mots vides peuvent d'ailleurs, suivant le génie de chaque langue, ou rester séparés, ou s'agglutiner avec ou sans altération au mot plein, comme nous l'avons établi à propos de la dérivation. Ils peuvent, de plus, s'agglutiner tantôt

à l'un, tantôt à l'autre des mots en relation, c'est-à-dire tantôt au substantif et tantôt au verbe.

Cette expression, comme nous l'avons vu dans les autres parties de la morphologie, s'applique d'abord aux pronoms, seulement plus tard aux noms.

Mais les diverses parties de la linguistique empiètent, nous en avons déjà fourni des preuves, les unes sur les autres, ou, ce qui est plus exact, les parties les plus rudimentaires ont fait longtemps fonction des plus développées qui n'existaient pas encore. C'est ainsi que la relation a pu s'exprimer : 1° par un *changement entier de racine* dans le mot à mettre en relation, c'est le procédé de morphologie statique; 2° par une *composition* ou une *dérivation lexiologique,* la composition en particulier supplantant souvent la relation du génitif.

Examinons maintenant rapidement les trois parties de la morphologie de relation quant à l'expression.

a) *Relation de mot à mot.*

C'est la relation du génitif. Elle ne contient qu'un seul cas, mais présente une importance particulière. De même que la lexiologie, d'abord statique, puis dynamique, a tenu en germe la morphologie de détermination et celle de relation, de même parmi cette dernière la relation de mot à mot a d'abord seule existé, lorsque celle de mot à proposition et celle de proposition à proposition n'avaient pas pris naissance.

Ceci tient à l'ordre psychique, mais a son reflet sur l'ordre morphologique. Lorsque le verbe est encore un substantif, le nominatif n'est encore qu'un génitif; ce génitif-nominatif suffit pour exprimer la relation totale de la phrase; le complément direct reste mot séparé, absolu. *J'ai vu le soleil* s'exprime ainsi : *de-moi-vision soleil.*

Mais un tel génitif-nominatif ne se marque que sur le mot ontologique subjectif ou le pronom.

Cette marque du génitif et du nominatif sur le pronom

seul, qui est le caractère essentiel des langues subjectives, mais qui s'étend aussi aux autres, est la cause de la conjugaison des substantifs et des verbes; conjugaison qui pour les premiers est possessive, pour les seconds, au contraire, prédicative, sans cependant que cette répartition soit absolue; en effet, le hottentot conjugue le substantif prédicativement aussi bien que le verbe.

L'expression ainsi rendue subjective de la relation de mot à mot, peut être alors abstraite ou concrète. Elle est abstraite dans les cas ordinaires; elle devient *concrète* lorsque le pronom au génitif ne s'unit pas directement au substantif possesseur, mais seulement par l'intermédiaire d'un nom générique, comme cela a lieu dans la langue des Andamans, ce qui constitue le procédé du *déterminant possessif* analogue à celui du *déterminant numéral*.

Le génitif peut être à différents degrés; il y a le génitif simple, le génitif de génitif, le génitif de génitif de génitif; si le génitif simple ne peut faire fonction que de génitif ou de nominatif, le jeu des génitifs de divers degrés peut faire fonction même des autres cas, comme nous le verrons dans une autre étude, alors la relation de mots à mots fait seule fonction de mot à proposition. Tel est le cas des langues bantou d'un côté, des langues algonquines de l'autre, au moyen de procédés cependant tout à fait distincts.

b) *Relation de mot à proposition.*

Il s'agit ici de tous les cas grammaticaux autres que le génitif; nous verrons plus loin leur nomenclature et leur classification psychiques. Quant à leur expression, elle se fait toujours 1° par ordre des mots, 2° par mots vides, 3° par modification phonique.

La relation de mot à proposition constitue le lien de la proposition tout entière, c'est la proposition elle-même. Sur ses trois modes d'expression normaux empiètent le *rôle anormal* de la *morphologie statique* et celui de la *morphologie*

lexiologique; la première condense la proposition entière en un seul mot, dans l'*interjection;* la seconde en un seul mot aussi, mais en un mot composé dont les parties restent distinctes, par la composition polysynthétique. Enfin, nous venons de montrer l'empiètement de l'expression de la relation de mot à mot sur celle de mot à proposition.

A son tour nous allons voir la relation de mot à proposition empiéter sur la dernière, celle de proposition à proposition.

c) *Relation de proposition à proposition.*

Il s'agit de la phrase composée de plusieurs propositions dont une principale, et les autres relatives, subordonnées ou coordonnées.

Cette relation s'exprime par des adverbes, par des pronoms relatifs, par des conjonctions, par des mots vides de modes, de temps et de voix relatives remplaçant la conjonction et même le pronom relatif comme en vieil irlandais, en ce qui concerne le procédé du mot vide.

Elle s'exprime aussi par la place respective d'une proposition vis-à-vis de l'autre : *je veux tu manges = je veux que tu manges.*

Et enfin par une modification vocalique d'un verbe, procédé plus rare, mais que nous rencontrons très frappant dans la formation du subjonctif en algonquin.

L'expression de cette relation par l'ordre des différentes propositions suit ou l'ordre enveloppant et inversif, ou l'ordre développant; mais cette distinction est de nature purement psychique, et ce n'est pas ici le lieu de l'examiner.

Mais ce que nous devons remarquer, c'est l'expression de la *relation de proposition à proposition* par l'emprunt de celle de la *relation de mot à proposition.* Le mot emprunt est à vrai dire inexact. A une époque où l'expression de la relation de proposition à proposition n'était pas encore née, l'autre en tint lieu.

Cette anomalie est en plein relief dans quelques-unes des

langues altaïques, surtout en turc et en mandchou. Dans cette dernière langue se trouve le point culminant du système; voici au juste en quoi il consiste.

Lorsqu'il existe une proposition principale et une autre subordonnée, les deux sont réduites à une seule. Par quel moyen? En convertissant les *modes personnels* des verbes en *modes impersonnels,* en *infinitifs,* ou en *participes,* ou en *gérondifs,* et le verbe précédé du pronom relatif en *adjectif.* Si la proposition subordonnée a elle-même sous elle une proposition subordonnée au deuxième degré, on agit de la même manière entre ces deux propositions, et ainsi de suite. Il en résulte une seule proposition, mais très étendue; en effet, les participes et les infinitifs, après s'être conjugués impersonnellement, peuvent même devenir personnels sans cesser d'être des infinitifs et des participes, et d'autre côté revêtir le rôle et les formes de la déclinaison.

Ce phénomène morphologique correspond d'ailleurs à l'état *psychique de la pensée enveloppante* que nous décrivons plus loin.

Dans une langue, l'allemand moderne, la proposition subordonnée ne se trouve pas ainsi réduite, mais elle prend une allure particulière plus enveloppante que celle de la proposition principale, qui l'est déjà à un haut degré. La relation de proposition à proposition s'y exprime donc non par l'ordre de l'une des propositions vis-à-vis de l'autre, mais par l'ordre en sens contraire dans chacune des propositions.

Telle est la classification des diverses parties de la morphologie dynamique, en tant que celle-ci consiste dans l'action et la réaction réciproque des mots les uns sur les autres, lorsque ces mots se trouvent en présence dans la même phrase.

Il nous reste à dégager les procédés qu'elle emploie dans leur généralité, après les avoir observés dans leur application à des fonctions différentes.

APPENDICE A LA MORPHOLOGIE DYNAMIQUE DES MOTS EN PRÉSENCE.

Premièrement. — Synthèse des procédés morphologiques.

a) Procédés normaux.

Les procédés qui s'en dégagent sont au nombre de trois : 1° l'expression par l'ordre des mots pleins, 2° celle par l'emploi des mots vides, 3° celle par la modification des phonèmes du mot plein.

α) Expression par l'ordre des mots.

L'ordre des mots qui exprime les nuances et les relations peut être : 1° ou direct et développant, c'est en général l'ordre de la construction française; le mot déterminé précède le mot déterminant, le sujet précède le verbe, le verbe précède le complément; 2° ou inversif et enveloppant; le sujet est en tête précédé de son adjectif et de tout ce qui le détermine, puis viennent tous les compléments du verbe, puis enfin le verbe.

Mais les mots établis dans un tel ordre peuvent être isolés les uns des autres, ou au contraire tous ou quelques-uns réunis dans un seul mot. Dans ce dernier cas l'ordre des mots, qu'il soit d'ailleurs développant ou enveloppant, se double de synthétisme, de polysynthétisme ou d'holophrasisme, suivant que cette agglutination s'étend à deux, à plusieurs ou à tous les mots de la proposition.

Enfin cette union des mots coordonnés peut se corroborer par une soudure de ces mots, dans laquelle chacun perd une ou plusieurs lettres, une ou plusieurs syllabes; alors l'union des mots devient emboîtante.

Lorsque l'ordre des mots n'est pas doublé d'union matérielle, il y a analyse, qu'il ne faut pas confondre avec l'ordre développant; lorsqu'il est doublé d'union, il y a synthèse,

qu'il ne faut pas confondre avec l'ordre enveloppant; lorsqu'à l'union s'ajoute l'emboîtement, il y a combinaison.

β) *Expression par l'emploi de mots vides.*

Le mot vide peut être séparé d'un mot plein, et alors il se place soit avant, soit après lui, ou se transpose dans un autre mot plein.

Ce mot vide peut se joindre au mot plein, s'y agglutiner, soit par préfixation, soit par suffixation, soit même par infixation.

Enfin, il peut s'établir entre eux non seulement réunion, mais soudure intime, au moyen de sandhi, d'harmonie vocalique, d'umlaut, d'ablaut.

Dans un autre sens le mot vide peut s'être vidé ou seulement de son sens, ou en même temps de sa sonorité.

Dans un dernier sens, et ceci est très important, car ceci est de nature à ébranler la théorie actuelle trop compréhensive du mot vide, tel qu'on le comprend, le mot vide, ou *a été* autrefois un *mot plein,* et s'est vidé ensuite soit de sens, soit de sens et de son à la fois, ou *a toujours été* un *mot vide.* Ce dernier cas se produit dans les *racines pronominales;* nous développerons cette théorie un peu plus loin, dans l'*Appendice* à la *morphologie.*

γ) *Expression par la modification vocalique de la racine.*

C'est surtout le système sémitique. La modification s'opère de diverses manières :

1° Les mots qui expriment la relation sont distincts de ceux qui expriment l'être ou l'action, et cette relation s'établit par la concordance de son entre ces mots;

2° Les mots qui expriment la relation sont les mots mêmes qui expriment la substance, mais sont allitérés entre eux pour exprimer cette relation;

3° Il n'y a proprement que des mots exprimant la sub-

stance et indépendants les uns des autres, mais ils subissent isolément une modification vocalique ou consonnantique qui exprime les diverses catégories de détermination, de relation ou de différenciation de sens.

Le premier de ces systèmes est celui des langues cafres, le second celui des langues nubiennes et du woloff, le troisième celui des langues sémitiques et embryonnairement des langues indo-germaniques, comme nous le verrons plus loin dans la comparaison des langues non apparentées.

4° Enfin, la racine, pour exprimer soit la détermination, soit la relation, se développe par *croissance,* ne changeant point ses éléments vocaliques ou consonnantiques, mais se contentant de les multiplier ou de les renforcer.

Ce bourgeonnement de la racine est indéniable, il se produit surtout dans le phénomène de la *réduplication* consonnantique.

Cette réduplication peut se rencontrer soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin de la racine. Il peut atteindre aussi la racine tout entière, ou une ou plusieurs syllabes.

Lorsqu'elle se produit au commencement, elle marque souvent le pluriel dans les noms, le parfait dans les verbes; au milieu des mots, elle est un indice du verbe factitif dans les langues sémitiques; à la fin des mots, elle a un emploi très remarquable dans l'assyrien et surtout dans l'accadien, où elle remplace l'article et établit l'état emphatique.

La réduplication vocalique se traduit par la forme d'une voyelle longue et est aussi très fréquente.

Enfin, la racine s'*intègre* vocaliquement et se renforce soit en s'élevant d'un degré sur l'échelle vocalique, soit en se diphthonguant avec la voyelle supérieure ou avec la voyelle inférieure sur la même ligne.

De ces quatre procédés, les deux premiers forment un seul groupe qui se fonde sur le *principe de l'accord;* le second procédé ne se différencie du premier qu'en ce qu'il est objectif au lieu d'être subjectif.

b) Procédés anormaux.

Les procédés anormaux consistent : 1° dans l'expression au moyen de la morphologie statique ou par les racines; 2° dans celle de la détermination et des relations par la lexiologie; 3° dans celle des relations de mot à proposition par celle des relations de mot à mot, c'est-à-dire qualificative ou génitive.

Nous avons décrit ces procédés; nous ne voulons que les rapprocher.

Les procédés anormaux, comme nous le verrons tout à l'heure, sont ceux qui indiquent que la langue n'a pas pris encore son état formel; ils correspondent donc à ce qu'est en psychique la pensée non formelle vis-à-vis de la pensée formelle.

Les trois procédés normaux forment au respect les uns des autres, trois degrés de perfection linguistique, ou plus exactement d'expression de plus en plus linguistique de la pensée. Quand celle-ci s'exprime par l'ordre des mots seuls, il n'y a pour ainsi dire pas de grammaire, il n'existe aucuns mots de pures relations; celles-ci restent dans la pensée, qui doit suppléer à l'expression encore très imparfaite. Lorsque de là on passe au procédé des mots vides, les mots se vidant deviennent plus maniables à la pensée, qui n'est plus obligée de suppléer seule les relations exprimées désormais; l'empire des mots s'accroît, celui de la pensée qui se décharge sur eux est moins incessant; mais les mots de relation vis-à-vis des mots de substance n'ont pas encore la proportion qu'ils doivent avoir entre eux et que leurs concepts ont dans la pensée; cette proportionnalité exacte ne sera fournie que par le troisième procédé, qui atteint une expression plus parfaite et plus linguistique.

Deuxièmement. — Point d'application des procédés morphologiques.

Nous verrons dans la psychique quelle importance a dans le langage la distinction entre l'élément subjectif et l'élément objectif; nous sommes obligé ici et par avance d'en indiquer le reflet sur la morphologie.

Le mot ontologique subjectif, par excellence, est le pronom; le mot ontologique objectif, au contraire, est le substantif.

Eh bien! les procédés morphologiques se sont longtemps appliqués seulement à l'élément subjectif, au pronom, et beaucoup plus tard seulement à l'élément objectif, au substantif.

Comment ce point d'application s'est-il déplacé peu à peu?

L'observer est une des études les plus intéressantes de la linguistique.

En effet, non seulement l'élément subjectif, le pronom, a été le point primitif d'application des procédés morphologiques, mais c'est lui qui ensuite, en se joignant au substantif, lui a communiqué cette application.

Troisièmement. — Développement successif de la morphologie.

Ce que nous avons appelé un peu plus haut les procédés anormaux de la morphologie, c'est en réalité l'état embryonnaire de cette morphologie. Lorsqu'elle est encore enveloppée, ce sont ses procédés rudimentaires qui seuls sont en œuvre : la morphologie dynamique n'est pas née, la statique tient lieu de tout, ce qui revient à dire que la racine remplit seule toutes les fonctions grammaticales, mais il faut ajouter qu'elle les remplit mal. Plus tard, la morphologie dynamique naît, mais lexiologique seulement, remplissant incomplètement les fonctions de détermination et de relation. Ce n'est que plus tard que la morphologie de détermination et de relation naissant à son tour, chacun remplit sa fonction nor-

male, et que les fonctions anormales disparaissent. La même succession s'observe dans l'histoire naturelle à mesure que les organes se différencient, et dans l'histoire sociale à mesure que le travail se divise.

Quatrièmement. — Reproduction du concrétisme de l'idée dans le concrétisme de l'expression.

Comme nous le verrons dans la psychique, le ***concrétisme*** et l'***abstraction*** sont choses purement psychologiques et qui résident dans l'idée, mais la morphologie les imite dans son expression par le synthétisme et l'analytisme.

En résumé, l'expression morphologique est 1° plus ou moins *formelle,* suivant qu'elle emploie les procédés ci-dessus anormaux ou normaux; 2° plus ou moins *concrète* ou *abstraite;* 3° plus ou moins *subjective* ou *objective;* 4° plus ou moins *linguistique,* suivant qu'elle est syntaxique, à mots vides ou à modifications vocaliques.

Nous trouverons un peu plus tard la racine de toutes ces divisions dans la psychique.

DEUXIÈME SOUS-SECTION

ACTION ET RÉACTION RÉCIPROQUE DES MOTS NE SE RENCONTRANT PAS.

Il semble impossible que les mots qui ne se rencontrent pas dans la même phrase puissent exercer une action quelconque les uns sur les autres, soit pour se féconder, soit pour s'intégrer, soit pour se détruire, et pourtant cela arrive fréquemment et forme une des branches les plus récemment connues, mais non des moins intéressantes, de la linguistique.

Cette influence, qui est à la fois productive et destructive, plus destructive cependant que productive, constitue l'*analogie.* Le rôle de l'analogie est immense; il réduit en général les formes trop nombreuses que la phonétique a fait naître

et met de l'ordre dans une production trop touffue. Mais elle a de grands inconvénients pour la linguistique; elle n'est pas régie par les règles certaines du surplus de cette science dans le domaine phonétique et morphologique, et participe déjà de l'élément perturbant de la volonté humaine que nous aurons bientôt à décrire avec soin.

Mais l'analogie n'est pas la seule traduction de l'effet d'un mot absent sur un mot présent; la morphologie, comme la phonétique, obéit aussi à une loi contraire, la loi de *diacritisme,* qui consiste à éloigner un mot d'un autre mot, à l'en différencier nettement. Diacritisme et analogie se combattent incessamment dans le langage, et ce balancement continuel entre ces deux éléments le tient en équilibre.

Les nombreux accents chinois sont un phénomène de diacritisme au point de vue morphologique, s'ils sont un phénomène de différenciation et de génération au point de vue phonétique; il en est de même en français de nos accents, et même de la conservation de notre orthographe étymologique. Pourquoi écrivons-nous *mère* en regard de *mairè,* puisque la prononciation est la même; ce n'est pas seulement par routine étymologique, mais par le besoin de différencier pour l'œil, à défaut de pouvoir le faire pour l'ouïe. Ici le diacritisme n'a fait que retenir une différence étymologique, mais souvent il va jusqu'à créer la différenciation.

Le phénomène inverse, l'analogie, est bien plus considérable; il faut nous y arrêter un peu. Il n'est pas seulement destructif et assimilant, ou du moins s'il l'est en ce sens qu'il chasse un mot en en introduisant un autre, il est souvent créateur ou intégrant vis-à-vis d'un troisième mot qui était seul et qu'il garnit d'un mot vide.

Examinons successivement l'analogie toujours extinctive d'une forme, mais tour à tour intégrante ou créatrice d'un mot nouveau dans le domaine de la morphologie lexiologique et dans ceux de la morphologie de détermination et de la morphologie de relation.

La lexiologie se forme principalement par l'adjonction de

mots vides à un mot plein; pour arriver à ce but, elle *vide* autant de mots *pleins* qu'il lui est nécessaire; même pour être exact il faut dire qu'elle en vide beaucoup plus. A un certain moment nous voyons dans la langue grecque, par exemple, les suffixes de dérivation affluer; de là une variété excessive qui crée une grande irrégularité; pour exprimer la même nuance d'idées, cinq ou six affixes, lesquels ne s'emploient point cependant indifféremment, mais s'attachent les uns à certains mots, les autres à certains autres, ce qui crée une difficulté. En détruire quelques-uns est une œuvre utile. Qui s'en chargera? Le jeu des forces naturelles, la concurrence vitale entre ces formes elles-mêmes. Une d'entre elles s'emploie-t-elle déjà fréquemment, elle viendra plus vite à l'esprit que les autres, effacera peu à peu l'une d'elles de la mémoire, puis l'autre, puis finira par rester seule.

Mais elle ne se contentera pas de ce premier triomphe, de ce triomphe de destruction, elle en aura deux autres, ceux de conservation, ceux de création même. En apparaissant elle fera vivre des mots qui eussent péri, et elle en créera de nouveaux. En voici quelques exemples.

En latin le suffixe : *ul-us* marque des diminutifs; là où l'objet est grand ou moyen, il n'y a aucun motif de l'employer; l'emploi pourrait même contrarier la signification. Or, il s'agit de savoir ce que va devenir en français le mot : *sol.* C'est un mot bien court, et si l'on songe que la dérivation affaiblit, il va devenir tellement mince qu'il ne pourra plus se soutenir. Mais le suffixe : *ulus, c-ulus* vient à son secours; on créera le latin : *soliculus* (le soleil petit!) et l'on en fera : *soleil*. Voilà un cas de conservation. Le suffixe : *ulus* s'est étendu jusqu'au soleil par analogie non de sens, mais de situation, car si *sol* est grande chose, c'est petit mot.

Voici maintenant la création. Les verbes en ιζειν ont une signification générique spéciale, ce qui a permis de dire : ἱππιζειν; mais originairement c'étaient seulement des verbes dérivés de substantifs en ιδ; ελπιζειν de ελπις. C'est par analo-

gie qu'on a transporté cet ιζ à des verbes dérivés de substantifs qui n'avaient point déjà le suffixe ιδ.

Telle est l'application de l'analogie à la lexiologie. Faisons, avant d'en sortir, une dernière remarque : c'est que le suffixe attaché à une série de mots pleins, s'il veut se déplacer et s'attacher à une autre série, en se détachant arrache souvent avec lui la dernière lettre ou la dernière syllabe des mots auxquels il était attaché et les transporte à ceux où il va. Par exemple, le suffixe : *ko* s'étant d'abord attaché à des mots finissant par *i,* on en a tiré le suffixe plus plein *iko,* qui s'attache ensuite à d'autres mots; mais ce suffixe *iko* s'étant ainsi attaché à des mots finissant par *t,* il en est résulté une apparence de suffixe : *tiko,* qu'on a pris pour tel et qu'on a détaché pour le joindre à des thèmes de terminaison toute différente. Il en est de même de l'origine du suffixe : *ia-ko.* Pour nous servir d'une expression vulgaire, la pièce a emporté le morceau. Tel est le phonème de l'*adhérence.*

Dans le domaine de la morphologie de détermination, nous voyons beaucoup de langues posséder le duel et le pluriel, puis perdre le premier, que le second remplace par une analogie spéciale que nous appelons la *fonctiologie;* le pluriel fait fonction de duel, d'abord quelquefois et à certains cas, puis toujours. De même le subjonctif disparaît du sanscrit, qui le possédait d'abord, et ses fonctions sont remplies par un autre mode; de la même manière c'est l'optatif qui disparaît du latin. Dans le latin *amamimi,* c'est un mode impersonnel qui fait fonction de mode personnel. C'est ainsi que peu à peu les formes s'effacent, que quelques-unes d'entre elles font fonction pour les autres, et qu'elles se réduisent par l'analogie jusqu'au point de disparaître.

La morphologie de relation est remaniée aussi par l'analogie. C'est ainsi que les cas s'effacent. Le locatif n'existe plus en grec et en latin, à moins qu'il ne soit caché sous le datif; sa fonction est remplie par d'autres cas. En russe, dans beaucoup de substantifs, l'accusatif au singulier a disparu; il

est remplacé par le nominatif ou le génitif, suivant les cas. Enfin, dans le français, lorsque les cas existaient encore, ils s'étaient réduits à deux, le nominatif et l'accusatif, avant de disparaître.

Ce qui est très curieux, c'est qu'ici comme dans la lexiologie, l'analogie a pu faire prendre la syllabe thématique d'un nom pour sa syllabe flexionnelle, puis appliquer cette syllabe thématique détachée à d'autres noms pour y marquer la flexion. On peut en citer deux exemples frappants. Le premier est celui de l'*ou* devenu indice du pluriel dans certaines langues celtiques; ce n'était point d'abord un indice du pluriel, et on ne le trouve point comme tel dans les autres langues indo-germaniques, mais c'était la voyelle finale thématique de certains substantifs; lorsque la vraie désinence du pluriel tomba de ces noms, la voyelle *ou* devint absolument finale et sembla ainsi jouer le rôle d'une flexion numérale, on la prit pour telle, et on l'adjoignit à des mots qui ne la possédaient pas comme thématique, et qui l'admirent comme flexionnelle. L'histoire du génitif pluriel russe en *ov* est la même. Cette syllabe était d'abord une syllabe thématique dans beaucoup de noms, elle servait de liaison entre le radical et la flexion; quand celle-ci tomba au génitif pluriel, elle resta à découvert, on la prit pour l'indice de ce cas et on l'employa ensuite partout comme telle.

TROISIÈME SOUS-SECTION

DU RÉSIDU LAISSÉ PAR LES ACTIONS ET RÉACTIONS MORPHOLOGIQUES.

Nous avons vu comment la morphologie dynamique s'empare du mot brut, le lime, l'affine, l'*évide* pour le convertir de matière en forme, tantôt lui enlevant son sens attributif, tantôt ne lui laissant même pas sa tonalité vocalique; mais il arrive qu'elle n'emploie pas toujours tous les mots ainsi travaillés, ou qu'elle ne les emploie plus.

Le climat, la séparation d'un rameau du tronc principal d'un peuple, ses pérégrinations agissent beaucoup plus sur la langue; c'est par ces facteurs que les diverses langues aryennes se sont différenciées.

A cette triple influence il faut rapporter les *formes hystérogènes*, qui ne sont que le développement spécial dans un des rameaux de la famille de germes qui lui sont apportés par le temps ou le lieu, ou qui existaient dans la langue proethnique, mais qui trouvaient dans ce peuple spécial seul les dispositions nécessaires pour passer de la vie embryonnaire et latente à la vie active.

C'est ainsi que les langues slaves ont créé les *aspects* des verbes qui n'existent pas dans la langue commune; les allemandes, les verbes *prépositionnels séparables;* les celtiques, les mutations de consonnes initiales; chaque peuple, ce qui fait son originalité linguistique. C'est une véritable *orientation* en ce qui concerne les germes qui existaient déjà dans la langue, et qui n'ont pas été déposés par l'influence d'un peuple voisin.

Nous avons déjà trouvé une pareille polarisation dans la phonétique, où elle produit la loi de la *lautverschiebung,* et ailleurs celle de l'harmonie vocalique.

SECTION TROISIÈME

ACTION PERTURBANTE DE LA VOLONTÉ HUMAINE.

La volonté humaine est essentiellement *antiscientifique;* elle trouble l'ordre absolu, naturel et divin qui règne dans les faits involontaires et qui constitue les lois de la science. L'action du milieu que nous venons de décrire était déjà perturbante, mais à la manière de la loi de gravitation d'un astre qui vient perturber celle d'un autre en se croisant avec elle pour former une résultante; un *croisement de lois* est encore *une loi.* Ici la force qui vient déranger la loi linguistique est capricieuse, du moins en apparence, et la perturbation n'est plus, dans ce cas, scientifique.

Ordinairement le langage humain se fait dans l'homme, mais non par l'homme. Dans quels cas exceptionnels celui-ci se met-il à l'œuvre?

Voici ces cas : 1° emprunt volontaire aux langues étrangères, vivantes ou mortes, 2° création d'un langage artificiel réservé à certaines classes sociales, 3° consécration et mise hors du langage de certains mots, 4° corrections académiques, 5° origine historique des mots, 6° essai de langue internationale.

1° L'*emprunt volontaire* aux langues étrangères a pour but en général de rendre des idées qui n'appartenaient pas au peuple emprunteur, et qui sont venues du peuple auquel on en emprunte l'expression. C'est dans ce sens que fonctionne chez nous l'anglomanie. L'importance de ces emprunts faits un à un est restreinte, mais elle devient très grande lorsqu'on emprunte en bloc à une autre langue une partie de son vocabulaire. C'est ce qui a eu lieu en France au XVI^e^ siècle. On créa ainsi à côté d'une langue française naturelle une langue française artificielle, et le dualisme persiste encore dans de nombreux *doublets*. Depuis ce temps nous possédons deux langues françaises, dont l'une n'est comprise que des seuls lettrés.

Un nouvel emprunt au latin, et cette fois surtout au grec, eut lieu chez nous dans le présent siècle pour fournir des termes techniques aux sciences; mais ici la dualité n'existe plus, et le mot emprunté ne doit pas servir au langage courant; il complète la langue, il n'y contredit plus.

Dans ces emprunts, le prêteur est surtout une langue morte, souvent une langue sacrée qui a acquis son influence comme telle.

2° Sous l'influence d'idées tantôt hiérocratiques, tantôt aristocratiques, le langage se dédouble d'une autre manière; certains termes sont vulgaires ou indécents, d'autres sacrés ou usités dans les classes supérieures. De là le langage cérémoniel qui domine en Chine, au Japon, chez les Malais, et

qui dans la langue javanaise forme quatre ou cinq langages différents dans la même langue.

C'est au système hiérocratique que se rattache la culture des langues mortes sacrées, culture analogue au culte des ancêtres, et qui domine la linguistique aussi bien que la psychologie de l'ancien monde.

3° Le langage aristocratique et hiérocratique va jusqu'à mettre certains mots hors la langue, par respect. C'est ainsi que chez nous la prononciation fréquente du nom de Dieu est encore regardée comme une profanation. De là le *tabou,* institution bien connue, et qui a complètement défiguré certaines langues polynésiennes.

4° Le langage lettré est venu à son tour imposer son joug à la langue, l'arrêter dans son essor, retarder la génération des mots et tâcher de l'immobiliser. De là le triage arbitraire entre les mots vulgaires et ceux nobles et poétiques, triage qui aboutit à un langage de convention, sans vivacité et sans vérité, mais élégant. Cet élément a agi de plusieurs manières, directement et aussi indirectement.

L'action directe est facile à remarquer chez nous où une Académie légifère en matière de langage, ce qui équivaut au vote d'une Chambre sur une loi de chimie ou de physique; on y clôt à chaque instant la liste des mots français, des formes grammaticales, même des idiotismes; il est impossible de méconnaître plus aveuglément l'évolution des langues.

L'action indirecte vient du maintien artificiel d'une orthographe purement étymologique. Cette orthographe, rendue ainsi très difficile pour les peu lettrés, a l'inconvénient de réagir sur la langue orale elle-même, d'amener à une prononciation antiscientifique et de faire pénétrer profondément dans la langue des non-sens phonétiques et lexiologiques que les doublets n'avaient introduit que peu au dessous de la surface. C'est ainsi que les lois de l'accent se déplacent peu à peu, et que le Français en vient à épeler sa langue comme celle d'un étranger.

5° La lexiologie est particulièrement sous l'influence de la volonté humaine, lorsque certains de ses mots se créent historiquement. Il suffit de citer le mot de : *mansarde,* nom de *Mansard*, celui de *galetas* venu de *Galatas,* pour faire comprendre le système. Cette étymologie extra-scientifique constitue une partie très minutieuse et peu sûre, quoique non sans intérêt, de la linguistique. Heureusement sa part est restreinte dans la formation de la langue.

6° L'homme peut-il aller plus loin, et substituer à la langue naturelle une langue purement artificielle? Il y aurait intérêt, car cette langue artificielle, si elle était viable, serait vite universelle et internationale. Nous discutons cette question importante dans une étude spéciale. Disons seulement que nous concluons pour l'affirmative, mais que cette langue artificielle ne doit pas plus supplanter les langues naturelles, dont elle serait un excellent auxiliaire, que les chemins de fer n'ont diminué l'usage des chevaux.

Quoi qu'il en soit, la volonté humaine et la nature luttent ensemble dans le domaine de la linguistique, comme ailleurs; mais la linguistique la plus intéressante à étudier, la plus scientifique, est celle de la nature.

TITRE DEUXIÈME

MORPHOLOGIE A BASE RHYTHMIQUE OU PROSODIE.

Nous avons expliqué dans la phonétique quelle était cette base, que depuis que le chant s'était retiré peu à peu de la versification pour ne laisser que le dessin rhythmique, la forme du chant, cette base ne se composait plus que des mêmes éléments que ceux de la phonétique proprement dite.

Mais nous avons ajouté que la morphologie fait de ces éléments un emploi bien différent, emploi qui constitue la prosodie.

La prosodie est la partie morphologique qui correspond à

cette partie psychique, le sentiment, tandis que le surplus de la morphologie correspond à la pensée.

Comment le sentiment peut-il s'exprimer morphologiquement en se servant des effets produits par les différents phonèmes phonétiques?

Nous avons vu qu'il faut distinguer dans le phonème : 1° la *tonalité,* 2° l'*accent,* 3° la *mesure.* Ce sont ces trois éléments qui vont servir à la *prosodie.* Mais il est rare que celle-ci emploie les trois à la fois; deux lui suffisent; quelquefois un : tonalité et accent, tonalité et mesure, mesure seule, accent seul, tonalité seule.

Mais la prosodie n'a pas à son service seulement le phonème isolé, elle se sert aussi 2° de la réunion des phonèmes constituant le mot, 3° de la réunion des mots composant la phrase. Voyons quels effets elle produit avec tout cela.

Des lois communes dominent tous ces emplois. Ce sont les lois d'*uniformité*, de *variété* et de *retour.*

En vertu de la première, si un vers se compose de tant de syllabes longues ou de leurs équivalentes, le vers suivant devra se composer du même nombre de syllabes.

En vertu de la seconde, les syllabes longues formant une mesure doivent de temps en temps être remplacées par des équivalentes brèves. C'est pour cela qu'un dactyle suivi d'un spondée est obligatoire à la fin de l'hexamètre latin.

En vertu de la troisième, ce dactyle et ce spondée doivent se correspondre dans chaque vers, et dans le distique les vers longs et les plus courts garder toujours le même ordre.

Voici comment on réalise ces lois avec les divers éléments phonétiques.

Premièrement. — Emploi des phonèmes.

a) Emploi de la tonalité.

La tonalité du phonème est un élément très important du

vers ; elle produit les procédés : 1° de la *rime*, 2° de l'*allitération vocalique* ou *consonnantique*.

Ici se réalise surtout la loi de *retour*.

Il faut le reconnaître, au détriment des langues classiques, à l'avantage de nos langues relativement barbares, si la prosodie grecque et latine fondée sur la quantité est la plus harmonieuse, les prosodies qui se fondent surtout sur la rime correspondent mieux à la partie psychique de la poésie, éveillent plus profondément la sensation, le sentiment, et la rime, écho elle-même d'un son, trouve en nous un nouvel et intime écho.

La rime consiste en ce qu'à la fin de deux vers, les dernières voyelles ou les dernières syllabes, ou la voyelle de la dernière syllabe sont identiques ; le dernier de ces moyens, banni de la prosodie lettrée, est souvent en usage dans la prosodie populaire.

Nous constatons ici ce que nous avons aperçu déjà dans la morphologie, l'ingérence de la volonté humaine qui exige qu'on rime aussi pour les yeux et dans l'orthographe, tandis que la nature n'a jamais connu que la rime pour l'oreille.

L'allitération consiste dans le retour fréquent dans un vers ou dans une série de vers de la même voyelle et surtout d'une même consonne. Elle est fréquente dans les langues germaniques du Nord.

b) Emploi de l'accent.

L'accent appliqué à la prosodie est tantôt celui d'*élévation*, tantôt celui d'*intensité* ou *ictus*.

Ces accents doivent revenir dans le vers à des distances maxima qui forment le spondée, le dactyle ou les mesures inverses.

Il se comporte d'ailleurs comme la quantité, et dans les langues où il est lié à la quantité, comme en latin, on peut dire que la prosodie est indirectement d'accent, directement de quantité.

Les finales dites masculines ou féminines du vers français

sont un reste de l'accent, le vers finit alternativement par des syllabes accentuées et des syllabes non accentuées.

c) Emploi de la quantité.

La quantité comprend des brèves et des longues; la prosodie du vers consiste à laisser entre deux longues seulement une distance maxima, et en outre, pour satisfaire au besoin de *variété,* le vers ne doit pas contenir uniquement des longues ou des brèves, mais un mélange des deux d'après certaines règles; enfin, pour satisfaire à un besoin de *retour,* chaque vers finit uniformément par un dactyle suivi d'un spondée dans certains mètres, par un iambe dans certains autres.

En général, les langues du Midi, plus musicales, se servent de la quantité dans la prosodie, celles du Nord, au contraire, de la rime; l'accent tient le milieu entre les deux systèmes. Une évolution se fait aussi dans le temps entre les trois modes. C'est la quantité qui forme le plus ancien, de là on passe à l'accent, puis à l'assonance. La quantité répond surtout au besoin d'harmonie, la rime au sentiment intérieur. C'est ainsi que le mètre grec, fondé sur la quantité, se transporte sur la mesure dans le grec moderne.

Les agencements obtenus au moyen de la rime, de l'accent ou de la quantité sont variables, même dans chaque langue. Le vers est plus ou moins long, c'est-à-dire se compose d'un plus ou moins grand nombre de syllabes longues ou accentuées, et ces syllabes précèdent ou suivent les non accentuées, selon le rhythme.

Deuxièmement. — Emploi des mots.

Lorsque le moyen phonétique de la prosodie est la rime seule, il faut le corroborer par la coupure de la phrase en un certain nombre de syllabes qu'on ne peut dépasser et qui forment le vers; le sens doit s'arrêter avec elles.

Les moyens plus énergiques de la phonétique appliquée à la prosodie sont l'accent et la quantité, et pourtant elles ne suffisent pas non plus pour l'intégration du vers; il faut aussi arrêter le sens après un certain nombre de mesures, toujours le même.

Telle est la cadence du vers; elle se fait sentir à la fin, mais il en faut une autre vers le milieu; cette nouvelle coupure s'appelle, suivant les systèmes, *césure* ou *hémistiche.*

Les deux coupures se font à des distances plus ou moins grandes, suivant les différentes sortes de vers.

Troisièmement. — Emploi des phrases.

La poésie épique et la dramatique peuvent se contenter des éléments ci-dessus, mais la poésie lyrique, plus vive, et qui doit être variée sous peine de monotonie, a besoin d'en employer d'autres. Le vers ne lui suffit plus, il lui faut la stance, et même souvent le refrain.

La stance réalise entre chaque vers ou proposition ce que le vers avait réalisé entre les mots, un balancement et des retours harmonieux. Chaque vers vis-à-vis de la stance n'est qu'une mesure qu'elle réunit et dont elle se forme.

De même que la rime est le retour du vers à un son fondamental pour lui, celui du vers précédent, de même la strophe se constitue souvent par la répétition à la fin de plusieurs vers de la même assonance, outre la répétition à la fin du dernier vers des phonèmes de la fin du premier.

Bien plus souvent la fin de chaque stance répète le dernier ou les deux derniers vers de la stance précédente. Ce n'est plus alors une *rime* de mots entre eux, mais de *strophes* entre elles qui apparaît, se réalisant par le *retour* de *vers entiers;* c'est le *summum* de l'*assonance.*

APPENDICE A LA MORPHOLOGIE

DE L'ORIGINE DES RACINES

C'est à cet appendice qu'il a été renvoyé de la page 82, sous le titre de *nota*, à propos des racines pronominales.

Nous devons, en effet, compléter ici ce que nous avons dit dans cette page et dans la précédente, en passant et superficiellement, de l'origine des racines.

Cette origine est aussi intéressante, mais aussi obscure dans la science du langage, que celle du monde dans l'histoire naturelle; on ne peut obtenir que des hypothèses probables.

Nous avons déjà signalé deux de ces hypothèses, deux inadmissibles également, celle de la *convention,* rien par ailleurs dans le langage n'étant conventionnel, et celle du *hasard,* ce dernier étant aussi antiscientifique que la convention et démenti par l'ordre universel de la nature; nous avons retenu comme possible, au contraire, l'hypothèse de l'*onomatopée,* tantôt *objective,* tantôt *subjective* que nous avons définies, l'une s'appliquant surtout aux racines attributives, l'autre aux racines pronominales, et indiqué que ce qui la rendait vraisemblable, c'était son analogie avec un procédé identique employé, certainement cette fois, par la graphique.

Mais nous devons ajouter que l'observation des faits directs semble défavorable à cette hypothèse; que les racines présentant une sorte d'harmonie initiative sont peu nombreuses; que cette harmonie, si elle eût existé, aurait été la même dans beaucoup de familles, et enfin qu'il y a place pour une hypothèse autre, que nous devons exposer.

Nous appellerons cette dernière hypothèse, celle de la *différenciation successive;* la racine serait psychiquement *indéterminée au point de départ;* elle se préciserait peu à peu et de plus en plus; ce point de départ serait purement phonétique, et psychiquement indifférent.

Cette hypothèse se vérifierait d'ailleurs plus facilement

pour les racines pronominales que pour les attributives. Commençons par les premières.

En sanscrit, les suffixes de dérivation pour les substantifs sont les suivants dans la dérivation primaire.

1ent *simples :* 1° *a, i, u;* 2° *ya, yu;* 3° *wa;* 4° *as, is, us;* 5° *ra, la, ri, ru;* 6° *na, ni, nu, an, in;* 7° *ma, wa;* 8° *ka;* 9° *ta, nt, t, ti, tu.*

2ent *composés : tar, tra* = *ta* + *ra; ta* + *ti; t* + *wa* + *na,* etc.

Ceux de dérivation des verbes sont : 1° *a;* 2° *na, nâ, naû, nu;* 3° *ta;* 4° *ska* = *sa* + *ka.*

Ceux de flexion sont : 1° nomin. singulier : *sa;* accusatif : *m, ma,* dérivés des pronoms personnels.

Enfin, les racines pronominales des pronoms se réduisent à : 1° *sa, ta,* objet rapproché; 2° *ma,* objet éloigné; 3° *ka,* interrogatif; 4° *ya,* relatif.

Ce tableau nous semble frappant. Dans les affixes de dérivation nominale, se composant successivement de toutes les consonnes de l'alphabet, excepté les fricatives, les aspirées et les sonores correspondantes, c'est-à-dire de toutes les *consonnes primordiales,* suivies des trois voyelles fondamentales : *a, i, u* ou précédées par elles, ou se composant de ces voyelles seules, il nous paraît bien impossible de voir des mots autrefois pleins, des mots attributifs et de signification, ou leurs débris. Le système sanscrit, en parcourant toute la gamme monosyllabique des phonèmes dans ses racines pronominales, nous fait, croyons-nous, une révélation importante, c'est que ses racines pronominales ne sont pas issues de mots pleins, significatifs, mais ont été trouvées directement par la phonétique, en y attachant quel sens? *D'abord aucun.*

Ici se trouve le point essentiel du système. L'enfant, avant de parler dans le sens psychique du mot, s'essaie à former des sons, il parcourt toute la gamme vocalique et consonnantique, il n'y attache aucune idée. Plus tard, l'idée que ses parents ou ceux qui l'entourent ont fixée sur tel ou tel son s'y

fixe pour lui. Mais à l'origine de la langue, où telle idée n'est pas attachée à tels phonèmes par l'exemple antérieur, cette fixation ne s'opérera que peu à peu, par différenciation successive, à mesure de l'évolution. En sanscrit, la réduplication, qui marque définitivement le parfait, a d'abord marqué aussi bien le présent et même l'aoriste; ce n'est que peu à peu qu'elle s'est cantonnée au parfait, et alors seulement elle a pris une signification grammaticale; auparavant elle n'en avait pas, ce n'était qu'un libre jeu d'exercice phonétique. De même les particules de dérivation : *a, i, u, ta, ka,* etc., que nous avons énumérées, ont d'abord signifié la même chose, c'est-à-dire rien; on *sentit* peu à peu qu'en les ajoutant au substantif et non au verbe, on pouvait distinguer les deux parties du discours; de là un premier cantonnement; puis parmi les substantifs les uns signifiaient l'auteur de l'action, les autres l'action même, ou son lieu, ou son instrument; chaque particule de dérivation se cantonna peu à peu à l'un ou l'autre de ces sens, *s'orienta, se polarisa* définitivement, et ainsi d'insignificative, la particule devint significative.

Lorsque de simple la particule se fit composée, sa signification se précisa davantage; la précision fut plus grande encore lorsqu'on joignit une seconde particule au mot déjà formé au moyen de la première, en d'autres termes, lorsqu'on passa à la *dérivation secondaire.*

Cependant il faut remarquer qu'à ces racines pronominales se sont mêlées des racines attributives devenues vides, et qui ont aidé à former soit la dérivation, soit la flexion, soit les prépositions ou postpositions. C'est ainsi qu'en hongrois le suffixe : *val, vel, avec,* vient de la racine attributive : *vel,* compagnon; qu'en allemand : *thun, schaft, lein, chen, ling, heit,* ont une origine du même genre; mais on s'est trompé lorsqu'on a voulu généraliser le procédé tiré de ces exemples.

Il faut remarquer encore, avant de terminer l'examen du sanscrit, que cette langue n'emploie dans sa liste ni les sonores, ni les aspirées, précisément parce que ces phonèmes ont été postérieurs en date aux deux autres, et n'étaient pas

en usage à l'époque ancienne où sa dérivation se fit; d'ailleurs, cette dérivation demandait des sons nettement distincts les uns des autres.

Le mandchou, d'une famille absolument différente, dérive ses mots de la même manière.

Dérivation nominale. — Suffixes : *la, lo, le li; ma, me, mi, mu; ra, re, ri, ro, ru; su, si; ka, ke, ki, ko, ku; ga, ge; ha, he; ta, te, to, tu.*

Dérivation verbale. — Suffixes : *la, le, lo; ra, re, ro; da, de, do; ta, te, to; xa, xe, xo.*

C'est exactement le même procédé.

En cafre et dans les langues apparentées, les pronoms si nombreux et à rôle si important de la 3e personne, offrent la même série, celle des consonnes, 1° *k*, 2° *t, d, n*, 3° *p, b, m*, suivies des voyelles : *a, i, u, o.* Ces consonnes sont leurs caractéristiques : si elles étaient des débris de mots autrefois pleins, il serait bien singulier qu'elles offrissent la gamme consonnantique régulière et complète des explosives.

Nous ferions la même rencontre dans les autres familles.

Mais d'après quel principe tous ces affixes se sont-ils orientés et différenciés de sens et d'emploi? Leur polarisation s'est-elle accomplie au hasard? Nous ne pouvons admettre le hasard comme élément scientifique, pourtant nous ne devons pas le repousser *à priori.*

Lorsqu'en sanscrit la réduplication était employée dans les verbes aussi bien au présent et à l'aoriste qu'au parfait, y a-t-il eu un motif spécial pour qu'elle finît par se cantonner au parfait et par abandonner peu à peu le présent et l'aoriste? Oui, c'est qu'il existe le même rapport en phonétique entre la syllabe simple et la syllabe redoublée, qu'en psychique entre l'action simplement commencée et celle terminée, car cette action n'a pu se terminer que par répétition ou prolongation; d'où cette proportion : *r. simple* : *r. redoublée* :: *action commencée* : *action parfaite.* Bien entendu, cette analogie n'a pas apparu par raisonnement, mais par instinct.

De même les racines : *ta (sa), ma* et *ka* désignèrent à la

fois d'abord, comme démonstratif, l'objet approché ou éloigné, énoncé comme certain ou comme douteux, puis parmi elles *ta* finit par désigner le proche et par extension dans la flexion le nominatif, *ma* l'objet éloigné, et par extension dans la flexion l'accusatif, enfin *ka* la nuance interrogative. Y eut-il un motif pour déterminer ces polarisations, ou bien le hasard seul y présida-t-il? Nous croyons qu'un motif instinctif fit préférer *ta (sa)* pour la détermination la plus proche, le son beaucoup plus sourd de la syllabe *ma,* au contraire, pour l'objet le plus éloigné, et que le son plus éclatant de la gutturale parut mieux convenir à une interrogation. La *polarisation* des *racines pronominales,* non leur existence même, serait donc due à une sorte d'onomatopée subjective.

Cela est si vrai et on est si bien parti de l'indétermination pour arriver insensiblement à la précision, que dans beaucoup de suffixes la polarisation ne s'est faite qu'incomplètement, et que le même fournit quelquefois plusieurs sens de dérivation tout à fait différents les uns des autres.

Mais on peut objecter qu'alors toutes les familles linguistiques, employant presque nécessairement pour affixes toutes les consonnes suivies ou précédées des voyelles principales non encore pourvues de sens même attributif, ont dû polariser ces affixes de la même manière, de telle sorte qu'il devrait en résulter une langue pronominale presque unique.

Une telle concordance n'est pas nécessaire ni possible. En effet, chaque langue a orienté ses affixes indéterminés suivant son point de vue spécial, les dispositions auditives et particulières de chaque peuple. Pour l'un, la labiale a plus de force et exprime mieux une relation saillante que la dentale; plus généralement la dentale, au contraire; mais ces sensations ne sont pas partout les mêmes, et de même que certains peuples de l'Orient possèdent une musique qui semble fausse à nos oreilles, que les idées morales diffèrent souvent du tout au tout suivant les pays, de même les systèmes de correspondance des phonèmes et des idées ont dû diverger.

Mais au-dessous de ces variations, l'être humain étant par-

tout le même, on doit retrouver de nombreuses concordances, et ces concordances, en effet, on les constate, comme nous l'établirons ailleurs preuves en main; elles ne prouvent nullement que les langues ainsi en accord ont eu une commune origine, mais établit seulement que l'esprit humain a partout un fonds commun. Il suffit de citer, comme nous l'avons déjà fait, la fréquence du *k* comme indice du duel, celle des dentales *t, s, r* comme indice du pluriel, celle de l'*n* comme indice du relatif et du génitif, l'universalité des racines du verbe abstrait : *être.*

Ce qui peut être vrai ainsi des racines pronominales l'est-il des *racines attributives?* Le système des différenciations successives que nous venons d'exposer contient deux parties : 1° la *différenciation même,* 2° sa *polarisation.* Le premier point semble pouvoir s'appliquer dans les racines attributives; il suffit de consulter les sanscrites; presque toutes verbales, composées de deux ou trois phonèmes, elles ont un sens très indéterminé. Un grand nombre à leurs significations plus spéciales joignent celle d'*aller;* beaucoup signifient : *brûler, briller, tuer;* il est plus facile à cause de cela pour la mémoire de retenir le sens des radicaux que celui des racines. Il est curieux de rapprocher de cet aspect celui un peu différent du chinois, mais qui nous porte aussi à conclure dans le même sens. Dans cette langue, les racines attributives ne sont pas nombreuses; en outre des sens communs à plusieurs, chacune renferme un très grand nombre de ceux qui lui sont privatifs, un trop grand nombre; aussi ces sens nombreux ne pouvant pas s'incarner dans assez de mots pour se différencier autant qu'il est utile, c'est le mot qui se différencie lui-même en quatre ou cinq au moyen de nombreux accents, accents qui n'existaient pas d'abord; c'est alors que commence le cantonnement complet devenu possible. D'où le sens positif très vague et commun à beaucoup de racines est-il venu? Il est impossible de ne pas supposer dans le petit nombre de racines tout à fait primitives une *onomatopée objective,* la plupart de ces racines présentant

encore aujourd'hui, même défigurées, une sorte d'harmonie imitative; mais il ne faudrait pas aller trop loin dans cette voie, sous peine de fantaisie; l'indispensable point de départ s'est seul formé ainsi. Mais y a-t-il eu onomatopée subjective ou objective dans la polarisation subséquente, polarisation d'ailleurs plus restreinte, puisque le sens primitif lui-même était plus restreint? Ici le problème est plus difficile, et nous ne saurions proposer une solution même hypothétique. La polarisation a pu se faire par le simple usage, au fur et à mesure des besoins. Il se produisait ainsi dans les racines attributives le contraire de ce qui a lieu dans les pronominales. Dans celles-ci, c'est la polarisation seule qui est guidée par l'onomatopée subjective; la génération se fait en tous sens et sans loi; dans les racines attributives, c'est la génération seule qui se serait faite par l'onomatopée objective, la polarisation ne serait que la satisfaction aveugle et pratique de chaque besoin nouveau de différenciation.

Si l'on admet le système de la différenciation successive, les racines en elles-mêmes se trouvent avoir peu d'importance; le caractère scientifique de la linguistique est reporté tout entier sur l'*évolution ultérieure,* et la curiosité de l'origine du langage tient quelque peu du mirage. Il n'y aurait rien derrière ces mystérieuses racines, si ce n'est un chaos phonétique dont l'instinct oriente peu à peu et coordonne les éléments.

Cet instinct qui, en pénétrant la *phonétique amorphe,* lui souffle la vie et lui donne l'état morphologique, nous allons maintenant l'étudier, c'est la *psychique.*

TROISIÈME DIVISION

PSYCHIQUE.

La partie psychique du langage n'est connue actuellement qu'en partie sous le nom incomplet de *syntaxe*. S'agit-il de savoir de quelle manière s'expriment le génitif, le datif, l'accusatif, c'est de la grammaire ou morphologie; s'agit-il de savoir quel est le sens de ces cas et quand il faut les employer, c'est de la syntaxe, c'est de la psychique. Mais, comme nous le verrons, la psychique s'étend bien au-delà de la syntaxe.

La psychique est l'élément purement intellectuel qui répond dans l'ordre de l'expression non seulement à la morphologie phonétique, soit ordinaire, soit prosodique, mais aussi à la graphique proprement dite et à la mimique.

La psychique est l'*étude de la pensée expressible,* et par la pensée il faut comprendre aussi le *sentiment*. Elle devrait donc rigoureusement se diviser en ces deux parties : la psychique de la pensée et la psychique du sentiment correspondant à la morphologie proprement dite et à la prosodie; mais nous ne ferons pas ici cette division pour ne pas pénétrer dans le domaine de l'esthétique.

La psychique comprend : 1° la *psychique statique,* c'est-à-dire l'étude soit de l'idée, soit de la pensée expressibles considérées à l'état de *repos;* 2° la *psychique dynamique,* considérant les mêmes éléments à l'état de *mouvement,* soit sous leur impulsion réciproque, soit sous celle d'éléments extérieurs, ou des autres parties de la linguistique. En effet, si les pensées agissent sur les mots et par eux sur les sons, par une réaction nécessaire, les mots et même les sons influent aussi sur les pensées.

TITRE PREMIER

PSYCHIQUE STATIQUE.

La psychique statique est une science qui considère à l'état de repos : 1° la *pensée indivisible,* 2° l'*idée indivisible,* 3° la *relation* entre l'*idée* et la *pensée;* ou la *pensée divisible* et *successive.* Par la pensée, nous entendons aussi le sentiment.

Quelle est la différence entre l'*idée* et la *pensée?* Elle est bien connue. L'idée est, pour ainsi dire, l'image d'un objet réel ou supposé; la pensée est un jugement par lequel nous relions une idée à l'autre, pour dire soit qu'elles se conviennent, soit qu'elles s'excluent, soit que leur convenance est incertaine. Toute *pensée* est une *proposition.*

Ce jugement consistant à dire que deux idées se conviennent, se recouvrent au moins en partie, n'est autre chose que l'équation appliquée en dehors des mathématiques; c'est, bien entendu, une équation sans inconnue; elle est ou positive, ou négative, ou dubitative; quelquefois cette équation peut être une inégalité de $>$ ou $<$ dans les phrases comparatives; mais tout cela rentre toujours dans le domaine de l'équation.

Plusieurs propositions peuvent se réunir de manière à n'en former qu'une seule, une proposition composée. Cette réunion de propositions constitue la *phrase,* unité naturelle aussi, mais moins primitive que la proposition dans la morphologie; dans la psychique cela constitue la *pensée complexe.*

La phrase n'est pas encore un *raisonnement;* pour celui-ci, il faut une série de propositions indépendantes, autant dire une série d'équations dont l'une renferme une inconnue, qu'on déduit des connues. Cette série de propositions est un *syllogisme.*

Nous retrouvons donc ici ce que nous avions trouvé dans la morphologie : *idée, pensée, syllogisme,* en face de *mot, proposition* et *phrase.*

Enfin les phrases, simples, puis complexes, puis les syllogismes sont contenus en morphologie dans une unité plus compréhensive; tant qu'elles demeurent dans le même ordre d'idées, on reste dans le même alinéa ou la même stance; il en est de même en psychique; plusieurs syllogismes peuvent se tenir, s'enchaîner, et tant que la chaîne n'est pas *terminée* on se meut dans une unité qui correspond à l'alinéa, et que nous appellerons l'*enchaînement*.

Le repos marque à l'oreille, la ponctuation marque à l'œil ces divers emboîtements des pensées. Comme ils se rattachent plus à la psychique qu'à la morphologie, quoiqu'ils appartiennent aux deux, nous nous en occuperons ici.

Dans la pensée simple correspondant à la proposition, entre les deux idées qui sont mises en présence, il y a le signe de liaison, la *copule* ou signe d'*égalité* positive ou négative.

Mais la pensée ne se compose pas toujours d'idées distinctes, elle se confond quelquefois avec l'idée. Nous en avons un exemple frappant dans les verbes impersonnels, *pluit, ningit,* où une seule idée est toute une proposition. Cela se produit plus fréquemment quand du langage de la pensée on passe au langage du sentiment.

La psychique statique étudie successivement : 1° l'*idée,* 2° la *pensée inarticulée indivisible,* 3° les *idées* formant *pensée articulée* ou *proposition,* 4° les réunions de pensées ou la *phrase de subordination,* 5° la *phrase de coordination* ou *logisme,* 6° les phrases de coordination émises par le même souffle de pensée ou les *périodes.* Elle étudie à propos de ces divisions des opérations de l'esprit ce qui marque d'une manière sensible la séparation entre chacune d'elles, la *ponctuation* et le *repos.*

SECTION PREMIÈRE

L'IDÉE.

L'idée qui par sa réunion comparative avec une autre idée

forme l'équation ou la pensée, comprend plusieurs catégories; et la psychique statique traite ces catégories d'une manière différente, suivant différents points de vue.

Il importe d'établir d'abord ces points de vue qui donnent un aspect varié à chacune des classes d'idées.

Ces points de vue sont : 1° le point de vue du *subjectif* et de l'*objectif*, 2° celui du *réel* et de l'*abstrait*, 3° celui du *formel* et du *non formel*.

Nous verrons ces distinctions se retrouver quand il s'agira de la *pensée-idée*. La pensée composée d'idées ou proposition a, en outre, ses catégories propres.

§ 1er. — POINTS DE VUE DE L'IDÉE.

Ils sont, nous l'avons dit, au nombre de trois.

Le premier consiste à envisager les objets soit en eux-mêmes, soit dans leur relation avec celui qui pense, c'est-à-dire tantôt *objectivement*, tantôt *subjectivement*. C'est ainsi que quand en parlant d'une personne, je dis : *Paul*, je la désigne par là sans que ma propre personnalité soit en jeu, tandis que si je dis : *lui*, elle ne sera désignée que par l'exclusion de moi-même; la dénomination sera purement subjective. Nous avons établi ailleurs que le *pronom* personnel est un mot *subjectif* vis-à-vis du *substantif* qui est un mot *objectif*.

De même, si je me sers de l'adverbe : *en haut*, cela indiquera la situation de l'objet indépendamment de la mienne propre; si, au contraire, je dis : *ici*, ce mot ne sera pas intelligible, abstraction faite de la place de celui qui parle.

A côté de l'idée *subjective* et de l'idée *objective* se trouve l'idée *relative;* il faut même reconnaître que l'idée subjective n'est en dernière analyse qu'une espèce particulière d'idée relative, celle qui est relative à celui qui parle. L'idée relative proprement dite est celle qui ne se comprend que si l'on suppose deux objets en présence. Le mot : *plus*, par exemple, ne signifie rien si l'on n'y ajoute les deux objets comparés

entre eux. De même le mot *sur* est un mot relatif, tandis que le mot en *haut* est objectif.

Cette première distinction est très importante; nous verrons, en comparant les caractères des différentes langues, que quelques-unes portent le *caractère subjectif*.

Dans l'ordre du temps, l'idée subjective est de beaucoup antérieure à l'idée objective, et celle-ci à son tour est l'aînée de l'idée relative. Cependant dans certaines langues le temps objectif a précédé le temps subjectif, mais ces langues sont celles de peuples très civilisés, les Indo-Germains et les Sémites, et cette antériorité chez eux du temps objectif est une preuve de leur faculté plus grande de sortir d'eux-mêmes.

L'*antériorité* générale du *subjectif* sur l'*objectif* est établie par des preuves nombreuses et frappantes; l'homme est parti du *moi* pour passer au *non-moi,* considéré d'abord dans son opposition, puis en lui-même. En voici les preuves : 1° 1ent, le pronom personnel, qui est le mot subjectif par excellence, porte les traces suivantes de cette antériorité : 1° il a longtemps précédé le substantif; 2° même lorsque celui-ci coexista, il a gardé d'abord le privilège de porter les concepts ontologiques accessoires; 3° il retient encore aujourd'hui un système anormal et ailleurs perdu, qui consiste à distinguer le pluriel du singulier par le changement de la racine elle-même; 4° il retient aussi le même système dans sa flexion, au moins à la 1re et à la 2e personnes, ce qui fait que les cas y sont moins nombreux, mais plus marqués que ceux du substantif; 4° il efface à ces deux premières personnes la différence sexuelle, ou plus exactement il y conserve le vestige de l'état primitif où la catégorie des genres n'existait point; 5° en fonction de pronom interrogatif ou relatif, il montre, au lieu du genre sexuel, les genres de l'*animé* et de l'*inanimé,* qui régnaient à une couche antérieure de l'évolution et qui, en grammaire, affleurent encore dans le pronom seul : magyar : *ki, mi;* assyrien : *man, mâ;* galla : *éma, mali;* 6° parmi les pronoms personnels eux-mêmes, ceux de la 1re et de la 2e personne

qui expriment plus directement la distinction entre le *moi* et le *non-moi* par la position des interlocuteurs dans le discours, sont les plus anciens, les moins variables, et deviennent, lorsque la même racine exprime chacun dans deux langues, le vestige le plus certain de la parenté de celles-ci; 2ent, les mots qui, après le pronom, révèlent le mieux la parenté linguistique, sont ceux qui, après lui, touchent de plus près au *moi,* c'est-à-dire les diverses *parties du corps humain,* et surtout ses parties extérieures non seulement constituant le *moi* physique, mais aussi connues du *moi;* 3ent, il en est de même des noms d'instruments, de vêtements à l'usage personnel; 4ent, enfin, les noms de *parenté* qui touchent aussi de très près au *moi* sont les plus nombreux, et aussi les plus *concrets,* par conséquent les plus anciens, dans toutes les langues primitives.

Si enfin l'on parvient jusqu'aux racines du mot subjectif par excellence, du pronom personnel, on comprend mieux encore l'*antiquité* de l'*idée subjective.* En effet, les pronoms personnels, qui semblent avoir eu chacun une expression et une idée autonomes se basant sur la situation des interlocuteurs dans le discours, de telle sorte que le *toi* et le *lui* sont indépendants du *moi,* et établissent un *non-moi* autonome au regard de celui-ci, se confondent dans certaines langues avec l'idée même du *moi.* C'est ainsi qu'en accadien les pronoms des trois personnes, s'ils jouent le rôle de sujet, ont, comme dans toutes les langues, chacun une expression distincte; si, au contraire, ils jouent le rôle de régimes, les pronoms des deux premières personnes disparaissent, ou plutôt s'expriment, comme celui de la troisième, par un pronom de la troisième personne, ou plus exactement par un démonstratif. Ces démonstratifs ont plusieurs formes : *na (hic)* quand il s'agit de ce qu'il y a de plus proche, du *moi* même; *e (iste)* quand l'objet est proche du *moi; ba (ille)* quand il en est éloigné; par conséquent, le premier passera à l'expression de la 1re personne, le second à celle de la 2e, et le troisième à celle de la 3e. Le point de départ est le *lieu subjectif*, le *lieu* du *moi.*

Ce ne sont pas seulement les idées principales qui sont susceptibles d'être objectives, subjectives ou relatives, ce sont aussi les concepts accessoires et grammaticaux, le *temps,* le *mode*, le *nombre,* le *genre,* comme nous le verrons plus loin.

Le second point de vue consiste à envisager les objets dans leur consistance naturelle et totale, avec leur position et leurs rapports extérieurs, ou bien, au contraire, à les analyser, à examiner séparément leurs éléments, leurs parties et leurs qualités, ou leur situation, ou leurs rapports, ou même telle qualité indépendamment de telle autre. C'est en cela que consiste la différence si capitale entre les *idées abstraites* et les *idées concrètes*. Celles-ci ont partout et sans exception précédé celles-là; les exceptions signalées à l'antériorité du subjectif sur l'objectif n'existent pas ici.

On sait ce qu'est une idée abstraite pure, par exemple, celle contenue dans le mot *blancheur*. On sait moins généralement ce qu'est une idée concrète pure. Le mot *blanc,* par exemple, n'est pas le mot concret, quoique *blancheur* soit le mot abstrait; c'est un mot qui tient le milieu entre l'abstrait et le concret, et qui possède déjà beaucoup de l'abstrait. Si, au contraire, on se figure par une seule émission d'idée psychiquement, et par conséquent morphologiquement par l'émission d'un seul mot, *un homme blanc* ou *un cheval blanc,* sans distinguer l'être et la qualité, mais faisant de l'homme blanc, par exemple, un être absolument différent de l'homme noir, si l'idée plus générale : *homme* ou *cheval* n'existe pas dans notre concept, alors l'idée est absolument concrète. De même, si notre idée ne peut se dégager d'un individu pour s'élever jusqu'au genre ou même jusqu'à l'espèce.

Les divisions de l'idée en objective, subjective et relative, et en concrète, abstraite-concrète et abstraite se croisent. Il y a l'idée *objective-concrète* et celle *objective-abstraite,* l'idée *subjective-concrète* et celle *subjective-abstraite.*

En effet, le pronom *personnel,* nous l'avons dit, est essentiellement *subjectif,* puisqu'il ne représente les êtres que comme interlocuteurs dans le discours, par conséquent

comme envisagés par rapport à soi, mais en même temps c'est une idée *concrète,* car le rapport s'établit entre l'être représenté par le pronom et l'être *moi* individuel, unique, et non entre ces êtres et l'espèce du moi, l'homme en général. Si, au contraire, de personnel le pronom devient indéfini : *on, quelqu'un, tout,* etc., il n'y a plus de rapports entre les êtres ainsi désignés et le *moi* individuel, mais entre ces êtres et la conception subjective qu'en a tout le genre humain; le pronom indéfini est *subjectif abstrait.*

De même le substantif, à la différence du pronom, exprime une idée objective, mais cette idée objective peut aussi être abstraite ou concrète. En effet, l'*abstrait,* c'est le *général;* le *concret,* c'est l'*individuel.* Or, l'objet peut être considéré dans son individualité étroite ou dans les idées générales ou génériques qu'il contient, tout en étant envisagé en lui-même, de même que le point de vue subjectif auquel on voyait l'objet pouvait être pris à partir de la personnalité humaine en général, ou de celle individuelle de l'homme qui parle.

Bien plus, l'objectif concret ou abstrait *croise* le subjectif abstrait, d'une part, et le subjectif concret, de l'autre; de sorte qu'il y a le subjectif abstrait de l'objectif abstrait, le subjectif abstrait de l'objectif concret, le subjectif concret de l'objectif abstrait, et le subjectif concret de l'objectif concret. En effet, le subjectif, tout en regardant l'objet à travers le prisme de la personnalité, lequel lui fait subir certaines réfractions, n'en considère pas moins l'objet lui-même, et ainsi retient les différences de l'objet, tout en y réunissant les siennes propres. Nous aurons l'occasion d'observer l'importance de ce principe.

Enfin, ce ne sont pas seulement les *concepts principaux* qui sont abstraits ou concrets, subjectifs ou objectifs, ce sont aussi les *concepts accessoires* de dérivation, de détermination et de relation, et leur manière d'être concrets consiste à s'*exprimer par le même mot et à ne faire qu'une seule idée avec le concept principal, ou avec un ou plusieurs des autres concepts accessoires.*

Il résulte de tout cela plusieurs sortes de *concrétismes* qu'il importe de bien distinguer.

1° *Concrétisme objectif,* consistant dans l'expression de chaque individu par un mot distinct, par un mot individuel, l'idée générale n'étant pas encore née, ou par une réunion de mots tellement intime qu'elle simule un mot unique;

2° Le *concrétisme subjectif*, consistant dans l'expression d'un objet envisagé par rapport à l'individu qui parle;

3° Le *concrétisme* à la fois *subjectif* et *objectif,* consistant dans l'expression par un mot individuel de l'objet envisagé par rapport à celui qui parle;

4° Le *concrétisme objectif d'une idée accessoire,* consistant dans l'expression de cette idée par un mot exprimant en même temps et indivisiblement l'idée principale;

5° Le *concrétisme subjectif d'une idée accessoire,* consistant à rapporter cette idée accessoire à la personne qui parle;

6° Le *concrétisme* à la fois *subjectif et objectif d'une idée accessoire,* consistant à rapporter cette idée, exprimée par le même mot que l'idée principale, à la personne qui parle;

7° Le concrétisme *subjectif* d'une idée *accessoire,* joint au concrétisme *subjectif* de l'idée *principale;*

8° Le concrétisme *subjectif* de l'idée *accessoire,* joint au concrétisme *objectif* de l'idée *principale;*

9° Le concrétisme *objectif* de l'idée *accessoire,* joint au concrétisme *subjectif* de l'idée *principale;*

10° Le concrétisme *objectif* de l'idée *accessoire,* joint au concrétisme *objectif* de l'idée *principale;*

11° Le concrétisme *subjectif* de l'idée *accessoire,* joint au concrétisme à la fois *subjectif* et *objectif* de l'idée *principale;*

12° Le concrétisme *objectif* de l'idée *accessoire,* joint au concrétisme à la fois *subjectif* et *objectif* de l'idée *principale;*

13° Le concrétisme à la fois *subjectif* et *objectif* de l'idée *accessoire,* joint au concrétisme à la fois *objectif* et *subjectif* de l'idée *principale;*

14° Le même joint au concrétisme *objectif* de l'idée *principale;*

15° Le même joint au concrétisme *subjectif* de l'idée *principale.*

Tels sont les résultats de ces croisements.

Ce qui est concret ou abstrait, subjectif ou objectif dans l'idée l'est aussi dans l'expression, puisque l'expression est l'image approximative de l'idée, de même que celle-ci est l'image de l'objet. La morphologie exprimera donc par des moyens différents et appropriés le concret et l'abstrait, par exemple. Quels sont ces moyens?

Nous savons que la morphologie emploie trois procédés : celui de l'ordre syntactique, celui des mots vides et celui des modifications phonétiques, mais elle peut faire de chacun de ces systèmes un emploi concret ou abstrait.

S'agit-il du *procédé syntactique,* elle l'emploie *concrètement* dans le sens de la synthèse, et surtout de la polysynthèse ou de l'holophrasisme, plus concrètement encore dans le cas de l'expression purement lexiologique; *abstraitement,* au contraire, dans le sens de l'analyse.

S'agit-il du procédé des *mots vides,* elle l'emploie *concrètement* lorsqu'elle préfixe, suffixe ou infixe ces mots vides à un mot plein; *abstraitement,* au contraire, lorsqu'elle se sert de prépositions ou de conjonctions séparées.

S'agit-il enfin du procédé d'expression par *modifications phonétiques,* elle l'emploie *concrètement* lorsqu'il s'agit de l'accord de deux mots par allitération; *abstraitement,* au contraire, quand il s'agit de la variation vocalique radicale du sémitisme.

De même la morphologie possède deux systèmes, l'un subjectif, l'autre objectif, qui correspondent aux deux sortes d'idées en psychique. Par exemple, elle marque les relations tantôt par l'emploi comme mot vide du mot subjectif, le pronom, tantôt par celui du mot objectif, du substantif.

Mais ces expressions correspondent non aux divisions de la psychique des mots, mais à celles de la psychique des propositions, ainsi qu'à celles de la psychique dynamique. Le concret et l'abstrait, l'objectif et le subjectif dans l'idée seule

et principale n'ont pas un tel reflet dans l'expression, parce que l'expression se fait toujours par un seul mot.

Cependant, à la division psychique en objectif et subjectif correspond dans les mots isolés celle morphologique en racines attributives et racines pronominales. D'autre côté, les idées concrètes s'expriment par la morphologie statique, tandis que la plupart des idées abstraites s'expriment seulement par des moyens de la morphologie dynamique.

Le troisième point de vue consiste à *distinguer* plus ou moins nettement ou à *confondre* les diverses *natures d'idées.* En effet, les idées ne représentent pas toutes des objets, mais aussi des actions, tout d'abord des mouvements de ces objets, et enfin leurs situations respectives ou par rapport à soi, plus tard leur qualité, leur détermination, etc. C'est ce qui constitua les diverses *parties du discours*, lesquelles forment le cadre de toutes les grammaires. A l'origine toutes ces catégories étaient confondues; nous ne parlons pas ici des mots de relations, dont l'emploi se rattache à la pensée articulée, mais il en était de même pour eux. Le même mot était à la fois substantif, verbe, adjectif, adverbe, et comme le mot est l'image de l'idée, c'est que l'idée ontologique et l'idée verbale elles-mêmes étaient amalgamées dans l'esprit. Alors l'idée est *non-formelle;* non seulement les relations s'expriment seulement par la situation respective des mots, mais la nature elle-même de ces idées s'exprime par la même situation. Tel mot, s'il précède un autre, est adjectif; s'il le suit, verbe. Plus tard, lorsque les mots de relation naissent, le verbe veut son sujet-pronom au possessif, tout comme le substantif, et rien ne les distingue. Nous verrons un peu plus loin comment les différentes parties du discours se sont engendrées les unes des autres. A mesure qu'il en naît une, la langue, de *non-formelle* qu'elle était, devient de plus en plus *formelle;* il en est de même de l'idée.

Tels sont les divers points de vue de l'idée.

Nous avons voulu expliquer ici cette différenciation psychique essentielle en : 1° *concret* et *abstrait,* 2° *subjectif* et

objectif, 3° *non formel* et *formel* qui avec celle morphologique en expressions *imparfaite*, *complète* et *proportionnelle*, forment le fondement même de la linguistique.

Mais nous ne pouvons continuer dans la présente étude le développement de la psychique, qui y serait trop considérable. Nous publierons séparément une étude qui le contiendra sous le nom de : *Psychologie du langage*.

Cependant, pour ne pas rompre l'unité de notre synthèse, nous donnons ici le sommaire de la psychique, ainsi qu'il suit :

SOMMAIRE D'UNE PSYCHIQUE

ou

PSYCHOLOGIE DU LANGAGE

—

TITRE PREMIER

Psychique statique.

SECTION PREMIÈRE

L'idée.

§ 1er. — Points de vue de l'idée.

(Ce sont ces points de vue que nous venons d'expliquer.)

§ 2. — Différentes classes d'idées.

§ 3. — Subordination respective des idées.

SECTION DEUXIÈME

La *pensée inarticulée*, ou *interjective*.

SECTION TROISIÈME

La *pensée articulée*, ou *proposition*.

SECTION QUATRIÈME

La *phrase* de *subordination*, ou réunion de pensées.

SECTION CINQUIÈME

La *phrase* de *coordination*, ou logisme.

SECTION SIXIÈME

La *Période*.

Traduction de ces divers groupements dans les repos et la ponctuation.

TITRE DEUXIÈME

Psychique dynamique.

SECTION PREMIÈRE

Action et réaction des idées et des pensées entre elles et sur les parties morphologiques et phonétiques de la linguistique.

§ 1^er^. — Action et réaction des idées et des pensées les unes sur les autres.

Premièrement. — Action et réaction réciproque des idées ou des pensées en présence.

A. — Action et réaction réciproque des *concepts principaux.*

a) Procédé de *composition.*

b) Procédé de *dérivation.*

c) Procédé *versionnel.*

B. — Action et réaction réciproque des *concepts accessoires* de *détermination* les uns sur les autres, et sur les concepts principaux.

a) Dans les idées *ontologiques.*

b) Dans les idées *verbales.*

1° Le *temps.*

2° Le *mode.*

3° La *voix.*

α) Détermination directe du concept de l'action.

β) Détermination indirecte du concept de l'action au moyen du sujet.

γ) Détermination indirecte du concept de l'action au moyen de l'objet.

c) Dans les idées *adjectives.*

d) Dans les idées *adverbiales.*

C. — Action et réaction réciproque des *concepts accessoires de relation.*

a) Relations d'*idée à idée.*

b) Relations d'*idée à pensée.*

c) Relations de *pensée à pensée.*

Deuxièmement. — Action des idées et des pensées absentes sur les idées et les pensées présentes et réaction (*sémantique*).

Troisièmement. — Action des autres parties de la linguistique, phonétique et morphologie, sur la psychique, et action de la psychique sur la phonétique.

SECTION DEUXIÈME

Action *du milieu.*

SECTION TROISIÈME

Action *volontaire de l'homme.*

Tel est le plan de cette partie très importante de la linguistique des langues prises séparément; ses divisions principales coïncident, comme on le voit, avec celles de la morphologie; elle est, comme cette dernière, statique et dynamique; en elle se trouvent les racines des distinctions que nous avions déjà faites dans la partie morphologique de notre travail.

DEUXIÈME PARTIE

LINGUISTIQUE DES LANGUES APPARENTÉES.

Cette linguistique consiste dans la recherche de l'origine commune de ces langues, dans celle des lois qui président à la génération de l'une par l'autre.

Nous sommes obligé d'exclure encore cette partie de notre présent travail; nous en ferons, ainsi que de la partie suivante, l'objet d'une étude spéciale que nous publierons ultérieurement sous le titre de : *Classification des langues.*

Cependant, pour ne pas nuire à la vue synthétique, nous en donnons le sommaire suivant :

A. — Langues ascendantes, langues fixes, langues descendantes.

B. — Langues dans la période *synthétique,* langues dans la période *analytique,* dans la période *subjective* ou dans

l'*objective,* dans la période *non-formelle,* dans celle *formelle.*

C. — Langues *parentes,* langues *alliées,* langues *isolées.*

a) Parenté directe ou collatérale.

b) Alliance par bilinguisme, hybridité ou combinaison.

TROISIÈME PARTIE

LINGUISTIQUE DES LANGUES NON APPARENTÉES

La linguistique des langues non apparentées consiste dans leur comparaison tant morphologique que psychologique et se résout en une classification rationnelle et prise à tous les points de vue des diverses langues.

Cette classification, pour être parfaite, ne devrait pas être exacte à un seul point de vue, mais à tous les points de vue successivement; autrement une langue qui se trouve rangée avec telle autre sous un certain rapport considéré le sera avec une troisième sous un autre rapport, et le classement n'aura été que partiel, par conséquent qu'artificiel, abstrait et subjectif.

Peut-on parvenir à une classification naturelle et objective? Si oui, celle-là seule est définitive, et les autres ne sont que des constructions préparatoires nécessaires.

C'est ce que nous examinerons dans une étude spéciale sur la *Classification des langues,* qui contiendra aussi, avec la linguistique des langues apparentées, celle des langues non apparentées; nous y renvoyons; cependant nous croyons devoir, dans l'intérêt de la synthèse, en donner ici le sommaire suivant :

SOMMAIRE

D'UNE

CLASSIFICATION DES LANGUES NON APPARENTÉES

—

PREMIÈRE DIVISION

Classification partielle et subjective.

CHAPITRE PREMIER

Classification purement *phonétique*.

A. — Au point de vue du *mot isolé*.

B. — Au point de vue des *mots réunis*.

CHAPITRE DEUXIÈME

Classification purement *psychologique*.

CHAPITRE TROISIÈME

Classification *morphologique*.

SECTION PREMIÈRE

Langues à *expression imparfaite*, ou langues *psychologiques*.

§ 1er. — Langues *psychologiques concrètes*.

A. — *Concrètes non formelles*.

B. — *Concrètes formelles*.

a) Concrétisme *subjectif* plus ou moins intense.

1° Au point de vue de sa nécessité.

2° Au point de vue de sa compréhension,

3° Au point de vue de son énergie.

4° Au point de vue purement matériel, ou purement intellectuel, ou à la fois matériel et intellectuel.

5° Au point de vue de la nature des concepts à exprimer.

b) Concrétisme *objectif* plus ou moins intense.

1° Au point de vue de la nécessité.

2° Au point de vue de la compréhension.

3° Au point de vue de l'énergie.

4° Au point de vue du caractère matériel, ou intellectuel, ou à la fois matériel et intellectuel.

5° Au point de vue de l'application qui en est faite aux idées principales, ou à celles de détermination, ou à celles de relation.

§ 2. — Langues *psychologiques abstraites.*

A. — Langues *analytiques non formelles.*

B. — Langues *analytiques formelles.*

SECTION DEUXIÈME

Langues à *expression complète,* ou langues *morphologiques,* ou à *mots vides.*

PREMIÈRE CLASSE

Langues à mots vides, *formelles* ou *non formelles.*

DEUXIÈME CLASSE

Langues à mots vides *objectifs* et à mots vides *subjectifs.*

TROISIÈME CLASSE

Langues à mots vides, *concrètes* ou *abstraites.*

QUATRIÈME CLASSE

Langues à mots vides phonétiquement invariables, ou agissant les uns sur les autres et sur le mot plein.

a) Dans les *mots vides objectifs.*

1° Mots vides précédant le mot plein.

2° Mots vides suivant le mot plein.

b) Dans les *mots vides subjectifs.*

1° Mots vides précédant le mot plein.

2° Mots vides suivant le mot plein.

SECTION TROISIÈME

Langues à *expression proportionnelle* ou *purement phonétique.*

§ 1^er^. — Procédé de la *modification* d'un *phonème radical du mot plein,* et son application principale à la lexiologie.

PREMIÈRE CLASSE

Langues à *mutation phonique subjective.*

DEUXIÈME CLASSE

Langues à *mutation phonique objective.*

PREMIER GENRE

Système des langues indo-germaniques.

a) L'*apophonie survivant à sa cause.*

b) La *périphonie survivant à sa cause.*

c) La *réduplication.*

DEUXIÈME GENRE

Système des langues chamitiques, des nubiennes et des celtiques.

TROISIÈME GENRE

Système des langues sémitiques. — Langues diverses.

a) Emploi à la détermination.

b) Emploi à la relation.

c) Emploi à la lexiologie.

§ 2. — Procédé de *l'accord* du phonème d'un radical avec un phonème symétriquement placé dans un autre radical.

PREMIÈRE CLASSE

Langues à *accord phonique subjectif.*

PREMIER GROUPE

Langues de la famille bantu.

DEUXIÈME GROUPE

Langues du Nord du Caucase.

TROISIÈME GROUPE

Langues indo-germaniques.

DEUXIÈME CLASSE

Langues à *accord phonique objectif.*

A. — Reproduction sur le mot dominé de l'initiale du mot dominant.

a) Reproduction de l'initiale du mot dominant à la fin du mot dominé.

b) Reproduction de l'initiale du mot dominant au commencement du mot dominé.

B. — Reproduction sur le mot dominé de la finale du mot dominant.

DEUXIÈME DIVISION

Essai de *classification intégrale, naturelle et objective* des langues non apparentées.

Nous avons fini en partie de former, en partie d'ébaucher une synthèse non essayée encore jusqu'à ce jour, consciencieuse quoique hardie, et qui nous a coûté de nombreuses recherches, quoique dans un but de brièveté, et aussi pour ne pas rompre l'unité, nous ayons retranché la plupart des citations; elle rencontrera sans doute, outre les contradictions utiles, l'antipathie de ceux qui ne veulent dans la linguistique que des analyses; mais nous croyons qu'elle renferme les linéaments d'un cadre nécessaire qui sera plus tard sans doute mieux fixé, mais dont on suivra peut-être les principaux contours. Nous avons voulu, et osé grâce aux encouragements de plusieurs maîtres de cette science, au dessus des grammaires particulières et pratiques, et au delà de celle étroite qui cultive profondément et savamment son domaine, mais le rétrécit en même temps, non construire encore, il est vrai, prématurément la grammaire générale, compréhensive de toutes les autres, à la fois philosophique et historique, mais au moins en tracer le plan; nous avons cru devoir aussi faire sortir la psychologie linguistique de l'exil où on l'a reléguée et lui donner la place à laquelle elle a droit au milieu de la phonétique et de la morphologie.

ADDITIONS

—

Ajouter à la page 25, à la fin de la rubrique de *phonème latéral des fricatifs :*

Cette nature du phonème *sh* a été expliquée de trois autres manières. Suivant les uns c'est un *s cérébral,* suivant d'autres un phonème composé de $s + \chi$, ce qui justifierait l'expression graphique *sch;* suivant d'autres, enfin, il dépendrait en partie d'une *labialisation.* Tous ces systèmes ont une portion de vérité, mais ils corroborent plutôt qu'ils ne détruisent le nôtre. En effet, l'*sh* latéral, par cela même qu'il est latéral, devait se situer vers le milieu de la langue et vers le milieu du palais, ce qui le rend en un sens cérébral; d'autre côté, une flexion médiane se faisant sur la langue pour amasser l'air puis le faire s'échapper de chaque côté, tandis que la partie antérieure et la postérieure se rapprochent du palais, il en résulte qu'il y a rapprochement en deux points où se forment ordinairement deux phonèmes différents, d'où le second système; enfin, la labialisation n'est pas indispensable, mais reporte en avant la production du phonème, qui n'a plus alors rien de cérébral. Les points de vue ont été divers, mais peuvent se réunir, et prouvent alors que le *sh* est le *latéral commun des fricatifs.* Si ce latéral se produit très en avant, c'est le *ch* français; s'il recule un peu, c'est le *sh* anglais; s'il recule davantage, c'est le *y* semi-voyelle et la non-sonore qui lui correspond.

Ajouter à la page 38, avant le 4e alinéa :

Ces semi-voyelles : *h, y, w,* ne sont pas les seules; les voyelles *ü* français et *i* sombre russe peuvent aussi se convertir en semi-voyelles, pour lesquelles manque une marque graphique; le français *üa* ne se diphthongue pas moins par semi-vocalisation préalable que *ua.* Bien plus, les intermé-

diaires eux-mêmes : *e, o* peuvent aussi se semi-vocaliser, quoique plus difficilement, et seulement en empruntant aux extrêmes *i* et *u* leurs semi-voyelles; nous en voyons des preuves dans l'emploi fréquent de : *ea*, *eo*, dans l'anglo-saxon. Toutes les voyelles, à la rigueur, peuvent donc devenir semi-voyelles; seulement leur son semi-vocalique s'éloigne alors d'autant plus de leur son vocalique qu'elles sont plus rapprochées du centre sur la croix vocalique; au centre même la semi-voyelle *h* semble beaucoup diverger de sa voyelle *a*.

Ajouter à la page 48, avant la rubrique : β) *Combinaison avec :* i.

Comment a-t-on pu passer *sine saltu* et naturellement du 1^er^ degré au 2^e^, et du 2^e^ au 3^e^? Voici la marche de cette évolution :

1^er^ *mouvement.* — La voyelle qui suit une des consonnes tend à établir, entre elle et la consonne précédente, un phonème intermédiaire qui les rapproche, c'est-à-dire la *fricative laryngienne,* la *consonne du larynx,* qui n'est autre que l'*h,* de sorte que le passage de la consonne à la voyelle n'a plus rien de brusque; de là les $k + h + a$, $t + h + a$, $p + h + a$ du sanscrit.

2^e^ *mouvement.* — Le *k, t, p,* d'un côté, l'*h* de l'autre, entrent en lutte, et pour le moment ce sont le *k,* le *t,* le *p* qui triomphent, ils entraînent l'*h* dans leur sphère, c'est-à-dire que l'*h,* cette consonne laryngienne, prend dans le tuyau de résonnance la forme correspondant au *k,* au *t* ou au *p* consonnantiques, à l'*a,* à l'*i,* à l'*u* vocaliques, et par conséquent s'assimile au *k, t, p,* dont il devient ainsi la *fricative.* C'est le degré de l'*affrication;* on obtient *kχ, tθ, pf.*

3^e^ *mouvement.* — A son tour l'*affricative* triomphe et devient *fricative*, c'est-à-dire qu'elle élimine le *k*, le *t* et le *p;* il reste χ, θ, *f.*

4^e^ *mouvement.* — Le χ, le θ, l'*f* se réduisent; or, nous avons vu que cette réduction conduit ou reconduit les fricatives au bruit de souffle; il reste donc *h*, *h*, *h*.

C'est ainsi l'affrication qui a servi de transition entre l'aspirée et la fricative par une condensation d'abord de la voyelle laryngienne en consonne laryngienne, puis en consonne buccale; plus tard, la réduction a remplacé la condensation et ramené à la consonne laryngienne, qui a servi ainsi de point de départ, d'instrument et de point d'arrivée de la transformation.

Ajouter à la page 57, à la fin de la rubrique : *phonème asyllabique :*

Il n'y a donc pas de syllabisme et d'asyllabisme absolus, en conséquence, de voyelles et de consonnes absolues. Toute voyelle fait fonction de consonne, plus ou moins; toute consonne, plus ou moins aussi fait fonction de voyelle, à moins de se trouver à l'extrémité des consonnes les plus éloignées des voyelles. Il n'y a donc pas démarcation tranchée, mais plutôt *gradation de syllabisme.*

Les plus syllabiques des phonèmes sont les voyelles, dont quelques-unes même, les intermédiaires : *e, o,* font difficilement une fonction asyllabique; puis viennent les *nasales,* tantôt consonnantes, tantôt sonnantes, aussi fréquemment l'un que l'autre, et qui d'ailleurs physiologiquement et quant à leur mode de production sont plutôt des voyelles; puis les linguales *r* et *l,* un peu plus souvent asyllabiques; puis les fricatives, presque toujours asyllabiques, mais non toujours; enfin, les plosives et les avulsives, qui sont, les premières surtout, tout à fait asyllabiques.

D'où : 1^{ent} *sonnantes :* les voyelles intermédiaires; 2^{ent} *sonnantes* > *consonnantes :* les voyelles extrêmes; 3^{ent} *sonnantes* = *consonnantes :* les nasales, l'*r* et l'*l;* 4^{ent} *consonnantes* > *sonnantes :* les fricatives; 5^{ent} *consonnantes :* les plosives et les avulsives.

Rennes. — Imp. Catel.